



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**



-----  
**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES**

-----  
**DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE**

-----  
**LABORATOIRE DE RECHERCHE RETROSPECTIVE-AFRIQUE**

-----  
**MEMOIRE DE MAITRISE**

**OPTION : HISTOIRE CONTEMPORAINE**

**THEME**

**LE PEUPEMENT PEUL ET SA CONTRIBUTION AU  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS LES  
COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA**

**Présenté par :**

**AMADOU Abasse Diallo**

**Sous la direction de :**

**Professeur Sylvain C. ANIGNIKIN**

**et**

**Docteur Rogatien M. TOSSOU**

**Maitre Assistant en Histoire**

**ANNEE ACADEMIQUE : 2013 – 2014**

**SOUTENU LE 17 JUILLET 2014**

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
<b><u>PREMIERE PARTIE</u></b> : <i>L'INSTALLATION DES PEUL DANS LA REGION DENDI-FOULAN</i> .....	12
<b><u>CHAPITRE I</u></b> : UN EXPOSE SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE DES <i>FULBE</i> .....	12
<b><u>CHAPITRE II</u></b> : LES ELEMENTS IDENTITAIRES ET LES NOMS SOCIAUX PEUL.....	34
<b><u>CHAPITRE III</u></b> : D'UNE TRANSHUMANCE SAISONNIERE A L'INSTALLATION DEFINITIVE.....	49
<b><u>DEUXIEME PARTIE</u></b> : <i>ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET LA CULTURE DES PEUL DES COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA</i> .....	67
<b><u>CHAPITRE I</u></b> : LES CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	67
<b><u>CHAPITRE II</u></b> : LE STATUT SOCIAL D'UN <i>PULLO</i> .....	75
<b><u>CHAPITRE III</u></b> : LES COUTUMES ET LES CEREMONIES SOCIALES.....	86
<b><u>TROISIEME PARTIE</u></b> : <i>LA PARTICIPATION DE L'ELEVAGE A L'ECONOMIE DES COMMUNES ET LES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE PEUL ET LEURS VOISINS</i> .....	97
<b><u>CHAPITRE I</u></b> : L'IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE DU PAYS.....	98
<b><u>CHAPITRE II</u></b> : UNE COHABITATION JADIS PACIFIQUE AUJOURD'HUI CONFLICTUELLE.....	110
<b><u>CHAPITRE III</u></b> : D'UNE SITUATION DESASTREUSE A L'AGONIE DE LA CIVILISATION PEUL DANS CETTE REGION DU NORD BENIN.....	122
<b>CONCLUSION</b> .....	129
<b>SOURCES ET ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE</b> .....	131
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	139

**THEME :**

**LE PEUPEMENT PEUL ET SA CONTRIBUTION AU  
DEVELOPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS LES  
COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA**

## Quelques lettres de l'alphabet Peul

**aa** = *a* → exemple pulaaku

**c** = *tch* exemple caygiriire

**u** = *ou* exemple kuuri

**ny** = *gn* exemple nyiiri

**e** = *é* exemple hete

❖ *Les voyelles doublées en alphabet peul = voyelle +* ↗

## LISTE DES ABREVIATIONS

**ASPEB** : Association pour la Sauvegarde et la Promotion et le d'Élevage au Bénin

**ASSB** : Association SehoSoudouBabba

**CARDER** : Centre d'Action Régional pour le Développement Rural

**CeCPA** : Centre Communal de Promotion Agricole

**CENAGREF** : Centre National de Gestion des Reserves de Faune

**CeRPA** : Centre Régional pour la Promotion Agricole

**PADEB** : Projet d'Appui au Développement de l'Élevage dans le Borgou

**ROEPA** : Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique

## Dédicaces

Je dédie ce mémoire à :

- Ma nièce Fatimata HOUSSEINI ;
- Ma sœur Djamilatou DIALLO AMADOU ;
- Mon frère Hamza SOUMANA pour son soutien et ses différentes contributions.

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos sincères remerciements au Professeur Sylvain C. ANIGNIKIN qui a non seulement accepté de travailler avec nous, mais s'est personnellement investi (en nous fournissant surtout des documents très utiles) afin que cette étude soit réalisée. Toute notre gratitude à Madame ANIGNIKIN, au Docteur Djibril DEBOUROU et au Docteur Rogatien M. TOSSOU qui ont activement contribué à l'amélioration de ce document.

Nous n'oublions pas le chef de département d'histoire et d'archéologie le Docteur Anselme GUEZZO pour nous avoir facilité l'accès aux ouvrages du département. Nous remercions aussi le Docteur Didier N'DA pour sa collaboration et ses conseils.

## INTRODUCTION

En Afrique, les Peul sont l'un des peuples les plus nombreux. Grâce à leurs activités pastorales, ils se sont répandus à travers toute l'Afrique de l'ouest, de la Mauritanie au Sénégal jusqu'au Tchad, au Soudan et en Centrafrique. Classée parmi les langues nigéro-congolaises du groupe ouest-atlantique, le *fulfulde* (la langue peul) est une langue qui possède plusieurs dialectes. Ainsi parle-t-on du poular (*pulaar*) au Sénégal, de foulfouldé (*fulfulde*) du Mali jusqu'en Centrafrique et fulani dans les régions anglophones. Elle est utilisée comme langue véhiculaire en Guinée, au Mali, au Niger, au Nord-est du Nigeria et au Nord du Cameroun.

Malgré le nombre important de la population peul en Afrique de l'ouest, l'histoire peul reste encore un point non élucidé de l'histoire africaine. Plusieurs éminents historiens africains et non africains, ont effectué des recherches sur l'origine lointaine des Peul, mais malheureusement ils aboutissent la plupart du temps à des conclusions divergentes. Cependant, les travaux de certains de ces éminents chercheurs nous donnent un aperçu clair sur l'histoire et les migrations peul à travers l'Afrique, du XVe siècle à nos jours. Il faut noter que la plupart des études réalisées sur l'histoire des Peul ne s'est effectuée que dans les pays comme le Mali, la Guinée, le Sénégal, le Nigeria... Au Benin où ils occupent le rang de la quatrième ethnie la plus nombreuse, leur histoire est presque totalement inconnue. Ils sont cependant présents dans tout le nord du Benin et se concentrent plus dans les régions de Nikki, de Bembéréké, de Ségbana, de Kandi, de Malanville et de Karimama.

Ils vivent dans la brousse, dans des campements qu'ils ne quittent que les jours des marchés des villages environnants soit pour vendre ou échanger leurs produits laitiers (lait, fromage, beurre) soit pour vendre des animaux (moutons, bœufs, chèvres...) ou autres produits.

Les Peul se différencient des autres ethnies par leurs traits somatiques, leurs activités et leurs styles de vie. Ils sont pour la plupart d'un teint bronzé, d'une taille peu élancée, d'un visage mince et long avec un nez droit et des cheveux souvent lisses. Cependant, il y a des Peul aux traits négriers bien distingués ; on les appelle des *Haalpulaar* au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée et au Bénin des *Fulfuldeebe*.

La grande majorité des Peul est nomade ou semi-nomade. Ils pratiquent l'élevage du bétail (uniquement des bœufs, des moutons et des chèvres). Mais, ceux qui se sont sédentarisés font à la fois l'élevage et l'agriculture. Quant à leur culture, le phénomène le plus attractif est la flagellation qu'ils organisent lors des grandes cérémonies.

Située à l'extrême nord du Bénin sur le fleuve Niger, la région Dendi-Foulan (région Malanville-Karimama) concentre une population peul très importante avec un cheptel non négligeable. D'après les statistiques tirées de l'*Atlas monographique des communes du Bénin de juin 2001* (pages Alibori 9/12 et 7/12), dans cette région, les Peul seraient en 2eme position avec 19,15% de la population totale derrière les Dendi l'ethnie majoritaire avec 54,4% et devant les Mokollé (10% à Malanville) et les Gurmanché (9% à Karimama). Malgré l'importance de leur nombre dans cette région, ils vivent en communautés fermées très hostiles à tout brassage interethnique avec leurs voisins. A une très large majorité, les Peul de cette région, pratiquent l'élevage comme activité principale. Néanmoins, il y a quelques uns notamment ceux installés à Malanville centre et à Mamassi peul (commune de Karimama) pour qui, l'activité prédominante demeure le commerce de bétail.

Toujours selon les informations de cet atlas cité ci-dessus, la région Malanville-Karimama possède à elle seule 75999 bovins, 10762 ovins et 55948 caprins du cheptel national. Autrement dit, plus de 142000 de ces ruminants vivant sur le territoire béninois se trouvent dans cette partie du nord Bénin. Même si l'élevage demeure l'affaire des Peul, il y a

aujourd'hui beaucoup de non peul qui le pratiquent et surtout l'élevage du petit bétail (l'élevage des ovins et des caprins). Les bœufs sont utilisés dans cette région comme moyen de traction et de transport. Les excréments des bestiaux sont aussi utilisés comme fumures afin de rendre le sol fertile pour les cultures.

A travers ses divers produits (viande, lait, fromage, beurre, cuir...) échangés chaque semaine dans les deux grands marchés de bétail (Guéné et Mamassi peul) de la région, l'élevage contribue fortement à l'économie des communes de Malanville et de Karimama.

En concentrant notre étude sur l'histoire des Peul de Malanville et de Karimama, nous n'avons aucunement l'intention de nous mêler aux débats d'éminents chercheurs sur l'histoire globale des Peul, mais d'apporter notre infime contribution à la connaissance des populations peul de cette région.

Ainsi, le choix d'un tel sujet : «le peuplement peul et sa contribution au développement économique et social dans les communes de Malanville et de Karimama » vise d'abord, à apporter un éclaircissement sur les migrations des Peul de cette région. Ensuite, exposer leur mode de vie et leur organisation sociopolitique tout en prenant le soin de préciser leur vie religieuse. Enfin, montrer la place de l'élevage dans l'économie de la région et son rôle dans la cohabitation éleveur-agriculteur tout en examinant les impacts de l'expansion de l'agriculture sur la vie de ces pasteurs.

Mais étudier le peuplement peul dans la région Malanville-Karimama s'avère très difficile d'autant plus qu'il n'y a presque pas de sources écrites sur l'histoire de ce peuple. Il n'y a aucune direction des archives dans la région et les seuls endroits à savoir les mairies où on est sensé avoir des documents, n'ont malheureusement rien de concret sur l'histoire des Peul. L'un des grands obstacles rencontrés dans l'étude de ce peuple, demeure sans doute le problème de l'exactitude de la chronologie fournie par la source orale. Il faut aussi signaler

que les enquêtes concernant cette source orale n'ont pas été sans difficulté. Des obstacles liés à la méfiance de nos informateurs et le problème de manque de moyens surtout financiers, ont été rencontrés au cours de nos travaux de terrain. Il y avait aussi des problèmes liés à la question de l'objectivité de certains de nos informateurs.

En somme, il n'y a aucune étude spécifique sur l'histoire des Peul de la région Malanville-Karimama. Cependant, il y a quelques auteurs qui, dans leurs ouvrages ont effleuré l'histoire surtout de l'immigration peul au Bénin.

Il s'agit de : Jacques Lombart dans *Structure de type féodal en Afrique Noire* ; Paul Marty dans *Etudes sur l'Islam au Dahomey* ; Robert Cornevin dans *La République Populaire de Bénin, des origines dahoméennes à nos jours* ; etc. Si ces ouvrages permettent d'avoir un petit aperçu sur la provenance de certains groupements peul installés au Bénin, ils demeurent très insuffisants sur le peuplement peul de la région dendi-foulan, sur son caractère économique et social.

Malgré cette absence déplorable de la documentation, des sources aussi importantes les unes que les autres, nous aiderons à mener à bien notre étude sur ce peuple de l'extrême nord du Bénin. Il s'agit :

- des sources orales recueillies auprès des Peul et de leur voisin Dendi soigneusement choisi lors des enquêtes ;
- des travaux de synthèses (livres, thèses...), des articles et des mémoires de plusieurs auteurs ;
- des documents tirés de l'internet.

Ainsi dans l'examen de ce thème trois grandes parties seront-elles développées :

- l'installation des Peul dans la région Malanville-Karimama ;

- l'organisation sociopolitique et la culture des Peul des communes de Malanville et de Karimama ;
- la participation de l'élevage à l'économie des communes et les rapports sociaux entre Peul et leurs voisins.

## **PREMIERE PARTIE : L'INSTALLATION DES PEUL DANS LA REGION DENDI-FOULAN**

Il est important de souligner que pour le Peul, le lieu d'habitat n'est jamais choisi au hasard. Ainsi, deux facteurs sont déterminants pour un pasteur peul. Tout d'abord, l'abondance des pâturages ; ensuite, la proximité de l'eau (étang, rivière, fleuve...)

C'est peut-être la recherche de ces facteurs qui explique les mouvements migratoires extraordinaires des Peul, quittant l'Ouest en direction de l'Est. Avec les bestiaux, ils parcourent des milliers de kilomètres vers des zones riches en pâture.

### **CHAPITRE I : UN EXPOSE SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE DES *FULBE***

L'histoire des Peul a toujours suscité chez les chercheurs, de grands débats souvent contradictoires. Jusqu'à nos jours, il n'y a pas une version commune sur l'origine lointaine des Peul. D'éminents historiens africains ou non qui se sont intéressés à la problématique "l'histoire des Peul" fournissent des versions variées. Mais que disent les Peul eux-mêmes de leur origine ?

#### **A. QUELQUES DIFFERENTES VERSIONS SUR L'ORIGINE DES PEUL**

L'origine des Peul demeure encore un mystère, et ce, aussi bien chez les Peul eux-mêmes que chez les différents chercheurs comme les anthropologues, les historiens, les archéologues... Elle suscite toujours de nombreux débats et fait couler beaucoup d'encre parmi ceux-ci.

La tradition orale fait remonter les Peul jusqu'en Ethiopie ou en Egypte au temps d'une union mythique entre deux personnes qui donnèrent naissance aux ancêtres des quatre clans fondateurs : *Ba, Barry, Diallo* et *Sow*.

Dans l'imaginaire peul, ces clans sont liés aux quatre éléments (feu, air, eau, terre) et aux quatre couleurs de la robe des bovidés (jaune, rouge, noir, blanc). Car il faut le souligner, l'essence du Peul est intimement lié à la vache et au pastoralisme.

A l'unanimité, la tradition orale peul, situe l'origine des Peul quelque part en Egypte. Pour certains peul, ils seraient descendants des Juifs d'Egypte ; pour d'autres, surtout après leur conversion à la religion du prophète Mahomet, descendants d'un certain Ouqbata, un calife du prophète.

En effet, ils seraient issus d'un métissage entre Noirs et Juifs d'Egypte et auraient constitué une grande communauté de pasteurs avec leur propre religion. Ils auraient habité dans les environs du Sinaï [un « mot » que certains peul affirment d'ailleurs être un nom peul] avant même l'arrivée de Moïse.

Pour OUMAROU BOUBE SIDDIKOU, l'origine égyptienne des Peul ne fait aucun doute. Ainsi pour lui : "les Peul sont issus d'une mère négresse et d'un père juif et habitaient dans un endroit appelé « *Tooro* » aux alentours de la vallée du Nil. Depuis toujours, les Peul ont été des éleveurs et adoraient le soleil. « Ceux d'antan sont comme les *Bororoodji* d'aujourd'hui » dit l'informateur

En dehors du soleil, ils avaient dans le désert du Sinaï, une idole à laquelle ils vouaient un culte. En effet, ils faisaient des sacrifices de bœufs à cette idole pour lui implorer beaucoup de vaches. Cette idole s'appelait *Tooru Si Na'i* (*Tooru* = idole ; *Si* = souche ; *Na'i* = vaches) ; ce qui signifie en *fulfulde* « idole qui procure des bovins » ; d'où le nom de Sinaï.

C'est lorsque Moïse a quitté l'Egypte pour la Palestine que les Peul ont, de leur côté, commencé leur migration lente en direction de l'Ouest jusqu'au Sénégal où ils fondèrent un

village qu'ils ont appelé *Futa Tooro* en référence à leur berceau «*Tooro*» d'Égypte, ajoute notre informateur." <sup>1</sup>

Après la conversion des Peul à l'islam, c'est toute une autre version de l'origine peul qui domine la source orale de l'histoire peul. Cette version donne, elle aussi aux Peul, comme point de départ, l'Égypte mais d'un père arabe et d'une mère sémite.

D'après Sheikh OUSMAN ABOUBAKAR, les Peul seraient les descendants du calife Oukbata boun Yassir à qui le prophète Mohammad aurait dit : « un jour, viendra de toi un peuple, qui m'aime beaucoup et qui propagera l'islam. »

" Après la mort du prophète, le calife Ousman [Othman], troisième successeur du prophète, envoya Oukbata en Égypte pour répandre l'islam. En Égypte, Oukbata se maria à une Juive ; ensemble, ils eurent quatre enfants qui jusqu'à l'âge de 7 ans, ne parlaient aucune langue.

Un jour, alors que leur mère était absente, leur père Oukbata boun Yassir entendit le fils aîné dire à l'un de ses petits frères qui pleurait, *Nde'itin Yum'ma Nowara* [tais-toi ta mère arrive] ; c'est une nouvelle langue qu'il n'avait jamais entendu quelqu'un parler.

Le calife courut chercher son livre des langues et ne trouva pas une seule langue qui ressemblait à celle parlée par son enfant. Ainsi, il pria et remercia Dieu d'avoir fait de lui, le père des enfants dont les descendants propageront l'islam à travers le monde.

Lorsqu'il voulut retourner à Yatriba (Médine ; fief du prophète Mohammad), complète l'informateur, il dit à sa femme « si je ne reviens pas, tu peux te marier à qui tu voudras, mais choisis un homme pudique ». Après d'intenses enquêtes, la femme vit que l'homme le plus pudique qu'elle eût rencontré était un Noir affranchi. Ainsi se maria-t-elle au Noir ; ce sont les

---

1. OUMAROU BOUBE SIDDIKOU, âge : 48 ans ; interrogé à Cotonou le 8 Janvier 2013

enfants de ce Noir qui sont les ancêtres des *Jaawambe*." <sup>1</sup>

Donc, selon les informations obtenues auprès de nos sources orales, l'on peut déduire que les Peul sont originaires de l'Égypte et seraient issus d'un brassage ethnique avec des Sémites.

Toujours dans cette même vision de l'origine orientale blanche des Peul, certains chercheurs (historiens, anthropologues...), appuient l'idée selon laquelle, les Peul seraient des Nègres métissés venus de l'Égypte.

Ainsi, Aboubacary Moussa Lam dans son livre *De l'Origine Égyptienne des Peuls*, en citant Cheikh Anta Diop, écrit : "Pour Cheikh Anta Diop, l'origine égyptienne des Peuls ne fait aucun doute. De part leurs noms totémiques Ka et Ba et leur matriarcat, les Peuls montrent leur rattachement à l'Égypte. De très nombreux pharaons seraient issus de ce peuple né d'un métissage avec les étrangers du delta et des contacts officiels des XVIIIe et XIXe dynasties avec l'étranger (Blanc, Sémite).

Ainsi, pour lui : « le grand-père de Ramsès II, Ramsès Ier, n'était qu'un officier de char descendant d'affranchis étranger du Delta (') capté par Horemheb pour le succéder sur le trône d'Égypte. Séthi Ier, son fils, dû épouser une princesse de sang royal pour légitimer son pouvoir ; et pour se faire accepter du peuple, associa très tôt au pouvoir Ramsès II qui incarnait la légitimité par sa mère. Séthi Ier et Ramsès II représentent officiellement ce type peul. »

Et Aboubacry, continue : « le nomadisme sporadique des peuls ne constitue qu'un phénomène relativement récent, remontant au démantèlement de l'Ancien Empire égyptien et la dislocation de son aristocratie par Cambyse. »

---

1. Sheikh OUSMAN ABOUBAKAR, érudit musulman. Cheikh de Tondikaria ; âge : 87 ans, interrogé à Tondikaria (Commune Karimama) le 29 Août 2012.

Pour ce qui est du matriarcat peul, Aboubacry affirme qu' « il (le matriarcat) était avant l'islamisation de ce peuple, à la base du système social, la femme étant au centre de toute filiation (don, maladie, etc.). Comme pour les égyptiens anciens, on n'hérite pas de son père, mais de son oncle maternel. »<sup>1</sup>

Donc, grâce aux recherches menées par l'éminent Cheikh Anta Diop, l'on voit clairement à travers les noms totémiques et le matriarcat peul, les liens qui unissent les Peul et les égyptiens anciens.

Pour d'autres chercheurs et notamment ceux de l'époque coloniale, les Peul n'étaient à l'origine que des Blancs et Sémites d'Égypte venus civiliser les peuples noirs de l'Afrique. Ainsi, certains d'entre eux comme Lelievre cité par Aboubacry M. Lam, pensent que "« les peuls étaient des descendants des Gaulois » ; pour le Capitaine Figeac : « les Peuls étaient des Pélasges. » Quant-à Delafosse : « les peuls étaient des Judéo-Syriens. »"<sup>2</sup>

En somme, on peut dire que l'origine des Peul est effectivement liée à l'Égypte et qu'ils seraient probablement issus d'un métissage entre Noirs d'Égypte et des Blancs étrangers venus de l'Orient.

S'ils sont originaires de l'Égypte, cela veut dire qu'ils auraient mené une vie sédentaire avant de passer à une vie nomade suite à des circonstances de la vie. Ainsi, c'est sans doute après la désagrégation de la société égyptienne ancienne, qu'ils ont dû émigrer avec leurs troupeaux de bovidés en direction de l'Ouest ; et ce, jusque dans les contrées de la vallée du Sénégal où ils apparurent au Xe siècle. Quelques siècles plus tard, c'est une nouvelle migration qu'ils débiteront, mais cette fois-ci en direction de l'Est.

---

1. Administrateur Pulaagu.com : *Nguurndam Fulbe*, Histoire. pp : 1-3, "De l'Origine Égyptienne des Peuls", (Aboubacry Moussa Lam,) Paris, Présence Africaine, 1993).

2. Administrateur Pulaagu.com : idem

Pour finir, nous reprenons ici une citation d'Amadou Hampaté Ba qui disait : "les peuls -affirment les Bambaras- sont un surprenant mélange. Fleuve blanc au pays des eaux noires, fleuve noir au pays des eaux blanches, c'est un peuple énigmatique que de capricieux tourbillons ont amené du soleil levant et répandu de l'Est à l'Ouest presque partout." <sup>1</sup>

## **B. LES GRANDES MIGRATIONS PEUL A TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Descendants probables des pasteurs du Sahara préhistorique, Les Peul auraient quitté la vallée du Nil pour s'établir dans les contrées de la vallée du Sénégal au Xe siècle. Cette première migration de l'Est vers l'Ouest est un peu lointaine et est très peu connue des historiens. La deuxième migration s'effectua dans la direction Ouest vers Est. Elle est bien connue des historiens et aurait débuté au XVe siècle en direction de l'Est. Elle s'effectue à travers les siècles dans un sens migratoire qui serait partie de l'Ouest (régions méridionales du Sénégal et de la Mauritanie) en direction de l'Est jusqu'au Lac Tchad.

Notons que ces mouvements ne sont pas le fruit du hasard. Ces migrations sont souvent provoquées par des problèmes d'insécurité, des crises politique et économique mais aussi démographique et socioculturelle.

Les premières migrations remontent au XVe siècle avec la persécution des Peul par l'empereur songhay Sony Ali Ber. Cet empereur fut un héros pour les songhay et un cruel et véritable sanguinaire pour les Peul. En effet, il organisa un génocide en exterminant plusieurs tribus peul et dirigea une campagne de haine envers les Peul : "Il n'avait d'ennemis qu'il haïssait aussi vivement que les Peuls et ne pouvait voir un seul Peul sans le tuer quel qu'il fut,

---

1. BA Hampaté, Amadou (1991). *L'Etrange destin de Wangrin*. Paris : éditions 10/18 (1ère édition 1973). p. 19.

savant ou ignorant, homme ou femme. Il n'acceptait aucun savant peul ni dans l'administration politique, ni dans la magistrature..."<sup>1</sup>

Compte tenu de cette situation d'insécurité qui régnait dans l'empire Songhay, plusieurs groupes de Peul immigrèrent vers l'Est en longeant le fleuve Niger. Dirigés par un chef (*Lamido* ou *Ardo*), ils se déplacèrent par clan ou par petit groupe à la recherche des zones fraîches et paisibles. Sur ces migrations peul, Hassan Baka affirme : "...c'est dès le XVe siècle que la migration peul a commencé en direction de l'Est. Elle se faisait par vagues successives, mobilisant des effectifs réduits. Le groupe de nomadisme est conduit par l'*Ardo* (pluriel *Ardube*), guide pastoral et responsable de tous dans cette navigation difficile où les hommes et la nature opposent mille obstacles à la vie du groupe."<sup>2</sup> Donc ces premiers mouvements migratoires sont essentiellement liés à l'extermination des Peul par Sonni Ali Ber.

A partir du XVIe siècle, c'est tout un autre facteur qui provoquera les migrations peul. Du XVIe jusqu'au milieu du XIXe siècle, des déplacements massifs des Peul sont observés à partir du Sénégal et du Mali en direction de l'Est. Ils sont pour la plupart causés par l'instabilité politique qui prévalait dans la région.

Cette instabilité est provoquée par l'invasion marocaine de l'empire Songhay. En effet, en 1591, l'armée du sultan Ahmad Al-Mansur du Maroc envahit l'empire et vainquit à Tondibi, Askia Issihak II empereur du Songhay, lequel entra en décadence. Cet événement précipita la chute de l'empire et transforma toute la région en un environnement anarchique où chacun est maître de soi. De petits royaumes autrefois sous la tutelle du grand empire commencent par émerger. "Les ethnies jadis intégrées recouvrent leur autonomie, et l'on voit

---

1. KATI (M.) *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve, 1964, pp. 82-83.

2. BAKA (H.) *Contribution à l'histoire des migrations et la mise en place des populations peules de la rive gurma du fleuve Niger entre Lamordé et Say (XVIIe et XIXe siècles)*, UNB, FLASH, mémoire de maîtrise d'histoire, 1991, p. 11.

naître les royaumes tel celui des bambara de Ségou, du Dendi ; les principautés peules du Macina s'agitent." <sup>1</sup>

L'incertitude politique pressa les migrations peul en direction de l'Est et même jusqu'aux confins de la ville actuelle de Niamey et ses alentours où certains fondèrent un Emirat appelé *Bitinkooji*.

En parlant des Peul de *Bitinkooji*, Hassan Baka écrit : "toutes les traditions recueillies dans la région s'accordent à reconnaître que les *bitinkoobe* sont les premiers peul à occuper la région comprise entre *Lamorde* et *Say*, hormis les *Bahabe* qui constituaient un petit groupe vivant auprès des populations Gourmantché. Et il ajoute en citant le *Tarikh de Douentza*... « Ils ont été déplacés avec leur *Ardo Hamadi* par Askia Mohamed, à la suite des troubles au Macina pour une succession au pouvoir. Ces foubé qui avaient alors été installés dans le district de Bitim (en aval d'Ansongo) sont connus encore sous le nom de *bitinkoobe*. »" <sup>2</sup>

S'ils ont été déplacés par Askia Mohamed, cela signifie qu'ils auraient débuté leur migration en direction du Niger (*Lamorde* et *Say*) vers la fin du XVe ou au début du XVIe siècle, car Askia Mohamed n'a pris les rênes du pouvoir de l'empire Songhay qu'en 1493.

Vers le milieu du XIXe siècle, alors que le Macina était devenu un empire théocratique prospère en pleine expansion, il fut annexé par l'empereur Al-Hahj Omar Tall venu du fouta du Sénégal. En 1854, il s'empare du royaume bambara de Kaarta et du Macina en 1862. Ces expéditions dirigées par Omar Tall vers des royaumes à travers le delta intérieur du Niger, renforcèrent l'instabilité politique et l'insécurité, et y fragilisèrent la plupart des royaumes. Mais, c'est surtout sa victoire sur le Macina qui fut le facteur essentiel des migrations au cours de ce siècle.

---

1. DIALLO (H.) *Les foubé de la haute volta et les influences extérieures*, Paris, 1976, thèse de 3e cycle, p.62.

2. BAKA (H.). Op.cit. pp. 22 - 23.

Il faut noter qu'Al-Hadj Omar Tall était de la confrérie de *Tidjaniyya* tandis que les Peul du Macina et leurs voisins Bambaras et Sonrais (convertis à l'Islam) étaient de la confrérie *Quadiriyya*. Donc, tous ceux qui ne partageaient pas sa vision de l'islam immigraient vers des régions paisibles et exemptes de sa domination. Ces agressions entre frères musulmans accentuèrent les mouvements Est-Ouest amorcés depuis le XVe siècle. En se déplaçant vers l'Est, les Peul annexèrent le *Haire* (Douentza, Boni, Hombori) et poussèrent jusqu'au Djelgodji (*Jelgooji*) au Nord du Burkina Faso.

La conversion des Peul à l'islam fut aussi un facteur mais plutôt infime des migrations peul. Pour accomplir l'un des cinq piliers de l'islam (le pèlerinage à la Mecque), des familles entières quittaient leurs villages (bétail, femmes et enfants... compris) en direction de l'Arabie. Certains passaient des années avant d'atteindre le but, car ils faisaient des escales qui duraient souvent un mois et plus avant de reprendre la route.

D'après l'un des nos informateurs, ce désir ardent d'effectuer le pèlerinage aurait poussé le grand-père d'Ousmane dan Fodio à quitter son Fouta-Toro (Sénégal) avec tout un monde en direction de la Mecque.

Sur cette migration liée à la religion, l'Imam IBRAHIM nous livre ici une information qu'il assure avoir obtenue dans les documents laissés par Ousmane dan Fodio. Ainsi affirme-t-il : " le grand-père de dan Fodio a quitté son village avec environ une cinquantaine de personnes (frères, cousins, femmes et enfants) avec tout leur bétail. Le grand-père de dan Fodio avait trois fils dont Adama, Yakouba et Djongooga. Ils firent un périple de plusieurs mois avant d'atteindre le Nord du Nigeria actuel. Une fois au Nigeria, plusieurs d'entre eux renoncèrent au voyage car ils avaient perdu une grande partie de leur troupeau suite à des épidémies durant le périple.

Mais, Adama le fils aîné du grand-père, lui, continua le voyage jusqu'aux confins du pays Kanouri (l'actuel Borno state ; Nigeria). Il y passa le reste de sa vie, enseignant aux populations locales le Coran et les livres islamiques. On le surnomma Modibo Adama ; il étendit son influence dans toute la région, d'où le nom de Adamawa state (Nigeria). Ses descendants seraient les Peul du Nord-est du Nigeria et du Nord Cameroun.

Le fils cadet Djongooga descendit vers le fleuve Niger en direction du Nord-ouest du Nigeria (Birni-Kebbi et Bunza notamment). Les descendants de Djongooga seraient les *Jogadankoobe*, qu'on retrouve au Nord-ouest du Nigeria mais aussi aux alentours des frontières Benin-Niger-Nigeria (Malanville, Madékali, Gaya, Kamba...).

Le second fils Yakouba resta avec son père ; et c'est ce Yakouba qui est le père de dan Fodio, le fondateur de l'empire théocratique de Sokoto. Après les exploits acquis par Ousmane dan Fodio suite à ses djihads lancés contre les païens Haoussa, plusieurs groupes de Peul quittèrent l'Ouest notamment le Sénégal pour le rejoindre.

Bon nombre de ces clans qui avaient quitté le Sénégal au milieu du XIXe siècle en direction de Sokoto, vivent aujourd'hui dans l'Etat de Jigawa précisément dans le village de Danlema." <sup>1</sup>

Si les migrations peul sont, au début, principalement liées à l'insécurité et aux crises politiques qui ont dominé la boucle du Niger entre le XVe et le XIXe siècle, elles sont également occasionnées par des crises économiques dont les préludes ne sont autres que ces mêmes instabilités politiques.

Après la chute de l'empire Songhay, l'anarchie et la loi du plus fort s'imposèrent comme meilleur moyen de survie. Et dès que les petits royaumes se sont libérés, ils ont commencé par imposer de lourdes taxes aux populations et aux caravaniers ; histoire de

---

1. Information obtenue de l'Imam Ibrahim : *Imam de la mosquée centrale de Malanville*, interrogé le 14 Octobre 2012 à Malanville ; 67 ans.

remplir les caisses des palais. Des expéditions de pillages et des razzias y étaient devenues monnaie courante. D'après Diallo Hamidou : "en 1647, le Pacha de l'époque expliquait les raisons de l'expédition de Hombori en ces termes : « le palais manquait d'argent. »" <sup>1</sup>

Il faut aussi souligner que la victoire des Touareg sur Gao en 1680 n'a fait qu'empirer la situation économique. Les attaques contre les caravanes et les pillages se multiplient. Les caravanes se raréfient ; ce qui augmenta les risques de razzias de bétail. Pour échapper aux attaques dirigées contre leur bétail, les Peul se déplacèrent avec le reste de leurs troupeaux vers des régions paisibles et agréables.

A côté de toutes ces raisons précédemment citées, certains phénomènes tout aussi importants, obligèrent les Peul à immigrer vers l'Est. Ces phénomènes sont d'ordre démographique et climatique.

L'une des caractéristiques de la vie d'un pasteur peul est la recherche constante des zones de pâture. Et comme la région de la boucle du Niger est très riche en matière d'herbes nutritives et notamment du "*Burgu*" (*Echinochloa Stagina*), elle attire plusieurs troupeaux de vaches dans ses différentes localités. Chaque clan peul s'installe et lutte pour avoir de vastes territoires de pâturage. Pour illustrer ce désir de posséder de grande surface de pâture, Seidou Bio Nigan écrit : "le *pullo* a toujours besoin d'un parcours de nomadisation assez étendu pour faire paître son troupeau..." <sup>2</sup>

L'occupation initiale des espaces était pacifique, mais l'arrivée de nouvelles vagues de migrants dans la région renforce la volonté de contrôler et de limiter les espaces de part et d'autre. Alors que les Peul voulaient posséder et contrôler de vastes domaines de pâturage, les Bambara et les Mossi luttèrent pour élargir des espaces cultivables.

---

1. DIALLO (H.): op.cit. p.62.

2. NIGAN (S.B.) : *Contribution à l'histoire des fulbé du monde baatonu dans la période précoloniale*, UNB, FLASH, mémoire de maîtrise d'histoire, 1993, p. 30.

Parlant de cette course aux grands espaces, Jean Gallais affirme : "ces migrations du XVe au XVIIIe siècle prennent le delta en tenaille. Au Nord-ouest les éleveurs nomades pénètrent dans la région du Diaka et progressent vers le Sud ; tandis que les colons paysans bambara progressent du rivage méridional vers le Nord-est." <sup>1</sup> Ce besoin énorme de contrôler des surfaces étendues de pâture ou de culture, débouche sur des affrontements entre éleveurs peul et agriculteurs bambaras ; ce qui déclencha de nouveau, des déplacements peul vers des contrées clémentes et vastes.

La densité des troupeaux et l'expansion des zones de cultures réduisirent les espaces de pâtures et rendirent la vie des Peul difficile. C'est cette densité et les impacts qui lui sont liés (rétrécissement des espaces de pâturage, élargissement des surfaces cultivables) qui sont à l'origine des certaines migrations peul en direction du Niger, du Nigeria, du Burkina Faso et même du Nord Benin. Selon Seidou B. Nigan : "la raison fondamentale de la dispersion du clan des Dicko, premier clan à s'installer à Bagu au Sud de Kaani (Kandi ; Benin) est ce surpeuplement causé par l'arrivée de nouvelles vagues de migrants." <sup>2</sup>

En plus de toutes ces difficultés qui frappent la boucle du Niger, des phénomènes liés aux catastrophes naturelles qui la gangrènent s'ajoutent ; aggravant ainsi, les vicissitudes de la vie qui rongent sa population.

En effet, de longue sécheresse persistante et des inondations frappèrent la région à des périodes successives durant deux siècles ; ce qui eut pour conséquences de longues périodes de famines incitant de ce fait, d'énormes groupes de populations du delta intérieur du Niger à immigrer vers d'autres régions à travers l'Afrique de l'Ouest. Les Peul, touchés de plein fouet par ces aléas climatiques émigrent vers l'Est avec leur bétail.

Sissoko nous livre les détails et l'ampleur des famines en ces termes : "les XVIIe et XVIIIe siècles sont jalonnées d'années de famine : 1616 ; 1643 ; 1669 ; 1695 ; 1704..."

---

1. GALLAIS (J.) : *Le delta intérieur du Niger*, mémoires de l'IFAN no 79, Dakar, 1967, p.93.

2. SEIDOU (B.N.) ; op.cit. p.30

La fréquence des grandes famines est de 7 à 10 ans environ au XVIIe siècle et de 5 ans au XVIIIe siècle. Deux famines l'une au XVIIe siècle, de 1639 à 1643, l'autre au XVIIIe siècle, de 1738 à 1756, marquèrent profondément le déclin de la boucle du Niger. La plus grave était celle de 1738 à 1756 ; ainsi à Tombouctou, la moitié de la population trouva la mort." <sup>1</sup>

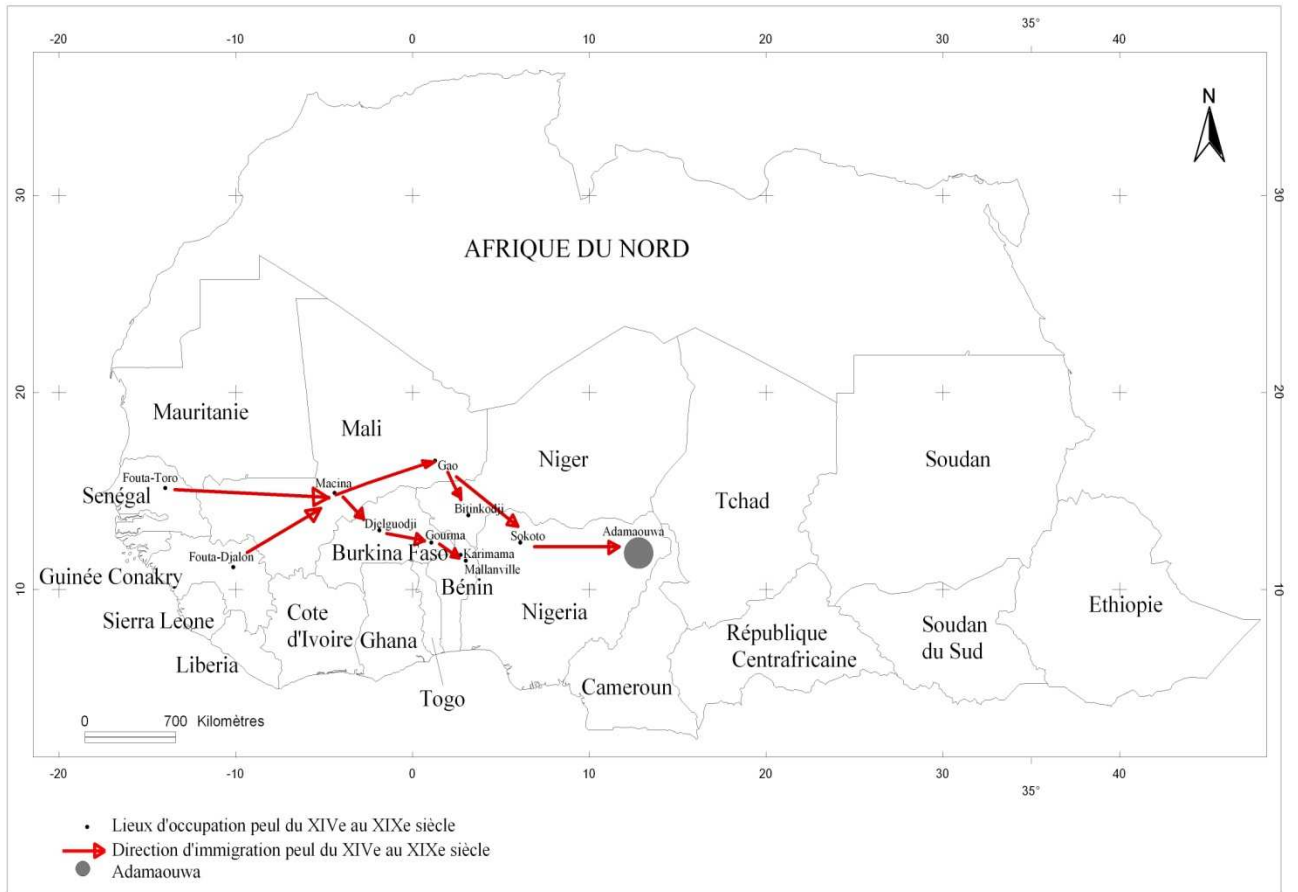
L'agression de l'armée marocaine et sa victoire à Tondibi en 1591 sonnent le glas de l'empire Songhay et de toute sa civilisation. Et cette invasion marocaine était le prélude à l'instabilité politique et à l'insécurité qui ont conduit toute la région du delta intérieur du Niger aux graves crises économiques, aux razzias des bétails, aux pillages des caravanes...

Tous ces phénomènes humains accompagnés de catastrophes naturelles transformèrent la boucle du Niger en une cité embrasée où la vie est impossible. Elle se vida de ses populations notamment les Peul qui émigrèrent vers l'Est en direction du Niger, du Burkina Faso, du Nigeria et jusqu'aux confins Benin-Niger-Nigeria.

**Figure 1 :** Quelques itinéraires de migration peul à travers l'Afrique de l'Ouest du XVe au XIXesiècle.

---

1. CISSOKO (S.M.) : "Traits fondamentaux des Sociétés du Soudan Occidental, du XVIIe au début du XIXe siècle» in BIFAN t XXXI série B, 3, 1968, p.813.



## C. LA PROVENANCE DES PEUL ETABLIS SUR LE TERRITOIRE DENDI-FOULAN

Les Peul de la région Malanville-Karimama forment une grande communauté aux origines diverses. Bien qu'à certains endroits (Mamassi peul et Malanville notamment) ils forment un ensemble compact suite à des brassages claniques, les sources orales collectées auprès des sages permettent aujourd'hui de reconstituer les points de départ de chaque clan et les dates approximatives de leurs arrivées. Plusieurs chercheurs qui ont travaillé sur le Nord du Bénin reconnaissent d'ailleurs la diversité de provenance des Peul au Bénin.

Paul Marty dans son livre « Etudes sur l'Islam au Dahomey » écrit : "ceux de l'Ouest semblent se rattacher aux groupements peul des pays mandés et de la boucle du Niger ; ceux de l'Est semblent au contraire venir du Nord-est. Il semble en tout cas que l'arrivée dans le pays du plus grand nombre d'entre eux remonte au début du XIXe siècle." <sup>1</sup>

En parlant de la diversité d'origine des Peul du Nord Bénin, Labouret cité par Jacques Lombard affirme que «c'est à partir surtout du XVIIe siècle que les peuls se multiplièrent en pays Mossi et Gurma, puis dans le Katsina et le Gobir. Or la plupart de ceux installés au Dahomey semblent être venus du Gurma, quelques-uns du Niger et se donnent une origine plus lointaine : le Fouta-Toro." <sup>2</sup>

Toujours parlant de cette diversité, Robert Cornevin de son côté écrit : "les autres migrations peules furent pacifiques. Elles ont lieu essentiellement à partir de la Haute-Volta du pays Gurma sans doute depuis le début du XVIIIe siècle." <sup>3</sup>

---

1. MARTY (P.) : "Etudes sur l'Islam au Dahomey". ed. Leroux, collection de la revue du monde musulman, Paris, 1926, p.168.

2. LABOURET (H.) : cité par Lombard (J.) : *Structure de type "féodal" en Afrique Noire. Etude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1965, P.95.

3. CORNEVIN (R.) : *La République Populaire du Bénin Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, p.65.

Si ces auteurs s'accordent tous à confirmer la diversité de l'origine des Peul du Nord Bénin, les dates de leurs arrivées demeurent un point de discorde. Mais avec l'analyse des sources orales, les périodes d'arrivées de chaque groupe peuvent être déterminées.

Dans la région Dendi-Foulan (région Malanville –Karimama) et notamment dans la commune de Karimama, la majorité des Peul qui y vivent, viennent du Nord (frontière Bénin-Niger) et du Nord-Ouest (frontière Bénin-Burkina Faso). Mais il y a aussi ceux qui viennent de l'Est (frontière Bénin-Nigeria) et de l'intérieur du Bénin de la région de Kandi.

Tous nos informateurs reconnaissent la diversité de provenance des Peul de cette région et affirment que les groupes y sont arrivés à des périodes différentes. Ainsi, "les *Jogadankoobe* selon MAMAN SAMBO, seraient arrivés sur le territoire actuel du Bénin vers la fin du XVIIIe siècle. Ils ont quitté le pays Haoussa à *Maayel-Nagana* (Kebbi State ; Nigeria) avant de venir s'installer à Madékali (Commune de Malanville ; Bénin) où ils ont fondé un petit village du nom de *Jiljil* (Tassi-Djindé en dendi). Il ajoute que les *Gurmaabe* et les *Nyibagankoobe* viennent respectivement du *Gurma* (Burkina Faso) et du *Daallol* (Birni-Ngaoré ; Niger) ; ils seraient arrivés au début du XIXe siècle sauf que les *Gurmaabe* ont précédé les autres dans la région Dendi-Foulan d'une vingtaine d'années environ." <sup>1</sup>

Pour BOURAIMA DOTTI, "les *Jogadankoobe* ont migré depuis *Jogadeeji* et *Maayel-Nagana* au Nigeria en direction de Madékali en passant par Ilo et Lolo (Kebbi State). Non loin de Madékali, ils ont créé un village *Jiljil* avant de s'établir définitivement sur le site actuel de la ville de Malanville.

Selon ce même informateur ; les *Gurmaabe* établis à Karimama et Malanville sont tous issus d'un même village appelé *Suudu Faanu* dans le *Gurma* avant de s'installer à Kofouno à l'Ouest de Karimama. De là, ils se sont scindés en deux groupes ; les uns se sont

---

1. Mamam Sambo : *peul sédentaire*, âge : 76 ans, interrogé à Malanville le 7 Novembre 2012.

déplacés vers Mamassi Gurma puis à 5km de Karimama où ils ont rejoint d'autres Peul qui, eux, étaient venus de Sokoto. Ensemble ils créent le village de Mamassi Peul. Les autres en se dirigeant vers l'Est arrivent à Malanville (déjà habité par les *Jogadankoobe*) et s'y installent de façon permanente." <sup>1</sup>

"Les *Bitinkoobe* et les *Nyibagankoobe* affirme OUMAROU MANOUGA sont tous venus du Niger mais à des lieux et époques divers. Les *Nyibagankoobe* sont arrivés de *Daallol Bayero* au début du XIXe siècle. Ils se sont d'abord installés à Molla puis Kara-Tédji et Tolodjoujou avant de rejoindre les *Jogadankoobe* et les *Gurmaabe* à Malanville." <sup>2</sup>

Selon les informations obtenues des sources orales, les *Bitinkoobe* seraient venus au Bénin en trois différentes vagues et à des périodes diverses. Ils sont tous issus d'un même Emirat (Emirat de Bitinkodji) mais de villages différents.

La première vague a quitté *Duune Neeni* au XIXe siècle pour rejoindre à Mamassi Peul les *Gurmaabe* et les Peul de Sokoto préinstallés. La deuxième vague est venue de Kolo puis *Dallol Bayero*. Après une longue halte dans le *Dallol*, ils ont émigré au Nord du Bénin dans les environs de Karimama au milieu du XIXe siècle. La dernière vague la plus récente est arrivée au début du XXe siècle. Elle a quitté *Caygiriire* pour le pays Haoussa dans l'Etat actuel de Sokoto avant de revenir vers Madékali et continuer jusqu'à Bogo-Bogo (Commune de Karimama) où ils créent un village du nom de *Dogan* (kogoungou en dendi).

D'après AMADOU TALFI : "les *Bitinkoobe* viennent tous de *Bitinkooji*. Les uns ont quitté *Duune Neeni* pour s'installer à Mamassi peul ; les autres sont venus de Kolo à la demande de Bayero qui avait besoin des populations peul pour élargir son royaume après sa victoire sur Issa Korombé et se sont établis dans le *Dallol Bayero* (République du Niger) pour un long moment dans un village appelé Rogui (environ une vingtaine de kilomètres à l'Est de

---

1. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 24 Novembre 2012.

2. Oumara Manouga : *vétérinaire retraité et éleveur*, âge : 83 ans, Malanville le 12 Septembre 2012.

Birni N'goouré). C'est de Rogui qu'ils sont venus au Bénin en passant par Boumba (République du Niger). Au Bénin ils se sont installés aux alentours de Kompa (Commune de Karimama) dans un village nommé Pékinga (Pecciiga), fondé par des *torobbe*, il y a deux siècles environ.

La toute dernière migration des *Bitinkoobe* sur le territoire béninois est très récente et date des années 1930. Ils ont quitté *Petoy Leydi* à *Caygiriire* en direction de l'Est dans l'état de Sokoto à *Joguirma*. Ils y sont restés trois ans environ avant de descendre vers Bunza (Kebbi State) puis Madékali via Lolo et continuer jusqu'à Torio. Non loin de Torio, ils fondent un village du nom de *Dogan* sur les berges du fleuve Niger." <sup>1</sup>

AMADOU SOULEY IDDI pour sa part affirme que "les premiers *Bitinkoobe* venus au Dahomey, se sont installés à Mamassi Peul dans le courant du XIXe siècle. Peu de temps après, d'autres venus de Kolo se sont fixés à Pekinga en passant par Rogui, Boyi Bangou et Boumba avant de rejoindre le Bénin dans ce village très ancien.

Les *Bitinkoobe* récemment venus ont quitté Haoussa (le nord du Nigeria) pour s'installer à *Dogan* puis à Malanville. Ils ont quitté *Joguirma* un village de Sokoto en 1937 et sont arrivés à Bogo-Bogo dans la même année.

Le berceau de cette troisième vague de *Bitinkoobe* est *Petoy Leydi* dans l'émirat de Bitinkodji. Ils ont quitté leur village en 1934 pour prendre la direction de l'Est vers Sokoto. Ainsi, ils traversent le fleuve Niger à Tili et montent vers Kouré puis *Fakara* dans le *Daallol Bayero*. De *Fakara* ils continuent sur Djigui Dosso, Débé et Guedja. A partir de Guedja ils voyagèrent jusqu'à *Joguirma*. Ils sont restés à *Joguirma* pendant trois ans, dit l'informateur, avant d'entamer un long périple qui les conduira vers Bunza, Bakuwaye, Takalafia, Keje, Dacingari et *Aljannare*. Ils traversèrent la vallée du Niger de sa rive gauche à sa rive droite à

---

1. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 30 Septembre 2012.

*Aljannare*. Ainsi, ils se dirigèrent vers Kasadi, Lolo (toujours dans le Nigeria) puis Madékali (dans le Bénin) *Jaaja-Baali* (Ile des oiseaux ; Commune de Malanville) puis Molla et *Yayre Jigaaje* (bas-fonds de Tondikowaria ; Commune de Karimama). Ils franchissent à nouveau le Niger au niveau de ces bas-fonds et remontent vers l'Île de Lété et continuent jusqu'à Djigui Dosso (République du Niger) où ils passent toute la saison pluvieuse.

A la fin de la saison, ils reviennent vers Katanga (village nigérien au bord du fleuve ; frontière Bénin-Niger), ils y traversent la vallée du Niger, remontent vers Toura et s'établissent non loin de Torio sur les berges du fleuve Niger. Là ils créent *Dogan* leur premier village dans le Dahomey en 1937.

Durant leur périple [de Joguirma à Djigui Dosso] nous affirme Amadou Souley IDDI, ils n'ont fait aucune halte de plus de trois jours sauf à Keje et Kasadi où respectivement Yero Siddikou MAROU et Ali Bouraima IDDI naquirent ; ils y restèrent une semaine pour baptiser les nouveaux nés.

Trente sept ans après l'installation à *Dogan*, Souley IDDI KOTIA, l'un des frères des *Bitinkoobe* de ce village migre avec toute sa famille vers Malanville. Quelques années plus tard, il est suivi par plusieurs de ses neveux et petit-fils ; ils forment aujourd'hui la grande communauté *Bitinkooji* de Malanville.

Pour ce qui est des *Barguube* et des *Nyibagankoobe*, l'informateur affirme que « les *Barguube* sont arrivés dans la région Malanville-Karimama dans les années 1940 en provenance de Kandi, tandis que les *Nyibagankoobe* se sont établis dans cette région il y a plus d'un siècle. »<sup>1</sup>

---

1. Amadou Souley IDDI : *peul éleveur* ; âge : 74 ans ; interrogé à Malanville le 4 Décembre 2012.

MOUMINIDJO TABOU de son côté affirme que "les *Barguube* sont venus de la région de Kandi et peuplent les campements peul situés aux alentours de Guéné et les villages de Tolodjougou, Sindé..."<sup>1</sup>

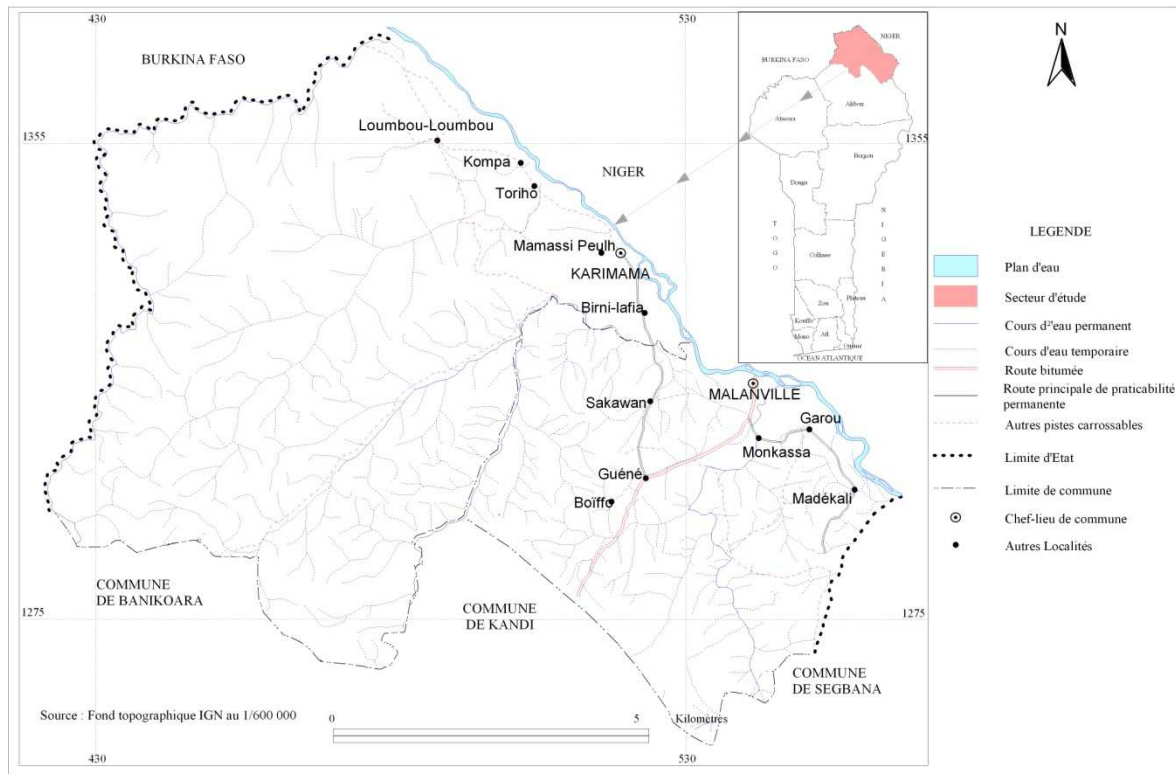
Après l'analyse des sources orales recueillies, on réalise que les Peul de la région Dendi-Foulan sont effectivement issus d'horizons divers et qu'ils sont en grande majorité arrivés dans cette région au XIXe siècle. Seuls les *Bitinkoobe* de *Petoy Leydi* venus au début du XXe siècle fournissent des dates exactes de leur installation à *Dogan* et à *Malanville*.

Que signifie « être Peul » chez les *Fulbe* du Dendi-Foulan et quels sont les patronymes de chacun de ces groupes venus de lieux différents mais, qui ont un principe commun : le *Pulaaku*.

---

1. Mouminidjo TABOU : *Rouga de Dégué-Dégué* ; âge : 77 ans, interrogé à Dégué-Dégué le 23 Novembre 2012.

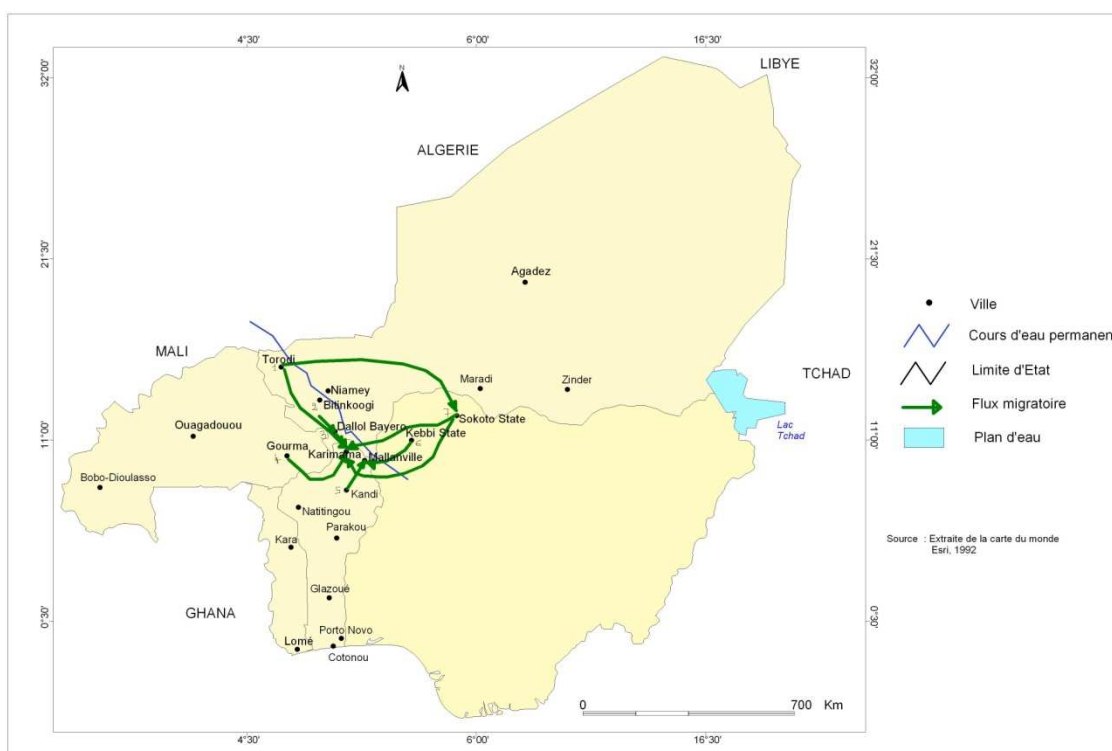
**Figure 2 : Carte de situation des communes de Malanville et de Karimama**



**Figure 1 : Carte de situation des communes de Karimama et de Malanville**

**Figure 3 :** Carte de provenance des groupes et des clans peul installés dans les communes de Malanville et de Karimama

- 1) Clan Toorobbe ;
- 2) Clan Diallo ou Bitinkoobe ;
- 3) Clan Ba, Barry ou Nyibagankoobe ;
- 4) Clan Dicko et quelques Diallo ;
- 5) Probablement Dicko ;
- 6) Ba ou Jogadankoobe ;
- 7) Clan Toorobbe.



## **CHAPITRE II : LES ELEMENTS IDENTITAIRES ET LES NOMS SOCIAUX PEUL**

Dans l'idéologie peul en général, la morale constitue le noyau à partir duquel tout se crée, tout se manifeste, tout se fait remarquer. La morale se manifeste dans chaque Peul partout et à tout moment dans chaque acte, chaque geste qu'il effectue au quotidien. Elle se compose des maximes sans lesquelles le Peul cesserait d'être un *Pullo*.

Il y a aussi le patronyme (*Ba, Barry, Diallo, ly...*) ou le *Jam'moore* qui est un sobriquet par lequel les Peul se désignent pour se distinguer les uns des autres en tant que membre d'une même communauté. Le nom du clan rattache toujours le Peul à son originalité initialement liée aux quatre éléments de la nature et aux quatre couleurs des robes des bovidés que nous détaillerons plus tard.

### **A. LES PRINCIPAUX PILIERS DU *PULAAKU***

Malgré la grande dispersion géographique des groupes peul, il y a des caractéristiques qui se retrouvent dans chacun d'eux et qui permettent de définir une identité peul commune. Et s'il y a une constitution peul universelle et respectée au-delà des frontières à travers le monde peul de la Mauritanie au Soudan et en Centrafrique, cela ne peut être que le *Pulaaku*. Le *pulaaku* est la morale à travers laquelle, chaque Peul manifeste son identité *Pullo*.

*Pulaaku* vient du mot *pullo* et comme l'a bien dit Kiesman : " *pulaaku* dérive du *pullo*, *fulbe* (un peul, des peuls), *fulfulde* (la langue peule), *pulaade* (agir comme peul) et enfin *pulaaku* (les qualités appropriées aux peul)." <sup>1</sup> Le *pulaaku* est un ensemble de valeurs, de comportements, de gestes, d'actes etc. codifié qui caractérise l'identité peul. A travers ses diverses maximes, il exige des Peul une ligne de conduite à suivre, à la fois pour montrer son respect aux autres, exprimer sa liberté, affirmer son identité, bref atteindre l'idéal. Cet idéal

---

1. Kiesman cité par Michel Labro dans "jusqu'à quand les Bororos marcheront-ils devant leur bœufs" in les dernières tribus, Paris, Flammarion, 1988, p.63.

du *pulaaku* pour Martine Guichard, "comporte deux tendances contradictoires : il implique la soumission à l'impératif social et autorise cependant une déviance de cet idéal considéré comme une manifestation de liberté individuelle. La liberté étant l'idéal suprême, il ne peut être question de soumission totale au *pulaaku*, mais plutôt d'une mise en scène judicieuse des qualités la constituant de manière à assurer une continuité de comportement."<sup>1</sup>

Au-delà de la langue et du système social basé sur le pastoralisme, l'identité peut s'exprimer également par le *pulaaku* dont les principales règles sont :

- ***Munyal*** : qui signifie la maîtrise de soi, la patience, mais aussi l'endurance ;
- ***Semteene*** : veut dire littéralement la honte, mais implique la modestie, la pudeur et la réserve ;
- ***Cuusal*** : se définit par le courage, la bravoure, la témérité ;
- ***Berne*** : se traduit littéralement par le cœur, mais prend ici le sens de la compassion ;
- ***Hak'killo*** : c'est le savoir-être et le savoir-vivre.

L'application de ces concepts implique le respect strict de certains interdits comme le fait de ne pas prononcer le nom de ses beaux parents ; de ne pas appeler son mari par son propre nom, encore moins celui de son propre père ; de ne ni manger en public ni chez sa belle famille ; de ne jamais vider le repas d'un plat où que se soit et ce, quelle que soit la quantité. Mais elle oblige aussi l'accomplissement de certains devoirs comme l'assistance d'un confrère en difficulté ; le respect de ses parents et des sages peul ; l'amour du bétail...

A côté du *pulaaku*, il y a « *Laawol fulfulde* » (la voie peul) qui est un ensemble de lois qui régit les rapports entre les bergers et leur chefs et déterminent les comportements des

---

1 GUICHARD (M.) : "l'ethnisation de la société peule du borgou (Bénin)" in *Cahiers d'Etudes africaines*, 117, XXX-I, p.30.

pasteurs face aux bovins. Il est complémentaire au *Pulaaku*, mais s'applique plus aux Peul pasteurs qu'à l'ensemble des Peul.

AMADOU KOKO définit le *Laawol fulfulde* comme "une directive que doivent observer les pasteurs vis-à-vis des bovins et des chefs des bergers (*Garso*)."<sup>1</sup> Il (*Laawol fulfulde*) se manifeste par le respect du *Garso* et l'exécution de ses ordres ou conseils, par l'amour inconditionnel des bovins et particulièrement du « *Hab'banaaye* », par la prise en charge d'un bétail perdu, par l'assistance d'un bétail en difficulté... Mais il exige aussi l'observation de certains interdits comme le fait de rendre visite, vendre et/ou acheter quelque chose à quelqu'un qui est sous l'embargo (*Camaaki*) d'une communauté peul donnée.

Selon DOTIA AMADOU S. IDDI : "quand vous rencontrez un bétail perdu, quelque soit la situation dans laquelle vous êtes, vous devez l'ajouter à votre troupeau et s'en occuper pendant au moins une semaine ; le temps que le propriétaire le retrouve.

Si par hasard un animal (bœuf, mouton, chèvre) perdu ou en détresse se joint à votre troupeau et que vous n'en prenez pas soin ou si vous le renvoyez, vous violez *Laawol fulfulde* et vous êtes passible d'une peine allant des amendes à l'exclusion temporaire, voire la mise sous l'embargo."<sup>2</sup>

Pour BOURAIMA DOTTI : "le *Pulaaku* et le *Laawol fulfulde* sont une voie de sagesse et de bonté à laquelle rien ne peut s'égaliser. Si l'on déprécie le *Pulaaku* et le *laawol fulfulde*, l'on perd sa qualité de Peul noble (*dimo* ; pluriel : *rimbe*) et son identité."<sup>3</sup>

Mais au-delà de ces valeurs conceptuelles, le *pulaaku* se manifeste dans chaque geste du quotidien et lors des grands jours, face aux vicissitudes de l'existence. Il faut souligner que pour les Peul, le suivi strict des concepts du *Pulaaku* conduit l'être humain au plus haut degré

---

1. Amadou Koko ; peul éleveur ; âge : 54 ans environ ; interrogé à Kofouno le 6 Décembre 2013.

2. Dottie Amadou Souley Iddi ; peul éleveur, âge : 43 ans, interrogé à Kara Gorou-kambou le 3 Décembre 2012

3. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 26 Novembre 2012.

de perfection qu'il puisse imaginer. "Toute l'idéologie peul est basée sur ces concepts dit OUMAROU B. SIDDIKOU car ajoute -t-il, même si vous êtes un Peul et que vous n'avez pas le *pulaaku* en vous, on vous traite de « *kaado*<sup>o1</sup> »." <sup>2</sup>

Ainsi le non respect des règles du *Pulaaku* peut-il automatiquement conduire à la perte de l'identité morale du Peul. Selon eux (les Peul), le *Pulaaku* est un condensé de valeurs morales sans lesquelles les sociétés peul seraient dénuées de tout sens et de dignité, car l'essence même du *Pullo*, c'est le *pulaaku*. C'est pour cela que les griots, tout en s'appuyant sur les patronymes dans leurs éloges, utilisent ce référent idéal en démontrant de quelle manière un personnage a pu dans sa vie incarner le *pulaaku* et servir de modèle aux générations futures.

## **B. LES DIFFERENTS GROUPES PEUL**

Même si aujourd'hui, l'on désigne les Peul avec des vingtaines de noms claniques, nous savons que ces noms ne sont pas les patronymes originels des Peul. Ces noms sont souvent dérivés des noms de régions d'origine (comme les *Torobbe* du Fouta-Toro au Sénégal), d'un lieu d'escale marquant pendant la migration (*Gurmaabe*, *Bitinkoobe*), mais aussi du nom de race bovine que l'on possède (*Bodejiibe*, *Gudalinkoobe*), etc.

Avec le temps, les noms identitaires peul se sont multipliés en rapport avec les activités de chaque groupe. A l'origine, l'identité était basée sur le pastoralisme et centrée sur la vache. Ensuite avec l'avènement de l'islam, les identités se sont accentuées ; les uns sur l'islam et les autres sur les conquêtes territoriales

Aujourd'hui encore la majorité s'identifie à l'élevage et à la vache appelé Peul de la vache (*Fulbe Na'i*). Ceux attachés à l'islam et à l'enseignement coranique sont désignés Peul

---

1. ° *Kaado* est un terme utilisé par les Peul de l'Afrique de l'Ouest pour désigner tout peuple qui n'est ni Peul, ni Blanc (Arabe, Européen, Chinois...). Mais à partir de l'Est du Nigéria jusqu'en Centrafrique, *Kaado* signifie non seulement les non-Peul mais aussi un non-musulman.

2. Oumarou Boube Siddikou ; âge : 48 ans ; interrogé à Cotonou le 10 janvier 2013

du livre (*Fulbe diina* ou *Modibaabe*). Quant-à-ceux qui tiennent le pouvoir dans les vastes territoires, ils sont appelés Peul du pouvoir (*Fulbe laamu* ; *Fulbe tube*).

Mais à l'origine, tous les peul se reconnaissaient à travers quatre clans qui sont en concordance d'une part avec les éléments de la nature, le feu, l'air, l'eau et la terre ; et d'autre part avec les robes des bovidés, jaune, rouge, noir et blanc. Les quatre clans originels identifiés à ces éléments sont : *Diallo (Jallo)*, *Ba*, *Barry* et *Sow*. Ces noms claniques permettent de situer et d'identifier l'individu (peul) par rapport à d'autres communautés peul.

Selon Salamatou Sow : " à chaque clan est associé une direction, un élément de la nature, une robe de bovidé auquel il est identifié. Ainsi :

- ***Jal ou Jallo*** est associé à l'est, au soleil levant, avec le feu comme symbole et la vache jaune *oole* comme alliée ;
- ***Ba*** est configuré à l'ouest, au soleil couchant, symbolisé par l'air et associé à la vache rouge *woodeeye* ;
- ***Bari*** est placé au nord, avec la terre comme symbole et la vache blanche *raneeye* comme alliée ;
- ***Sow*** a sa place au sud, avec l'eau comme symbole et la vache noire *baleeye* comme alliée.

Nord (terre, <i>Bari</i> , Blanche)	
Ouest (air, <i>Ba</i> , rouge)	Est (feu, <i>Diallo, Jallo</i> , jaune)
Sud (eau, <i>Sow</i> , noire)	

Cette construction de l'identité première des *Ful'be* doit être comprise dans le contexte de son « invention » cosmique : l'homme en harmonie avec la nature à partir de laquelle il trouve son activité (élevage) et sa raison de vivre (la vache comme offrande divine). On parle

de ce sentiment de peuple élu pour servir la vache sacrée, parce que l'offrande divine conditionnera fortement l'identité des *Ful'be na'i*." <sup>1</sup>

De ces quatre clans originels, il y a des variations de patronyme à travers le monde peul. Ainsi, du nom originel *Diallo (Jallo)* sont sortis les *Ka*, les *Kan* ou *Kane* ; du nom *Ba* sont issus les *Mbaalo*, *Balde* ; du nom *Barry*, il y a les *Sangaré*, les *Diakité*, les *Cissé*, ils sont aussi appelés les *Moodibaabe* (les lettrés) ; du nom *Sow* viennent les *Sidibe*, les *Dicko*, les *Soonde*.

Il y a aussi les *Torobbe* dont les noms claniques ne s'attachent à aucun de ces quatre patronymes initiales, et ce, peut-être parce qu'ils s'identifient plus aux Peul sédentaires qu'aux pasteurs nomades. Parmi les *Torobbe* les noms claniques les plus répandus sont : les *Sy*, les *Ly*, les *Boly*, les *Sall*, les *Tall* et les *Maal*.

Il existe entre les clans originels, des liens de plaisanteries qui seraient sans doute issus des alliances matrimoniales très lointaines ; les *Barry* avec les *Sow* et les *Diallo* avec les *Ba*. Seuls les *Sow* entretiennent des liens de plaisanteries avec les *Toorobbe*.

Ces noms de tribus sont encore beaucoup utilisés dans l'ouest africain du monde peul. De la Mauritanie au Sénégal, dans les Guinées (Conakry et Bissau), au Mali, au Burkina Faso et dans une grande partie de l'Ouest du Niger ils sont très vivaces. Mais à partir de l'Est du Niger jusqu'au Tchad, en Centrafrique et au Cameroun, ces patronymes ne sont plus utilisés.

Les patronymes sont appelés en peul *Jam'moore* (pluriel : *Jam'mooje*) ou *Yet'toore* (pluriel : *Jet'tooje*) qui signifie remerciement(s). Ce sont des noms honorifiques que les griots utilisent pour louer les Peul et que ces derniers utilisent eux-mêmes pour se distinguer les uns des autres.

---

1. Salamatou Sow : "Les noms sociaux en fulfulde" in *Cahiers d'études africaines*, 163-164 (2001), p.558.

Pour Salamatou Sow : "ils sont appelés *Jettoje* (pl.) *Yettore* ou *Yettoode* (sg) qui vient de *yetta* « remercier, louer ». C'est un nom honorifique par lequel on rentre en contact avec un individu et dont le rappel permet de relier l'individu à son origine, à son clan, à travers des actes solennels comme la salutation, le remerciement ou à travers la parole du griot. Ces noms du temps de l'élevage exclusif appartenaient aux pasteurs libres.

La première chose que les gens de ces régions habitués au *yettoode* vous demandent quand vous les rencontrez pour la première fois, c'est d'abord votre *yettoode* avant votre prénom, parce que ce dernier permet de vous situer dans un ensemble et de louer, à travers vous, l'ensemble auquel vous appartenez." <sup>1</sup>

Aujourd'hui avec la grande dispersion des Peul à travers toute la savane ouest africaine suite aux migrations successives liées au pâturage et aux aléas climatiques, les Peul se reconnaissent moins dans ces grands clans primordiaux et s'identifient de plus en plus à travers les localités d'origine ou d'accueil, des lieux d'étapes lors des migrations, mais aussi de type bovin qu'ils possèdent. Ainsi, il y a les *Toorobbe* qui, n'étant pas issus des clans initiaux, s'identifient d'abord à leur lieu d'origine le Fouta Toro (Sénégal), avant d'affirmer leur appartenance à tel ou tel clan (*Sy, Sall, Tall...*) des *Toorobbe*.

Le même cas se pose au niveau des *Bitinkoobe* qui sont eux, des *Diallo (Jallo)* venus de *Hayre Alu Maana* dans les environs de Macina, mais qui, lors de leur migration en direction de l'Est (Niger), auraient séjourné à *Biti* aux alentours de Gao. Une fois au Niger, bien que conservant leur patronyme, ils furent appelés par les autochtones, *Bitinkoobe* (les gens de *Biti*). Mais aujourd'hui, beaucoup de clans vivent dans cet ex-émirat de *Bitinkooji* et s'identifient d'abord comme *Bitinke* (*Bitinke* veut dire habitant de *Bitinkooji* ; sing. *Bitinke* ; plur. *Bitinkoobe*).

---

1. Salamatou Sow : op.cit. p.559

Ce qui est pertinent dans ce système tribal lié aux localités et aux races bovines, c'est que, plusieurs clans peuvent se trouver sur un territoire commun et s'identifier automatiquement à travers le nom de ce territoire : les *Maasinankoobe* (les gens de Macina). Dans cette appellation générale, il y a des identifications claniques particulières auxquelles il faut procéder pour distinguer les *Maasinankoobe* ; car au Macina, il n'y avait pas que les Barry (clan de Sékou Amadou), il y avait aussi bien des *Jallo* que des *Ba* et des *Sow*...

Aujourd'hui dans le monde peul et particulièrement dans les pays où les noms claniques ne sont plus utilisés, les Peul se distinguent à travers leur type de bovin. Ainsi parle-t-on des *Bodejiibe*, des *Jallinkoobe* ou *Jallinko'en*, des *ketejiibe*, des *Gudalinkoobe*...

Les *Jalinkoobe* sont des *Diallo* éleveurs des bovins de race « *Jal'liiji* », qui s'identifient aujourd'hui à leur bovin ; mais il faut reconnaître qu'il y a aussi d'autres clans qui s'identifient comme *Jallinkoobe*, car possédant comme race bovine *Jal'liiji*.

Selon SOUMANA SOULEY IDDI : " parmi les *Bodejiibe*, il y a des *Ba*, des *Barry*, et même les *Wodaabe*. Si votre troupeau est de la race des *Bodeeji* vous êtes un *Bodejiijo* (éleveur de vache de type *Bodeeji*). " <sup>1</sup>

Les identités peul sont aujourd'hui très nombreuses. Elles ont évolué à partir des quatre clans (*Diallo* ou *Jallo*, *Barry*, *Ba*, *Sow*) qui constituent les premières tribus peul et se sont multipliées à travers les siècles en substituant les noms originels par des noms des localités et par des noms des races bovines.

Les patronymes ne sont pas interchangeables, les gens naissent *Barry*, *Ba*, *Diallo* et meurent ainsi. Ils appartiennent à l'individu et permettent de le situer dans une communauté

---

1. Soumana Souley IDDI, peul éleveur ; âge : 60 ans ; interrogé à Kara Gorou-Kambou le 6 Décembre 2012.

peul, tandis que les identités liées aux territoires et aux types bovins s'étendent à un vaste ensemble de clans. Ainsi parle-t-on des *Gurmaabe*, des *Gudalinkoobe*, des *Bitinkoobe*...

### C. LES CLANS INSTALLEES DANS LA REGION MALANVILLE-KARIMAMA

Même si les Peul établis dans la région dendi-foulan s'identifient aujourd'hui à travers des noms de localités ou des noms de races bovines, la plupart d'entre eux n'ont complètement pas délaissé leur patronyme. Les clans majoritaires dans cette région sont les *Gurmaabe* (Peul venus du *Gurma* ; Burkina Faso), les *Bitinkoobe* (Peul venus de l'émirat de *Bitinkooji* ; Niger), les *Nyibagankoobe* (Peul originaires de *Dallol Bayero* ; Niger) et les *Jogadankoobe* (migration du Nigeria). Mais il y a aussi quelques *Toorobbe* et des *Barguube* qui eux, sont venus de la région de Kandi.

Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, ces noms (*Gurmaabe*, *Bitinkoobe*...) regroupent plusieurs différents clans en leur sein. Ils ne sont qu'une appellation générale liée à une occupation territoriale. En effet, parmi les *Gurmaabe*, on trouve aussi bien des *Diallo* que des *Dicko* ; mais il faut reconnaître que ces derniers constituent la majorité des *Gurmaabe* installés au Bénin et notamment dans la région dendi-foulan.

En parlant des migrations peul du Dahomey, Jacques Lombard écrit : "le plus grand nombre appartient au clan *Dicko* (migration du Gurma), quelques autres au clan *Diallo* (migration du Nord de la *Gold Cost*, principalement)." <sup>1</sup>

Les *Dicko* auraient probablement amorcé leur migration au XVe ou au XVIe siècle suite aux situations d'insécurité, de crises politique et économique qui prévalaient dans la région du Delta intérieur du Niger à cette époque. L'itinéraire des *Dicko* décrit ici par le Père Quillet Paul, confirme les informations de la source orale pour qui, « les *Gurmaabe* installés à

---

1. LOMBARD (J.) : "Quelques notes sur les peuls du Dahomey", in Notes Africaines IFAN, N° 73, Janvier 1957.

Malanville et à Karimama sont en grande partie des *Dicko* venus de *Suudu Faanu* dans le *Gurma* et seraient issus de la même famille. »<sup>1</sup>

Ainsi, selon lui : "ne pouvant pas supporter la persécution d'un empereur songhaï, en bref l'insécurité, le clan *Dicko* sous la direction de son *ardo* décida d'émigrer. Le devin consulté indiqua que la direction de l'Est était favorable. Longeant la N'dodjiga, ils firent une halte de quelques lunes à Koromba dans le pays Bambara au nord de la Côte d'Ivoire avant de poursuivre leur marche toujours en direction de l'Est, migration qui les conduisit dans la localité de Boré dans la région de Douanza à l'Est du Mali. Après plusieurs lunes, nos pasteurs reprirent leur migration de l'Est pour arriver à Dalla toujours dans le fief de Douanza d'où ils rejoindront par la suite la localité de Boni dépendant du roi de Douanza. Après un séjour relativement bref à Boni, ils s'installèrent à Hombori, une région montagneuse qui n'a pas très tôt été du goût des *Dicko*. Toujours à la recherche de la sécurité et de pâturages plus abondants, ils traversèrent la forêt comprise entre Hombori et Markori pour se retrouver au milieu des Bella, des Dagabe, des *Gaobe*, des *Fulbe* et des *Warwarbe* (métis de *Fulbe* et de Dagabe) à la frontière de l'actuel Burkina Faso et du Mali. Si dans cette région, les *Dicko* pouvaient trouver la sécurité escomptée, la cohabitation avec ces divers peuples ne pouvait être de leur goût, motif de leur départ pour le *Gurma* où ils s'implantèrent dans les environs de *Sudu-Fanu* dans le district de Nouma d'où encore le nom des *Gurmankobé* attribué aux *Dicko* dans le monde baatonu. Comme à la recherche d'un quelconque eldorado, les *Dicko* quittèrent le *Gurma* pour le pays baatonu avec Bagu au Sud de Kaani comme localité d'accueil. Discrètement infiltrés à Bagu, nos pasteurs séjournèrent pendant un bon moment avant d'essaimer." <sup>2</sup>

---

1. Information obtenue d'Aminou Ibrahim : Peul marabout, âge : 46 ans, à Mamassi peul le 20 Janvier 2013.

2. Communication du Père Quillet Paul au séminaire constitutif de la sous commission nationale de linguistique (fuldulde) du 20 au 27 décembre 1987 (kandi).

Mais, déjà à *Suudu Faanu*, certains membres du clan quittèrent le groupe et se dirigèrent vers Kofounou (à l'Ouest de Karimama). Après un court séjour à Kofounou, ils se divisèrent en deux groupes. Les uns s'installèrent non loin de là à Mamassi Gurma puis à Mamassi Peul ; les autres sous la direction d'Ali Djara, se dirigèrent vers Malanville où ce dernier fut d'ailleurs intronisé comme *Rouga* de la petite communauté peul de Malanville. Actuellement c'est son petit-fils (Yobi *Rouga* Bandé) qui est le *Rouga* de Malanville. Les *Gurmaabe* qui vivent aujourd'hui à Mamassi Peul et à Malanville sont bien issus du clan *Dicko* dont le père Quillet Paul a décrit le parcours.

Mais il y a aussi d'autres clans notamment les *Diallo* qui sont venus du *Gurma* et se sont installés eux aussi à Mamassi Peul. Ils seraient d'ailleurs l'un des clans fondateurs de Mamassi Peul.

D'après HAMA ALADJI MAMAN DJOBO : "les *Jallube* (sing. *Jallo*) ayant quitté Tamou au Burkina Faso sous la conduite de Kiiso, se sont installés à l'Ouest non loin du site actuel de Mamassi Peul. Mais une nuit, leurs troupeaux quittèrent le campement sous la contrainte des moustiques, en direction de Karimama. Le matin, en suivant les traces du bétail, ils tombèrent sur un campement d'autres peul, qui eux, étaient des *Toorobbe* venus de Sokoto. Sambo Gorel, le *Lamido* (chef) de ces *Toorobbe* demanda à kiiso de le rejoindre dans son campement, puisque le village de ce dernier était infesté ; ce que fit Kiiso. Ainsi ensemble fondèrent-ils Mamassi Peul au début du XIXe siècle."<sup>1</sup> Par la suite, ils seront rejoints par un autre clan *Diallo* venu de *Duune Neeni* dans l'émirat de *Bitinkooji* vers la fin du XIXe siècle. Selon MAZOU DOUMBANI : "les *Bitinkooji* (clan *Diallo*) sont venus à Mamassi autour de 1893."<sup>2</sup>

---

1. Hama Alhadji Mamam Djobo : Inam de la mosquée centrale de Mamassi peul, âge : 93 ans ; interrogé à Mamassi le 5 septembre 2013.

2. Mazou Doumbani : *roi du Dendi*, âge : 88 ans, interrogé à Malanville le 16 Septembre 2012.

D'autres *Toorobbe* originaire du Sénégal, mais cette fois-ci transitant par le Niger (notamment dans le *Dallol* où ils séjournèrent pendant longtemps) se sont eux aussi fixés dans les localités de Karimama où ils ont fondé un village nommé *Pecciiga* (Pekinga) vers la fin du XVIIIe siècle. Ces *Toorobbe* auraient quitté le Fouta Toro dans le courant du XVIIe siècle en direction de l'Est notamment vers le Macina, puis dans le Niger.

Delafosse dans son ouvrage intitulé Haut Sénégal-Niger, écrit : "la migration des Peul Torobé a lieu à la suite de la grande migration des Peul du Fouta Toro vers le Macina." <sup>1</sup>

Pour Vieillard Gilbert et Eldrige Mohamadou : "les Torobe ont quitté le Macina dans le courant du XVIIIe siècle. Ils se sont dirigés sur Gao, mais n'y ont fait qu'un séjour assez court. Descendant ensuite le Niger sous la conduite de leur chef nommé MAOUDI ; ils se sont installés à Boulgakou, au Nord de la Sirba. C'est vers 1819, sous le règne de Mohamadou MAOUDI qu'ils sont attaqués par les Songhay, et chassés de la région...

Les Torobbe atteignent Garbougna. Ils y passèrent une année et les Songhay vinrent les déloger une seconde fois...

De Garbougna donc, les Torobe atteignent Kobadié (région de Torodi)... A peine installés, les *Torobbe* devaient résister aux attaques des Gurmantché qui se sentaient aussi menacés par cette nouvelle vague de migrants peul...." <sup>2</sup>

C'est ainsi qu'ils se déplacèrent vers *Dallol*, car d'après AMADOU TALFI, « le *Dallol* était peuplé par beaucoup de *Toorobbe* venus de Torodi ; Bayero Aboul Hassan lui-même est issu de ce clan des *Toorobbe*. » Selon lui : "les *Toorobbe* de *Pecciiga* seraient venus

---

1. DELAFOSSE (M.) : *Haut Sénégal-Niger*, T2, Paris, 1972, Nouvelle Ed. p.226.

2. VIEILLARD Gilbert et ELDRIGE Mohamadou : *Récits Peul du Macina - Torodi - Kounari*, Ny, CRDIO, 1969.

en grand nombre sur le territoire béninois à la suite de l'invasion du *Dallol* par l'armée d'Issa Korombé." <sup>1</sup>

Olivier Gosselain dans son rapport de Mission dans le Dendi et le Borgou (Bénin et Niger), écrit : "Pekinga.... Chefferie peule fondée par des Torobé originaires du Fouta-Toro (Nord du Sénégal) vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Après le Jihad (1804 – 1808), le second chef de Pekinga Abdu Tyuka, aurait reçu un étendard (Wilwal) des mains de Ousman dan Fodio († 1817).

.... « Lorsque Issa Korombé a tué les gens de Bayero, les survivants émigrèrent vers Pekinga. Abdu Tyuka [le chef de Pekinga] rencontra Bayero à Kodjenga [ancien site de Pekinga, dans le Parc du « W »] et Bayero lui dit qu'il voulait mettre ses hommes en sécurité à l'Ouest du fleuve, dans un endroit nommé Bikini." <sup>2</sup>

*Pecciiga* fondé par les *Toorobbe*, sera par la suite peuplé par d'autres clans, notamment des Diallo venus principalement de Kolo (*Bitnkooji*) en passant par Rogui et Boyi Bangou dans le *Dallol*, Boumba...

Ceux qui s'identifient aujourd'hui comme *Nyibangankoobe* sont originaires de *Dallol* et se donnent comme patronyme *Ba* ou *Barry*. Une ambiguïté règne à ce niveau, car certains de nos informateurs affirment clairement ne pas connaître leurs patronymes ; quelques uns disent qu'ils seraient soit des *Ba*, soit des *Barry*. Une chose est sûre, c'est que, un *Nyibaganke* où qu'il soit, a une parenté à plaisanterie avec les *Diallo*. Si l'on remonte aux liens de plaisanterie des quatre clans originels (*Ba*, *Jallo*, *Barry*, *Sow*) des Peul, les *Nyibangankoobe* seraient probablement donc des *Ba*.

---

1. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 30 Septembre 2012.

2. Olivier Gosselain : Mission dans le Dendi et le Borgou (Bénin et Niger) Rapport d'activités mars 2013. Projet ERC « Crossroad of Empires » ; p. 56 – 57.

Les *Bitinkoobe* installés à *Dogan* eux, n'avaient jamais abandonné leur patronyme (*Jallo*) lequel leurs ancêtres avaient conservé depuis *Hayre Alu Maana* dans le Macina d'où ils seraient venus. De *Hayre*, ils ont émigré vers Gao à *Biti*, suite à des troubles de successions. "C'est de *Biti* que le nom *Bitinkoobe* fut attribué aux *Diallo* du *Hayre*." <sup>1</sup> De *Biti*, ils se déplacèrent vers le Niger où ils s'installèrent entre *Lamordé* et *Say* (Niger). Et ce n'est qu'en 1937 que ces *Jallo* quittèrent *Petoy Leydi*, leur village du *Bitinkooji* pour s'établir au Dahomey dans les environs de *Karimama*.

Dès leur arrivée, ils s'identifièrent à travers leur patronyme *Jollo* et leur race bovine *Jal'liiji*. Ainsi leurs confrères de *Mamassi Peul*, de *Pekinga* et autres *Peul* de *Karimama* et même de *Malanville* les appellent-ils « *Jallube* » ou *Jal'linkobe* (les propriétaires des *Jal'liiji*). Quant aux *Dendi*, ils les appellent *Jallikoyey* (les propriétaires de *Jal'liiji*) ou *Bitinkojey* (les gens de *Bitnkooji*).

Les *Jogadankoobe* à l'unanimité, nos informateurs comme *Bouraima Ditti*, *Mamam Sambo* ou encore *Oumarou Manouga* confirment tous l'appartenance des *Jogadankoobe* au clan *Ba*. *BOURAIMA DOTTI* affirme que "les *Jogadankoobe* seraient venus du Mali avant de s'installer au Nigeria avant même l'avènement d'Ousman dan Fodio. Et il ajoute : de là où ils viennent (Mali), on les appelait *Uurube*." <sup>2</sup>

Quant aux *Barguube* installés dans la commune de *Malanville*, nos informateurs disent complètement ignorer leur patronyme. Même le *Rouga* des *Barguube* (*Mouminidjo Tabou*) de *Dégué-Dégué*, l'un des plus influents des *Barguube* de *Malanville*, dit ne pas connaître leur *Jam'moore*. "Tout ce dont je suis sûr affirme-t-il, c'est que tous les *Barguube* établis à *Malanville* sont venus de la région de *Kandi*, principalement de l'Est de *Kandi*." <sup>3</sup>

---

1. Amadou Souley IDDI : *peul éleveur* ; âge : 74 ans ; interrogé à *Malanville* le 4 Décembre 2012.

2. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à *Malanville* le 25 Novembre 2012

3. Mouminidjo TABOU : *Rouga de Dégué-Dégué* ; âge : 77 ans, interrogé à *Dégué-Dégué* le 25 Novembre 2012.

Donc, si les *Barguube* de Malanville viennent de l'Est de Kandi, ils seraient probablement issus du clan *Dicko* dont Seidou Bio Nigan décrit l'itinéraire dans son mémoire de maîtrise. En effet écrit-il : "parallèlement au clan *Dicko* du Macina, un autre clan cette fois-ci du Nigeria quitta la région de Sokoto à la recherche du bon pâturage... cette seconde fraction de *Dicko* quitta Sokoto probablement vers les débuts du XVIIIe siècle, ... Sous la direction d'*Ardo Yero*, cette fraction fit des nombreuses haltes dans son parcours en territoire nigérian. Leurs migrations les conduisit dans le voisinage de Malanville d'où ils redescendirent de nouveau dans la localité de Kaodji toujours au Nigeria. C'est de là que les pasteurs partirent pour Lafiarou à l'Est de Kanni. Sous le roi Saka Kina de Kaani, la fraction pénétra le royaume avec Kasagu comme centre d'implantation." <sup>1</sup>

Après l'analyse des sources orales et écrites que nous avons recueillies, l'on peut déduire que les clans établis dans la région dendi-foulan seraient des *Diallo*, des *Toorobbe*, des *Dicko*, des *Ba* et des *Barry*. Pour les *Diallo* et les *Toorobbe*, il ne fait aucun doute sur l'appartenance à leur clan respectif, car ils ont toujours pu conserver leurs noms claniques malgré les diverses péripéties qu'ils ont traversées à travers les siècles. Grâce aux brillantes recherches du Père Quillet et aux connaissances historiques de certains de nos informateurs, nous pouvons clairement affirmer que la majorité des *Gurmaabe* de Malanville et de Karimama sont bel et bien des *Dicko*.

L'occupation territoriale des clans se présente comme ceci : les *Diallo* et les *Dicko* et une grande partie des *Nyibagankoobe* (*Ba* ou *Barry*) sont majoritaires dans la commune de Karimama. A Malanville, ce sont les *Ba*, les *Dicko* et une partie des *Diallo* qui constituent la population peul de la commune.

---

1. Seidou Bio Nigan ; op.cit, p.33. . Kaani est la désignation de Kandi en langue dendi.

## **CHAPITRE III : D'UNE TRANSHUMANCE SAISONNIERE A L'INSTALLATION DEFINITIVE**

Comme le disent les pasteurs dans leur langage courant : « *Hudo no buri Nagge ; Nagge no buri Pullo* » (l'herbe est supérieure à la vache ; la vache est supérieure au Peul), l'installation d'un pasteur en un lieu donné est forcément conditionné par l'abondance du pâturage. Le lieu d'installation est d'abord expérimenté par des transhumances saisonnières ; ensuite, le pasteur s'assure que la pâture est propice à l'élevage de son type bovin. Ces raisons ont sans doute pesé dans l'établissement des Peul dans la région dendi-foulan.

### **A. LES DIFFERENTS TYPES DE TRANSHUMANCES ET DE RACES BOVINES**

Chez les Pasteurs nomades, le type bovin et le système de transhumance sont très significatifs et constituent une source de fierté et d'identification. Il n'est pas rare d'entendre dans les conversations des bergers : « notre style de transhumance est meilleur que le vôtre ; ou notre race bovine est plus belle ou plus pure que la vôtre... » Il y a deux sortes de pastoralisme et plusieurs quatre races bovines dans les communes de Malanville et de Karimama.

Pour ce qui est du système pastoral, il y a les transhumances saisonnières qui varient selon l'abondance de l'eau ou non pendant la saison pluvieuse et le « *Big'gal* ».

Les transhumances commencent par celle de la saison sèche. Cette transhumance débute pratiquement vers la fin de la saison sèche au moment où les rivières (la Sota, le Mékrou et l'Alibori) commencent par s'assécher, les rares puits des villages et campements tarissent et surtout au moment où le *Burgu* de la vallée du Niger est complètement fini. C'est la période la plus dangereuse pour la sécurité alimentaire du bétail et la plus pénible pour les pasteurs.

"Quand la saison sèche (*Ceedu*) se prolonge et que les Bergers ne quittent pas les villages pour d'autres régions où il y a de la pâture, le cheptel dépérit et meurt de faim. Il n'y a rien de plus pénible pour un *Pullo*" dit YERO GARIBOU.<sup>1</sup>

En effet, à un mois environ du début de la saison des pluies, les bergers de la région dendi-foulan sous la conduite de leurs « *Garso* » quittent les villages par groupes les uns après les autres en direction du Sud vers l'intérieur du pays, mais aussi souvent dans le Parc W dont la pâture très abondante est restée intacte pendant l'harmattan et une grande partie de la saison sèche. Les régions d'accueil de nos pasteurs sont les départements du Borgou, de la Donga et souvent même jusque dans les départements du Zou et des Collines où ils conduisent les troupeaux dans l'espoir d'avoir du pâturage et des points d'eau quelques semaines avant les débuts de la saison des pluies. Cette transhumance pendant la saison sèche s'appelle « *Cet'tinowol* » en fulfulde.

Le tableau ci- dessous décrit le parcours du cheptel transhumant de Malanville d'après les enquêtes du CeRPA en 1999.

Tableau N°1 : Point des troupeaux transhumants nationaux

Départ de provenance	Départements d'accueil	Communes de destination	Effectif accueilli
Alibori	Borgou	Pérééré, N'Dali, Parakou, Tchaorou	plus de 20.000 bovins de la commune de Malanville vont dans ces localités.
	Donga	Djougou, Bassila	
	Zou-Collines	Dassa, Djidja	

Source : Recherches effectuées à la direction du CerPA Borgou/Alibori ; Statistique de 1999  
Nombre d'animaux domestiqués à Malanville ; Annexe N° 9

---

1. Yero Garibou : éleveur et chef du village peul de Kara Gorou kambou ; âge : 54 ans, interrogé le 14 septembre 2012 à Kara.

Selon les enquêtes du CeRPA en 1999, plus de 20.000 bovins de la commune de Malanville vont en transhumance à l'intérieur du Bénin pendant la saison sèche. Les départements d'accueil de ce cheptel transhumant sont principalement le Borgou, la Donga, le Zou et les Collines. Il faut souligner que les communes d'accueil sont surtout les communes les plus proches du département de l'Alibori. Ces communes sont Pérééré, N'Dali...

Ceux qui vont dans les communes lointaines comme Dassa, Djidja, Djougou, Parakou..., sont la plupart du temps des pasteurs qui effectuent des transhumances de longue durée. En effet, dans ce genre de transhumance, les bergers se déplacent d'une région à une autre à la recherche de pâturages pendant des mois (une durée de 7 mois au moins) avant de revenir dans leur village.

Dès que les précipitations commencent dans la région dendi-foulan, les troupeaux reviennent par vagues successives dans leurs villages respectives. Ce retour du cheptel est appelé « *Juurgal Na'i* » ou « *Juurugol Na'i*. »

Mais environ deux semaines après le *Juurugol Na'i*, les pasteurs quittent leurs domiciles ne laissant que des vieux et des vieilles et campent dans la brousse à moins de 7 ou 10 km de ces derniers pour éviter disent-ils de causer des dégâts aux agriculteurs et de profiter des espaces libres et opulents d'herbages. Ce déplacement des pasteurs, des villages vers des campements est désigné par « *Duumowol* » ; et les campements sont appelés « *Duumil'le*. »

Les vieillards restés dans les villages se font approvisionnés de lait frais par des petites filles venant des *Duumil'le* via une pratique nommée « *Liigaaki*. » En effet, chaque matin une grandealebasse appelée « *Liigorde* » est transportée par des filles des villages vers les campements pour chercher du lait frais ; c'est ce petit voyage quotidien qu'on appelle « *Liigaaki*. »

Le temps entre la fin de la saison des pluies et les récoltes, certains troupeaux retournent dans les alentours du Parc W toujours à la recherche de pâturage abondant « *Nyaayowol* », tandis que d'autres restent dans leurs *Duumil'le* jusqu'à la fin des récoltes « *Nyaygal*. » "Cette *Nyaygal* (la ruée du cheptel dans les champs récoltés) est d'ailleurs la source de plusieurs tensions entre Peul et Dendi, conduisant souvent à des affrontements sanglants entre ceux-ci." <sup>1</sup>

De *Nyayngal* jusqu'à la fin de l'harmattan, les troupeaux restent dans les champs essayant de brouter les quelques herbes restantes et des tiges de mil ou de sorgho encore en place. A la fin de l'harmattan, dès que l'eau des marécages (*Balejam*) s'assèche ou retourne dans le lit principal du fleuve, les troupeaux envahissent les marécages du Niger et profitent du *Burgu* qui y a poussé. Ils y restent jusqu'à la fin de la saison sèche jouissant de l'abondance du *Burgu* et de l'eau du Niger. Parlant de cette période, Oumarou Boubé Siddikou dit je cite : "*Den ni Duroobe giita « Allah wan Ceedu juuta ba Na'i laaba »*" [avant les bergers disaient « qu'Allah fasse que la saison sèche soit longue afin que les vaches soient propres. »]" <sup>2</sup>

Le *Big'gal* est une autre forme de transhumance sauf qu'ici, le berger reste souvent plus d'un an en brousse avec son troupeau sans revenir au village. Il se déplace seul ou avec d'autres pasteurs, à la recherche de la bonne pâture pour son bétail. Dans cette vie stoïcienne, "le berger ne se nourrit que du lait frais ou caillé ; il conduit son troupeau au pâturage nuit et jour et ne campe que là où il se sent fatigué. Ce système austère exprime l'amour qu'a un berger pour ses vaches et montre la maturité de celui-ci dans la pratique du pastoralisme." <sup>3</sup>

---

1. Information obtenue de Alo Kodo à kara Gorou Kambou, âge : 74 ans environ ; 12 décembre 2012

2. Oumarou Boubé Siddikou ; âge : 48 ans ; interrogé à Cotonou le 10 janvier 2013

3. Idrissa Diallo AMADOU ; berger de Kara Gorou-Kambou ; âge : 24 ans ; interrogé le 16 Décembre 2012.

Quelles sont ces vaches que les bergers conduisent sans cesse vers des contrées reculées à la recherche de zones riches d'herbage. Quels types bovins sont-ils ? Et quels est la répartition des races bovines entre les différents clans. Les races bovines les plus répandues à travers le monde peul sont réparties en deux groupes : Zébus ou Bos indicus (Azawak ou *Bellaaji*, Djelli ou *Jal'liiji*, *Goudaali*, Bororo ou *Bodeeji*, *Keteeji* et *Ciwal'li* ou white fulani) et Taurins ou Bos taurus (*kuuri*).

Les *kuuri* sont des grandes vaches aux cornes extrêmement longues et grosses ; elles ont une robe souvent jaune foncée. On ne les rencontre qu'au Sud-est du Niger dans la région de Diffa, au Tchad et en Centrafrique. Les *Bellaaji* se rencontrent au Niger et ont une robe qui mélangent les couleurs rouge et blanc, mais aussi avec du noir ou jaune.

Exceptés les *Kuuri* et les Azawak, toutes les races citées ci-dessus sont présentes dans le Nord Bénin. Dans la région Malanville-Karimama, les *Jal'liiji*, les *Bodeeji* et *Keteeji* sont les races bovines les plus nombreuses. Mais on trouve aussi un nombre important de *Gudaali* et de *Ciwal'li* venus du Nigeria.

A Karimama où l'élevage constitue l'une des principales activités de la commune, les *Jal'liiji* sont la race bovine la plus élevée dans ses localités. On la [race *Jal'liiji*] rencontre de cette région (dendi-foulan), jusqu'au Niger et au Mali notamment dans le Macina où les détenteurs [*Jallube* de *Bitinkooji*] de cette race bovine, situent leur origine. La race *Jal'liiji* (sing. *Jalliye* ; plur. *Jal'liiji*) est réputée pour "son bon indice d'accroissement pondéral..., sa bonne production laitière..., sa prolificité... ou sa docilité."<sup>1</sup> Selon BOUBE ALO : "les *Jal'liiji* sont des *Na'i* exceptionnels, qui ont la plupart du temps, une robe à deux couleurs [blanc et

---

1. Belli P. ; Turini J. : "Critères de sélection des bovins laitiers par les éleveurs autour de Niamey au Niger" in *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 2008, 61 (1) : 51-56 ; p.53

noir ou blanc et autre couleur], une grande taille aux cornes moyennes et une grande bosse (*toojore*). C'est une race vraiment pure et très jolie." ajoute-il.<sup>1</sup>

La race Bororo ou *Bodeeji* (sing. *Wode* ; plur. *Bodeeji*) est aussi une famille très répandue dans le dendi-foulan et surtout dans la commune de Karimama. Elle est presque présente dans tout le Niger et dans une partie du Tchad. Elle est élevée par les *Bororo*, les *Nyibagankoobe* et les *Toleebe* du Niger. Dans le Nord Bénin, ce sont toujours ces trois clans précités et les *Jogadankoobe* qui possèdent cette race bovine d'une très grande taille, aux longues cornes avec une robe de couleur rouge claire ou foncée. Les *Bodeeji* qui ont une robe rouge foncée sont appelés « *Miinaaji*. » Les caractéristiques des *Bodeeji* sont un indice de la pureté de cette race. BOURAIMA DOTTI qualifie les *Bodeeji* de la « race aryenne » des bovins. "Ils sont très endurants et très respectueux envers leurs bergers" complète-t-il.<sup>2</sup> "La race Bororo était très appréciée ...chez les Peuls, pour des raisons culturelles et historiques. Le choix de ces derniers repose sur sa tolérance à la chaleur, sa résistance aux maladies, sa capacité à se reproduire et croître dans des conditions naturelles médiocres et sa force de travail et de bât. Quoique peu prolifique et productif, le Bororo était élevé par les Peuls comme signe de prestige social. Cette race, contrairement aux autres, présentait de petites mamelles bien adhérentes à l'abdomen qui sont donc adaptées à la longue marche de transhumance."<sup>3</sup>

Originaires de Sokoto, les *Gudaali* (sing. *Wudaale* ; plur. *Gudaali*) sont une autre race bovine qu'on retrouve aujourd'hui dans le Nord du Bénin et surtout dans la commune de Malanville. Ce sont de grosses vaches, à la taille moyenne, aux courtes cornes et aux robes majoritairement blanches. Leurs nombrils et leurs queues touchent presque le sol ; ils sont

---

1. Boubé Alo : peul éleveur ; âge : 46 ans ; interrogé à Kara Gorou-kambou le 12 Août 2012.

2. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 26 Novembre 2012

3. Belli P. ; *op.cit.* , p.54

efficaces pour la production laitière. Seuls les Peul originaires du Nigeria notamment de Sokoto et de Zamfara, possèdent ce genre de bovin : on les appelle d'ailleurs « *Gudalinkoobe* » (propriétaires des *Gudaali*).

Les *keteaji* sont une race venue du *Borgou*. Ils ont une robe exclusivement blanche, un petit cou et de petites cornes et sont d'une petite taille. Ils sont très résistants aux maladies et réputés très dociles. "Ce sont des *Na'i* des *Barguube* ; et le seul endroit où ils ont une autre couleur que blanche sur leurs corps, c'est au niveau de leurs nez. Quand une vache *Hete* (sing. *Hete* ; plur. *keteaji*) a un nez noir, on l'appelle « *Boodiye* » ; si c'est un nez rouge, on le désigne par « *Waagum'me* »" dit KABIROU YERO SIDDIKOU. <sup>1</sup>

Les *Ciwal'li* (sing. *Siwal'le* ; plur. *Ciwal'li*) sont la race bovine la moins nombreuse dans la région dendi-foulan. "C'est une race bovine élevée par les Peul des Etats de Katsina, de Kano, Bauchi et de Kaduna. Elle s'est récemment infiltrée dans la région dendi-foulan avec l'émigration des pasteurs peul du Nigeria vers le Bénin à la recherche du pâturage." <sup>2</sup>

Les *Ciwal'li* sont de grande taille, de robe blanche [blanc cendré surtout], ils ont de longues cornes. "Ils sont très réputés pour la production du lait et de la viande et sont appelés « white cows » au Nigeria"<sup>3</sup> "Mais aujourd'hui, on les rencontre un peu partout au Bénin, à Malanville, Karimama, à Djougou, à Tchaourou, à Bohicon..." <sup>4</sup>

Le tableau ci-dessous décrit les caractéristiques des différentes races bovines du Niger dont certaines d'entre elles (notamment les Djelli ou *Jal'liiji*, les Bororo ou les *Bodeeji* et les *Gudaali*) sont fortement élevées dans les communes de Malanville et de Karimama.

---

1. Kabirou Yéro SIDDIKOU : *peul* éleveur ; âge : 46 ans ; interrogé à Ampata (Kofoussa) le 16 Août 2012. Informations sur la race bovine.

2. Amadou Souley IDDI : *peul* éleveur ; âge : 74 ans ; interrogé à Malanville le 4 Décembre 2012.

3. Ibrahim Umar Bello : *ingénieur agricole* ; diplômé de l'université polytechnique de Kaduna ; âge : 36 ans ; interrogé à l'UAC le 12 mars 2013.

4. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 26 Novembre 2012

Tableau N°2 Caractéristiques des races bovines du Niger (d'après Payne et Hodjes, 1997)

Race	Azawak	Djelli	Bororo	Goudali	Kouri
Poids (kg)	300-500	250-350	350-500	350-500	400-700
Robe	Mélange de rouge et blanc, noir et blanc ou fauve	Habituellement blanche ou pie	Brune, acajou, ou rouge foncé	Blanche, grise ou claire	Blanche ou isabelle
Cornes	Moyennes chez le mâle et courtes chez la femelle	Variables en longueur et forme	Longues, larges, en forme de lyre	Courtes ou moyennes	Larges et volumineuses, en forme de croissant lunaire
Production de lait (kg par lactation)	800-1100	400-450	180-300	230	200-250
Rendement en viande (%)	48-52	50	40-50	50	50

Source : Critères de sélection des bovins laitiers par les éleveurs autour de Niamey au Niger <sup>1</sup>

Les différentes races bovines exposées dans ce tableau, sont les quelques unes des races les plus populaires et les plus élevées de la région Malanville-Karimama. Cependant, il y a les espèces Kouri et Azawak qui ne sont absolument pas élevées dans cette région.

A travers ce tableau, nous constatons que le poids des races Azawak, Bororo et Goudali varie entre 300 et 500 par kilogramme (Kg), tandis que les Djelli et les Kouri ont respectivement un poids qui varie de 250 à 350 kg et de 400 à 700 par kg. Au niveau de la robe, les couleurs varient selon l'espèce bovine. La race Azawak est un mélange de rouge et blanc, noir et blanc ou fauve ; la robe des Djelli est souvent blanche ou pie ; celle des Bororo est brune, acajou ou rouge foncé. Les espèces Goudali et Kouri ont respectivement une robe avec des couleurs blanche, grise ou claire et blanche ou isabelle. S'agissant des cornes, la longueur ou la largeur de celles-ci, varient selon les espèces. Pour la race Azawak, les cornes sont moyennes chez le mâle et courtes chez la

---

1. Belli P. ; Turini J. : op.cit. p : 52.

femelle ; la race Bororo a des cornes longues et larges en forme de lyre ; les Goudali ont des cornes courtes ou moyennes ; celles des Kouri sont larges et volumineuses en forme de croissant lunaire.

Pour ce qui est de la production du lait (kg par lactation), les espèces Bororo, Goudali et Kouri donnent à peu près des kilogrammes compris entre 180 et 300 par lactation, tandis que les Djelli fournissent 400 et 450 kg par lactation et les Azawak entre 800 et 1100 kg par lactation. Quant à de la production de la viande, les races Djelli, Goudali et Kouri donnent un rendement de 50% de viande tandis que les espèces Azawak et Bororo fournissent respectivement un rendement de 48 à 52% de viande et 40 à 50% de viande.

## **B. L'INSTALLATION DES BITINKOOBE DANS LA COMMUNE DE KARIMAMA**

Amadou Hampaté BA disait, je cite : « en pays noir, les voici semblables à des fourmis destructives des fruits mûrs, s'installant sans permission, décampant sans dire adieu, race de voltigeurs volubiles sans cesse en train d'arriver ou de partir au gré des points d'eau ou des pâturages... »

« En train d'arriver ou de partir au gré des points d'eau ou des pâturages » ; ce passage d'Hampaté BA explique à lui seul l'une des principales raisons des migrations peul aux alentours de la vallée du Niger. Le Niger étant très réputé pour son opulence en matière du « *Burgu* », les *Bitinkoobe* (les *Diallo* ou *Jallube*) se sont établis sur ses berges pour faire profiter leur cheptel de cette pâture dont leur race bovine (*Jal'liiji*) a tant besoin pour s'accroître.

Pendant leur séjour à Haoussa (Joguirma ; Sokoto state), l'un des membres du clan des *Bitinkoobe* dit à ses frères : "je connais un endroit dans le pays Dahomey qui est propice à

l'accroissement des bovins notamment les *Jal'liji*." <sup>1</sup> C'est ainsi qu'ils quittèrent le pays Haoussa en 1937, direction les rivages du Niger.

Selon AMADOU TALFI : "la raison de leur arrivée dans le pays Dahomey est strictement liée à la situation de leurs animaux. Ils étaient à la recherche de « *Hudo* » (herbe) pour leurs troupeaux. Ils étaient arrivés au Dahomey en pleine saison pluvieuse ; raison pour laquelle ils continuèrent leur périple jusqu'à Djigui Dosso où ils passèrent le reste de la saison. Et ce n'est qu'au début de l'harmattan, qu'ils revinrent au Dahomey dans les environs de Torio où ils fondèrent un village nommé *Dogan* sur les berges du Niger." <sup>2</sup>

Les *Jallube* fondateurs de *Dogan* étaient tous issus de la famille Kotia Moodi Aayi. Les principaux fondateurs de ce village *Jallo* étaient : Addou Iddi Kotia, Bouraima Iddi Kotia, Issiaka Iddi Kotia, Siddikou Marou, Delo Marou, Karidjo djoffo, Marou Abba Boukari, et Iddidjo Soumana Sidi. Un an après leur installation, leur frère Souley Iddi Kotia les y rejoignit. Pour renforcer leur sédentarisation, excepté Souley Iddi Kotia, ils cultivèrent tous la terre ; une terre qui n'appartenait à personne, car selon AMADOU SOULEY IDDI, je cite : "lorsque nos parents sont venus au Dahomey, il n'y avait absolument personne à *Dogan*. Mais il y avait le village de Bogo-Bogo, quelques cases à Kara-Tédji et seulement deux à Banikani. Tout autour de *Dogan* il y avait les villages de Torio, de Kompanti et de Galadima (site aujourd'hui inhabité) fondé par un peul venu du Nigeria." <sup>3</sup>

Ils cultivaient du mil et du sorgho qui servaient à faire de la bouillie (*Boyri*) qu'ils mélangent avec du lait frais ou caillé pour pallier la pénurie de lait pendant les saisons sèches prolongées.

---

1. Information obtenue Altiné Maygari ; peul éleveur à Dogan ; 70 ans environ.

2. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 2 octobre 2012.

3. Amadou Souley IDDI : *peul éleveur* ; âge : 74 ans ; interrogé à Malanville le 6 Décembre 2012.

Malgré la sédentarisation, ils continuaient de pratiquer la transhumance saisonnière. En effet, à chaque saison des pluies, le cheptel de *Dogan* se dirigeait vers Djigui Dosso et ne revenait qu'au début ou au milieu de l'harmattan. D'après BABAYE ISSIAKA IDDI : "ils n'ont cessé d'aller à Djigui qu'après l'indépendance en 1960 lorsque les autorités nigériennes ont décidé d'imposer de lourdes taxes aux bestiaux venant du Dahomey. Depuis ce temps, notre cheptel dit-il, ne transhume que vers l'intérieur du Dahomey." <sup>1</sup>

Il faut noter que depuis l'avènement des taxes lourdes imposées par l'administration nigérienne au cheptel en provenance du Dahomey, ces Peuls (*Bitinkoobe*), qui sont pourtant originaires de la République du Niger, n'ont plus jamais remis les pieds au Niger à la recherche du pâturage.

Comme s'il était définitivement installé à *Dogan*, l'un des frères du clan, Souley Iddi Kotia, après 12 ans de cohabitation avec ses frères, quitte la localité, émigre vers le Nigeria et s'installe à Koko (Kebbi state) où il fit 18 mois avant de revenir au Dahomey et s'établit à *Miyéré Baaga* au bord du fleuve Niger à 7 km environ à l'Est de *Dogan*. Il vécut à *Miyéré Baaga* pendant 24 ans avant de quitter définitivement la commune de Karimama pour s'établir en 1973 sur le site actuel de la ville de Malanville. Quelques années plus tard, ses neveux le rejoignent à Malanville où il demeura, indépendant du *Rouga* de Malanville, le chef suprême des *Jallube*, jusqu'à sa mort en 1991.

D'après AMADOU TALFI : "tous les *Bitinkoobe* installés aujourd'hui à Malanville n'ont fait que suivre les pas de Souley Iddi Kotia. Grâce à lui, les *Jallube* constituent aujourd'hui l'une des plus grandes communautés peul de la ville de Malanville." <sup>2</sup>

---

1. Babaye Issiaka IDDI : éleveur à Dogan ; âge : 72 ans ; interrogé à Dogan le 19 décembre 2012.

2. Amadou TALFI : érudit peul ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 2 octobre 2012.

A l'arrivée des *Jallube* au Dahomey dans les environs de Karimama, il y avait à Mamassi Peul, *Rouga Amadou* et à Karimama, Laboukoye Maiguizo. Dès leur entrée sur le territoire dahoméen, ils rendirent visite à ces derniers et leur firent savoir leurs intentions de s'établir sur les rives du Niger [*Dogan*] dans un endroit qui se situe sur le territoire de Bogo-Bogo ; une nouvelle qu'accueillirent avec joie les deux dirigeants.

De retour dans leur hameau, ils se concertèrent et choisirent Iddidjo Soumana Sidi (le plus âgé du clan) pour les représenter auprès de l'administration locale (*Rouga Amadou* et Laboukoye Maiguizo). Lorsque le temps de la collecte des impôts s'approcha, ils additionnèrent leurs impôts et remirent la somme à Iddidjo S. Sidi, afin qu'il la verse à *Rouga Amadou* de Mamassi Peul. Mais Iddidjo trompa la confiance qu'ils avaient en lui et remit à *Rouga Amadou* seulement une partie de l'impôt.

En pleine saison pluvieuse, alors qu'ils étaient en transhumance à Djigui Dosso, *Rouga Amadou* les y poursuivit et leur demanda de s'acquitter du reste de l'impôt. Ils lui affirmèrent qu'ils ont déjà remis la somme due à Iddidjo. Celui-ci reconnut avoir reçu la totalité de l'impôt, mais n'a remis qu'une partie ; le reste de l'impôt, il s'en est servi à des fins personnelles.

Dès la fin de la saison à leur retour au Dahomey, Addou Iddi Kotia et Sidikou Marou avec le consentement des autres membres du clan, effectuèrent un voyage à Kandi où ils rencontrèrent le *Rouga* de Kandi alias « *Rouga Bodel* » et lui firent savoir leur présence à *Dogan* [administration de Karimama]. "Là, ils signèrent des accords avec *Rouga Bodel*. De retour à Karimama, ils allèrent directement chez Laboukoye Maiguizo à qui ils montrèrent les documents qu'ils ont ramenés de Kandi.

Maiguizo appela *Rouga Amadou* de Mamassi en présence d'Addou I. Kotia et Sidikou Marou, il lui montra leurs papiers et lui fit savoir que ces *Bitinkoobe* sont désormais

autonomes et citoyens dahoméens comme lui et qu'ils ne sont plus sous sa tutelle ; ils verseront d'ailleurs leurs impôts directement chez Laboukoye Maiguizo, non pas par l'intermédiaire de *Rouga* Amadou.

Ils destituèrent également Iddidjo Soumana Sidi [dont l'autorité n'était plus reconnue ni par Karimama ni par Kandi] et le remplacèrent par Addou Iddi Kotia, qui fut *Rouga* de la communauté *Jallo* de *Dogan* jusqu'à sa mort." <sup>1</sup>

Le règne d'Addou Iddi Kotia dura 20 ans environ. Après sa mort son frère Bouraima Iddi Kotia fut intronisé *Rouga* de *Dogan*. Une cérémonie grandiose fut d'ailleurs organisée à l'occasion de cette intronisation en présence de *Rouga* Amadou de Mamassi Peul, de Laboukoye Maiguizo et bien d'autres *Rouga* venus de la région de Karimama et du Niger.

Bouraima I. Kotia fit 25 ans de règne avant que le gouvernement révolutionnaire de la République populaire du Bénin n'abolisse le système des *Rouga* en le substituant par les délégués. Ne voulant pas être délégué, Bouraima I. Kotia fit appel à son fils, Ali Bouraima Iddi pour être délégué. Quelques années plu tard ce dernier lui aussi abandonnera cette fonction pour se consacrer à ses études islamiques. Depuis ce temps, il n'y a plus ni *Rouga*, ni délégué à *Dogan*.

Avec leurs gros troupeaux de bétail et grâce à l'opulence de prairie du Niger, ils s'imposèrent comme les Peul les plus riches de la région. Certains d'entre eux avaient jusqu'à 200 voire 600 têtes de bétail. Selon DOUMBANI MAZOU : "les Peul de *Dogan* sont les plus riches de la commune de Karimama. Certains avaient plus de 500 têtes de bovins." <sup>2</sup>

AMADOU TALFI affirme pour sa part que "les *Bitinkoobe* descendants de Iddi Kotia étaient les plus riches de toute la région dendi-foulan. Il s'agit de Addou Iddi, Bouraima Iddi,

---

1. Marou Addou IDDI : éleveur ; âge : 70 ans environ ; interrogé à Malanville le 18 décembre 2012.

2. Mazou Doumbani : *roi du Dendi*, âge : 88 ans, interrogé à Malanville le 17 Septembre 2012.

Souley Iddi, Issiaka Iddi ; mais aussi Sidikou Marou et Karidjo Djofo. Addou Iddi avait, selon cet informateur environ 1000 têtes et Karidjo Djofo, au moins 700 têtes de bovins." <sup>1</sup>

BOURAIMA DOTTI Quant-à lui affirme : "à Karimama, les *Mamassibe* et les *Bitinkoobe* sont très riches. Avant, les *Mamassibe* étaient les plus riches, mais lorsque les *Jallube* sont venus dans la région, ils sont devenus de loin les plus riches de tous les Peul de Karimama." <sup>2</sup>

Avec l'abondance de la pâture et notamment le « *Burgu* » qu'offre la vallée du Niger et la prospérité qu'ont rencontrée les premiers migrants *Bitinkoobe* dans cette région dendi-foulan, plusieurs membres de leurs familles qui étaient restés au Niger, vont eux aussi se déplacer vers cette localité propice à l'élevage de la race *Jal'liji*. Avant et après l'indépendance, les descendants d'Iddi Kotia vont peupler les différentes localités de Karimama avec comme lieu d'accueil *Dogan* avant d'essaimer.

Ils vont ainsi, à partir de *Dogan*, peupler *Pecciiga*, *Ila kara*, Monsey, Karey Bangou, Boumboutou-Goura, *Kangara*, Toulwa, Borgnami, Guidifari. Les descendants de Bouraima Iddi, Addou Iddi et Souley Iddi vont eux aussi quitter *Dogan*, n'y laissant que les descendants d'Issiaka Iddi pour fonder en 1973 un hameau à l'Est de la rivière Alibori. Aujourd'hui, ils vivent à l'Ouest de cette rivière dans un grand village nommé Kara Gorou-Kambou.

---

1. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 2 octobre 2012.

2. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 27 Novembre 2012

## C. L'ETABLISSEMENT DES JOGADANKOUBE ET DES GURMAABE A MALANVILLE

Malanville est une plaine inondable située entre la vallée du Niger au Nord et la rivière Sota à l'Est. C'est un endroit propice à l'élevage et très riche en pâture qui est favorisée par les cours d'eau qui l'entourent. C'est cette abondance de prairie, qui a sans doute séduit les *Jogadankoo*be, qui étaient à la recherche de pâturage, à se fixer sur cette plaine.

Lorsqu'ils ont quitté le territoire nigérian, les *Jogadankoo*be se sont installés à Madékali avant de créer un « *Runto* » (petit village), nommé *Jiljil* non loin de là. Depuis Madékali et *Jiljil*, ils quittaient les villages avec leurs troupeaux pendant la saison sèche en direction de la plaine de Malanville. Ils y font paître leur cheptel les fourrages de cette plaine et notamment le *Burgu* qui poussait dans les marécages du Niger et de la Sota. A la fin de la saison, ils traversaient la vallée du Niger et transhumaient sur le territoire nigérian durant toute la saison pluvieuse. Dès que les prémices de l'harmattan s'annoncent, ils revenaient dans leurs villages respectifs et n'y quittaient qu'aux prochaines pluies.

Des années après, ceux de Madékali rejoindront eux aussi *Jiljil*, qui du coup devient un grand village très peuplé. De *Jiljil* une fraction des *Jogadankoo*be sous la conduite de Gorel Nabatouré décida de quitter *Jiljil* pour s'installer un peu au Sud-est du fleuve Niger ; là où ils transhumaient pendant la saison sèche. Quelques années plus tard, le clan Gorel Nabatouré sera rejoint par un autre groupe de *Gurmaabe* sous la direction Ali Djara, venu de kofounou. Ensemble, ils fondent le noyau primitif de la ville actuelle de Malanville dans le courant du XIXe siècle.

Selon MAMAN SAMBO : "C'est de *Jiljil* et de Madékali que les *Jogadankoo*be amenaient leurs troupeaux pour transhumer sur le site actuel de Malanville puis vers le Niger pendant la saison des pluies.

Une grande partie de la communauté, sous la conduite de Gorel Nabatouré, quitta *Jiljil* et s'installa à l'endroit où se situe la gendarmerie actuelle de Malanville. Sept ans environ après leur installation, ces *Jogadankoobe* sont rejoints par un certain Ali, un commerçant vendeur de fils et de pagnes noirs d'où son nom Ali Djare [*Jare* signifie, fil de coton en dialecte *jogadankoobe*], venu de kofounou.

Après l'installation définitive de ces deux clans (*Jogadankoobe* et *Gurmaabe*), des pêcheurs venus de Gaya s'établirent au Sud-ouest du hameau peul dans un endroit nommé (par les Peul) « *Juguure Wallo* » non loin du fleuve." <sup>1</sup>

Pour MAZOU DOUMBANI : "à Malanville, les Peul venaient durant des années, transhumer surtout pendant la saison sèche avant de s'y installer de façon permanente. Après l'installation des Peul, un nommé Mounkayla, pêcheur de Gaya est venu lui aussi créer un petit village à Wallo. Le hameau peul situé non loin de la gendarmerie constitue le noyau de la ville actuelle de Malanville." <sup>2</sup>

BOURAIMA DOTTI pour sa part affirme que "les *Jogadankoobe* ne se sont pas fixés à Malanville uniquement pour ses pâturages abondantes, mais plutôt parce qu'à *Jiljil*, ils avaient contracté la tuberculose. Pour échapper à cette « maladie mortelle », Gorel Nabatoure quitta *Jiljil* avec un nombre important de Peul pour s'établir dans un endroit situé aux alentours de la gendarmerie actuelle. Depuis, il n'est plus jamais retourné dans ce village.

Quelques années plus tard, il est rejoint par Ali Djara qui lui, était un vendeur de pagnes venu de Kofounou. Après que ces deux clans d'horizons différents ont constitué un « *Runto* » à l'Ouest de la Sota, des pêcheurs Tienga venus de la région de Gaya, leur demandèrent l'autorisation de s'établir auprès d'eux. Mais, ils leur montrèrent *Juguure wallo*

---

1. Mamam Sambo : *peul sédentaire*, âge : 76 ans, interrogé à Malanville le 7 Novembre 2012.

2. Mazou Doumbani : *roi du Dendi*, âge : 88 ans, interrogé à Malanville le 17 Septembre 2012.

au Sud-ouest du fleuve où ces pêcheurs fondèrent le premier village non peul de Malanville. Après les pêcheurs Tienga, d'autres pêcheurs haoussa viendront eux aussi demander un endroit pour s'installer. Les Peul leur montrèrent « *regorde Gaanael* » près de la Sota ; c'est cet endroit qui deviendra par la suite le quartier appelé aujourd'hui Galiel [Galiel est à l'Est de la voie goudronnée inter-état de Malanville.]<sup>1</sup> Il faut noter qu'avant la colonisation, les Peul étaient déjà installés à Malanville ; et que l'arrivée des colons a été un facteur déterminant à la fois dans l'organisation, mais aussi dans la dispersion des Peul. C'est avec l'arrivée des administrateurs coloniaux que les Peul se sont choisis un chef (Rouga) dont le pouvoir est toujours détenu par ses descendants.

"Lorsque les Blancs sont venus à *Nyoola* (le nom de Malanville en fulfulde) dit OUMAROU MANOUGA, ils ont demandé aux Peul de choisir un chef qui va les représenter auprès de l'administration coloniale. Mais ne pouvant pas abandonner leurs activités pastorales au profit de celles des Blancs, les *Jogadankoobe* choisirent Ali Djara qui lui, était un commerçant « pauvre » pour les représenter chez le colonisateur.

Lorsque celui-ci demanda à Ali Djara (Rouga) de fournir parmi les Peul de Malanville et de *Jiljil* des bras valides et des jeunes garçons pour suivre des formations respectivement dans l'armée et dans son école, tous les *Jogadankoobe* de *Jiljil* et quelques uns de Malanville migrèrent vers le Nigéria et ne revinrent plus jamais dans le Dahomey. Depuis ce déguerpissement des gens de *Jiljil*, aucun peul n'y a plus jamais habité et *Jiljil* n'est plus qu'un site en ruine."<sup>2</sup>

Plus d'une vingtaine d'années après les *Jogadankoobe* et les *Gumaabe*, les *Nyibagankoobe* en provenance de Dallol sous la conduite d'un certain Ini et son frère

---

1. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 26 Novembre 2012

2. Oumara Manouga : *vétérinaire retraité et éleveur*, âge : 83 ans, Malanville le 14 Septembre 2012.

Tongooga se déplacèrent eux aussi vers Malanville via Molla. Leur premier lieu d'occupation fut l'endroit où se trouve actuellement l'hôpital de zone Malanville-Karimama.

Du côté de la région de Kandi, les *Barguube* fuyant les extorsions de *Rouga Bodel* de Kandi dans les années 40, se dirigèrent vers la région de Malanville. Ils s'installèrent dans des campements aux alentours de Guéné et de Malanville centre avec comme grand village Dégué-Dégué.

Les *Jogadankoobe* étant des pasteurs, ils étaient les plus riches de la région de Malanville jusqu'à l'arrivée récente de nouvelles vagues de migrants venus de l'Est de Kandi et du Nigeria notamment les *Gudalinkoobe*. "Aujourd'hui les plus riches de la commune sont les *Barguube* et les *Gudalinkoobe*. Parmi les *Barguube* le plus riche a au moins 300 têtes de bœufs." <sup>1</sup>

---

1. Information obtenue de Mouminidjo TABOU : *Rouga de Dégué-Dégué* ; âge : 77 ans, interrogé à Dégué-Dégué le 23 Novembre 2012.

## **DEUXIEME PARTIE : L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET LA CULTURE DES PEUL DES COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA**

Le système social peul est fondé sur la prééminence des Peul nobles (sing. *Dimo* ; plur. *Rimbe*) qui héritent de leur statut par filiation paternelle. Dans la hiérarchie viennent ensuite les castes d'artisans, les *Nyeeybe* qui comportent les tisserands (*Maabuube*, *Sanyoobe*) les cordonniers, les forgerons (*Wayluube* ou *Wahilbe*) et les griots, eux même repartis en différents groupes. Dans l'ordre, les plus prestigieux sont les *Banbaabe*, véritables érudits versés dans les lettres sacrées, l'histoire et la généalogie, puis les *Gawlo* qui flattent et quémandent sans vergogne et enfin les *Tiapurta*. En bas de l'échelle sociale se trouve les *Maccube* (les esclaves) qui sont souvent des captifs de guerres.

La politique, elle, est caractérisée par deux principales figures à savoir le *Lamido* ou *Ardo* et le *Garso*. Dans la région dendi-foulan, le terme *Rugga* est plus utilisé pour désigner le *Lamido* qui n'est autre qu'un chef d'une communauté, d'un village ou d'un campement peul.

Malgré l'influence religieuse dans les communautés peul du Nord Bénin, certaines pratiques culturelles survécurent aux tabous islamiques et continuent d'être célébrées. Les pratiques les plus importantes dans la culture peul de la région Malanville-Karimama, sont la flagellation (*Soro*) et le *Hiiro* organisés lors des baptêmes et des grandes cérémonies d'intronisations surtout.

### **CHAPITRE I: LES CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Chez les Peul pasteurs en général et notamment ceux de la région septentrionale du Bénin, le pouvoir politique est principalement détenu par le *Rugga* et le *Garso*. Le premier est l'autorité suprême d'une population peul donnée tandis que, le second exerce son influence uniquement sur les bergers. Mais il possède des pouvoirs élargis sur ces derniers.

Les femmes de leur côté, même si elles sont totalement exclues de la scène politique, elles jouent le rôle de conseillères invisibles dans le système politique peul. Elles interviennent dans l'éducation familiale et la conservation des valeurs fondamentales de la culture peul.

#### **A. LE RUGGA OU LE CHEF DE VILLAGE**

L'utilisation du terme *Rugga* pour désigner un souverain peul varie d'une région à l'autre. Dans certaines régions du Niger par exemple, *Rugga* signifie le chef des bergers. Mais dans la région dendi-foulan et à Kandi, *Rugga* équivaut au *Lamido*, *Ardo* ou *Jowro* d'autres localités du monde peul.

Un *Rugga* est un dirigeant, un chef ou un roi d'une communauté peul donnée. Véritable responsable des Peul, il est doté de pouvoirs élargis et règne sur son peuple avec ses proches comme conseillers choisis librement par lui-même. Une fois investi, le *Rugga* dirige sa communauté jusqu'à sa mort. Il est rarement destitué.

Le *Rugga* est la plupart du temps choisi parmi le clan le plus anciennement installé et le plus riche d'un village donné. Néanmoins, dans certaines localités, les critères de choix reposent sur les Peul les sédentarisés autrement dit "les plus pauvres." Tel fut le cas des Peul de Malanville qui choisirent Ali Djara comme *Rugga* car n'ayant aucun bœuf, donc pauvre, il était fait pour rester sur place et apte à diriger un groupe de Peul sédentaires.

Avant d'être un *Rugga*, l'on doit être un Peul noble (*Dimo*), digne et jouissant de ses facultés physique, intellectuelle et morale. Etre issu d'une grande lignée (*Suudu Mawnu*), être un excellent orateur et apte à défendre inconditionnellement les intérêts de sa communauté et les principes du *Pulaaku* et de *Laawol Fulfulde*.

L'accession au trône du *Rugga* s'effectue dans un ordre patriarcal. Après la disparition d'un *Rugga*, c'est soit le fils, soit le frère cadet du défunt qui a le droit de lui succéder sur le trône. S'il y a plusieurs candidats légitimes à l'accession du trône, le *Rugga* est choisi selon les critères ci-dessus suite à une réunion secrète (*Nyoore*) et collégiale composée d'au moins sept sages issus de la famille paternelle du *Rugga*.

Le *Rugga* dans son travail, possède des charges multiples et variées. Il est à la fois le chef des Peul de sa bourgade, le juge et l'agent fiscal. Il est également le législateur et l'ambassadeur de sa communauté auprès d'autres populations peul ou non peul. Première autorité de son village, le *Rugga* a pour responsabilité, le bien-être et la tranquillité de sa population. Par les pouvoirs qui lui sont conférés, le *Rugga* se charge de négocier les rapports de bon voisinage avec les communautés voisines et de représenter son peuple auprès de l'administration. Dans le domaine économique, il protège les zones de pâturages de ses pasteurs contre l'extension des espaces de cultures et négocie la libre circulation des Peul et de leurs biens à travers les villages voisins. Etant le magistrat de sa localité, c'est à lui que revient le droit de juger des délits comme le vol de bétail, les rapt, le viol des femmes et les querelles internes.

Selon ROUGA DAGARA : "le *Rugga* s'occupe des problèmes familiaux tels que les litiges liés au partage de champ et d'héritage et des querelles. Mais suite à une bagarre, s'il y a de blessé grave ou de mort, c'est la gendarmerie qui s'en charge. Quand il n'y avait pas de gendarmerie, c'est le *Rugga* qui jouait le rôle de l'agent de force de l'ordre. Avant ajoute-t-il, le *Rugga* était à la fois le propriétaire de la viande et le détenteur du couteau [*Enjey Teewu Enjey Labi*]. Il avait absolument tout sous son contrôle." <sup>1</sup> Il veille aussi au respect du *Pulaaku*, de *Laawol Fulfulde* et de la survie de leurs principes par l'intermédiaire des *Garso*.

---

1. Rouga Dagara : *Rugga* des Peul de Guéné ; âge : 70 ans environ ; interrogé le 14 décembre 2012 à Guéné.

Si les tâches qui pèsent sur ses épaules sont énormes et l'empêchent de se consacrer à ses activités pastorales ou autres, le *Rugga* tire l'essentiel de sa richesse de ses pouvoirs judiciaire et fiscal. En effet, lorsque le *Rugga* est amené à résoudre un problème particulièrement grave, les antagonistes lui offrent souvent de dons (vache, mouton, chèvre ...) afin qu'il tranche en leur faveur. Pour les problèmes liés aux terres, une portion du terrain discuté revient au *Rugga* après la résolution du litige. Il y a également des taxes qu'il perçoit sur les troupeaux transhumants qui séjournent et transitent par sa localités pendant les différentes périodes de transhumance. Les taxes varient selon l'importance du bétail sur lequel elles sont prélevées ; elles peuvent être en taureau ou en argent liquide.

Lors du partage d'héritage le *Rugga* a droit à un tribut extrait des biens (bétail ou terres) recueillis. "Des dons de toute nature lui parviennent après le règlement d'une affaire litigieuse, lors des cérémonies d'imposition de nom, les mariages. Il peut également recevoir le don d'un pasteur de sa chefferie qui aimerait bénéficier de sa faveur sans qu'il ne l'ait réclamé de ce dernier." <sup>1</sup>

Principal souverain de sa localité, le *Rugga* travaille en étroite collaboration dans le domaine de l'élevage, avec l'indéniable guide des pasteurs, le *Garso*.

## **B. LE COMMANDANT EN CHEF DES BERGERS OU LE *GARSO***

Dans le système politique peul, les pouvoirs du *Lamido* et du *Garso* sont distincts et bien séparés. Si le premier étend son pouvoir sur toutes les couches de la population notamment sédentaires, le dernier l'exerce exclusivement sur les pasteurs et leurs troupeaux.

Un *Garso* est un chef des bergers très expérimenté dans le domaine de l'élevage et très soucieux du bien-être des bestiaux. Tout comme le *Rugga*, il dispose de pouvoirs élargis sur

---

1. Seidou Bio NIGAN : Op. Cit. p : 96.

les bergers et le cheptel d'une communauté peut donnée. Il est avant tout un berger et un vétérinaire traditionnel. D'après MANOU DJON WOUDALE : "*Garso* veut dire berger ; tout berger qui prend au maximum et avec bienveillance soin de son troupeau et celui de ses proches est un *Garso*." <sup>1</sup>

Tout pasteur ne peut pas être un *Garso* ; il y a des conditions à remplir pour qu'un Peul soit élu *Garso*. Il faut d'abord être un ancien berger très expérimenté et un grand connaisseur de la brousse ; être un amoureux inconditionnel des animaux et très respectueux vis-à-vis de *Laawol Fulfulde*. Selon GARSO GUIDDA : "pour être un *Garso*, il faut être un berger (*Duro*) patient qui considère et traite bien tout animal comme le sien. Avoir l'esprit de guide pour le cheptel ; savoir distinguer ce qui est bien et ce qui ne l'est pas pour les animaux et connaître les pâtures propices à l'élevage d'un bétail." <sup>2</sup>

Si pour être un bon *Garso*, l'on est censé être un chasseur des prairies pour les troupeaux et quelqu'un qui se soucie de leur bien être et celui de leurs bergers, alors sa tâche ne peut-être liée qu'à l'élevage et à son accroissement. Bien que son activité soit permanente dans le domaine pastoral, le *Garso* entre plus en action, pendant les périodes de transhumance au moment où la situation est très critique pour les bestiaux. Avant même que les bergers ne quittent les villages pour les transhumances, les différents *Garso* des villages partent dans la brousse à la recherche du pâturage et des points d'eau. Ce n'est qu'après leurs prospections et la découverte de zones de pâturages, qu'ils reviennent et ordonnent la transhumance.

A la tête des pasteurs et de leurs troupeaux, ils se déplacent par masse, direction, les secteurs de pâturage repérés lors des visites. Pendant le déplacement, ce sont eux, qui guident les bergers et qui les autorisent à effectuer des escales ou à continuer le périple. Ils s'occupent de l'ensemble du cheptel en lui achetant du sel et des produits vétérinaires. C'est également à

---

1. Manou Djon Woudalé : *Garso* de Malanville centre ; âge : 67 ans ; interrogé le 4 Mai 2013.

2. Garso Guidda : éleveur et *Garso* de Rounto Bouyde ; âge : 65 ans ; interrogé à Malanville le 1 Mai 2013.

eux que revient le droit de décider quelle bête vendre ou pas en cas de besoin même si celle-ci, ne leur appartient pas. Ils se chargent également d'acheter de la nourriture et des comprimés aux bergers.

MAMAN SAMBO DOTTI affirme qu'un "*Garso* n'a pas besoin de savoir que tel bœuf appartient à celui-ci ou à celui-là avant de bien s'en occuper ; il gère tous les bestiaux comme si c'était les siens. Lorsqu'il est en transhumance, il peut vendre son propre bœuf pour subvenir aux besoins de l'ensemble du groupe sous sa responsabilité. Quand un berger veut vendre une bête, il n'a forcément pas besoin d'avertir son père ou son employeur (*Masa*), il le dit tout simplement à son *Garso* qui devient du coup comme son père et son *Lamido*." <sup>1</sup> Les *Garso* s'occupent également des animaux fragiles et soignent ceux qui sont malades. Ils éduquent et conseillent les bergers par rapport aux concepts de *Laawol Fulfulde* et sanctionnent ceux qui enfreignent ses principes.

Etant très proches des animaux et des bergers, les *Garso* reçoivent de la part des Peul notamment pasteurs, beaucoup de dons en particulier des vaches d'attaches (*Habbanaaye*). Il arrive qu'un *Garso* dans son travail, ait plus de cinquante vaches qui ne lui sont offertes que par des pasteurs contents de ses services. "Certains *Garso*, le jour même de leur nomination obtiennent de nombreux bestiaux venant des pasteurs qui, par les dons, essayent de les encourager dans leurs rôles de guide des bergers." <sup>2</sup> MANOU D. WOUDALE assure avoir eu plus de trente bœufs offerts par des bergers (*Duroobe*) durant son exercice.

Bien qu'il soit un chef suprême des pasteurs, le *Garso* est un *Lamido* travaillant sous l'autorité du *Rugga*. Il est en quelque sorte le ministre de l'élevage du *Rugga*. Mais aucun *Rugga* ne peut ni démettre ni nommer un *Garso* sans le consentement des *Duroobe*. Il est

---

1. Mamam Sambo Dotti : éleveur et *Garso* de Kangara ; âge : 60 ans environ ; interrogé à Kangara le 30 avril 2013.

2. Siddi Dotti : éleveur et *Dogari* de Malanville et Kangara ; âge : 48 ans ; interrogé à Malanville le 12 mai 2013.

choisi par l'ensemble de pasteurs le jugeant susceptible de mener un bon travail de guide pour eux.

A l'occasion de sa nomination, une cérémonie grandiose est organisée en présence du *Rugga* et de plusieurs *Garso* d'autres localités voisines. Durant la cérémonie, plusieurs dons (bœufs, moutons...) sont faits au nouveau et autres *Garso*. Les différents participants, entre eux, effectuent aussi plusieurs échanges d'animaux durant cette cérémonie.

Pendant son exercice, lorsqu'un *Garso* néglige des troupeaux que se soit de sa localité ou pas, il peut être pénalisé. Les sanctions varient selon l'ampleur de l'erreur commise. Si par exemple un *Garso* ne soigne pas le cheptel sous sa responsabilité alors qu'il en est capable et que certains animaux meurent par sa négligence, l'ensemble des *Rugga* voisins et les bergers de sa localité peuvent le condamner en lui faisant payer une vache. S'il récidive jusqu'à trois fois, les bergers et les *Rugga* peuvent se réunir puis le destituer.

Si le *Garso* et le *Rugga* sont respectivement les souverains des bergers et de tout un village, quel est le rôle de la femme dans cette structure politique purement masculine.

### **C. LE ROLE DE LA FEMME DANS LE SYSTEME POLITIQUE**

Même si les femmes ont une influence sur le système politique peul, cette influence n'est qu'abstraite. Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de figure politique féminine dans la sphère dirigeante ; elle y est sans doute exclue à cause de l'emprise islamique qui domine chez les Peul de la région Malanville-Karimama.

Tel que le dit un proverbe, « derrière chaque grand homme, se cache une grande femme » ; les femmes peul constituent des conseillères d'envergure en coulisses pour les *Rugga* et leurs conseillers. La plupart du temps, ce sont les mères et les premières femmes des dignitaires qui jouent ce rôle de conseillère mystère.

Elles interviennent plus dans le social notamment dans l'organisation des mariages, dans des problèmes liés aux rapt, aux viols de femme, dans le règlement des crises matrimoniales. Bien qu'elles soient invisibles dans la prise des décisions politiques, elles sont incontournables dans le règlement des affaires relatives aux femmes. Ayant comme champs d'application plus le social que la politique, elles constituent l'élément central dans l'unité familiale. Elles restent à la maison et se chargent de l'éducation des enfants et de la préservation des valeurs morales (notamment la pudeur ; la réserve...) qu'elles inculquent aux jeunes peul dès leur bas âge.

## **CHAPITRE II : LE STATUT SOCIAL D'UN PULLO**

Dans les sociétés peul en général, le statut social d'un Peul n'est marqué que par l'importance du bétail et la possession de plusieurs vaches d'attaches dans un troupeau. Mais dans les communes de Malanville et de Karimama, la seule richesse ne fait pas d'un *Pullo* un homme à une position sociale particulièrement importante. Il faut forcément être un non-*Maccudo* pour jouir pleinement, même si l'on est aisé, d'un prestige social dans cette communauté peul.

### **A. LA NOTION DU RICHE ET DU RESPONSABLE DANS LA SOCIETE PEUL**

Le riche (*Jon Jawdi*) pour les Peul pasteurs et notamment ceux de la région dendi-foulan, n'est pas quelqu'un qui possède des terres ou des récoltes, mais plutôt quelqu'un qui possède beaucoup de bêtes. Seule l'immensité du troupeau procure le prestige social ; car l'objectif de l'élevage même s'il est économique, est d'abord social. Seuls ceux qui possèdent d'énormes troupeaux et qui l'utilisent pour satisfaire à leurs besoins et à ceux de leur famille, sont considérés comme riches et responsables (*Dottiijo*).

Dans cette société purement pastorale, c'est surtout la possession du bétail qui marque la richesse d'un individu et donc son statut social. Le bétail, chez les Peul de cette région, sert à améliorer son propre statut, à élargir son cercle de relations et à augmenter ses capacités d'influence à travers des transferts de bétail vers des proches amis (parentés) ou non. La possession du bétail étant synonyme de richesse, elle permet à l'individu d'honorer certains faits sociaux, comme la vache d'attache, le legs des bovins aux neveux et les compensations matrimoniales, très courants chez les Peul.

D'après MAROU SOULEY IDDI : "un Peul n'est riche que s'il a des centaines de têtes de vaches. Dans une communauté peul, très pastorale, quelle que soit votre fortune, si

vos biens sont des domaines terriens (champs), de produits agricoles ou de l'argent liquide, on ne vous considérera jamais comme un homme riche. Si un peul n'a pas de bœufs, il ne peut ni faire des dons aux gens, ni honorer ses engagements matrimoniaux (le transfert de bœufs à la famille de la mariée), encore moins le legs de bovins à ses enfants. Le riche ici, c'est celui qui possède beaucoup de troupeaux ; et ce sont ces troupeaux qui permettent au riche d'asseoir son influence et son prestige social." <sup>1</sup>

Dans les sociétés peul pasteurs en général et notamment ceux du dendi-foulan, l'utilisation de la monnaie était presque totalement ignorée. L'aisance ne s'exprimant que par la taille des troupeaux, alors l'homme riche n'est perçu que par son cheptel qui sert également à la fois comme réserve de valeur et moyen d'échange. Catherine Baroin et Jean Boutrais dans *Bétail et société en Afrique*, écrivent : "si le bétail, dans toutes les sociétés qui pratiquent l'élevage, est synonyme de richesse, ceci ne fait que traduire la fonction de réserve de valeur du bétail, puisque c'est lui qui tient lieu de monnaie, surtout dans les milieux où l'usage d'autres monnaies est ou était largement ignoré. Les sociétés pastorales en effet n'ont recours à l'argent, le plus souvent, que dans leurs transactions avec l'extérieur. Parce qu'il est réserve de valeur, la possession de bétail marque la richesse d'un individu et donc son statut social." <sup>2</sup>

Si la richesse est, dans les sociétés peul, conçue par l'accumulation des troupeaux, ce n'est que son utilisation pour la satisfaction des proches et de la société qui procure, chez les pasteurs de la région dendi-foulan, le titre du responsable. Il est vrai que dans le langage courant, *Dottiijo* signifie un homme d'environ 50 ans au moins, mais son sens propre donne l'idée d'un être généreux qui a du caractère et qui se soucie du bien-être de sa communauté. Que ce soit homme ou femme, jeune ou vieux, si l'on est courageux, combatif et animé des bonnes intentions, l'on peut être qualifié de *Dottiijo*.

---

1. Marou Souley IDDI : peul pasteur ; âge : 64 ans ; interrogé à kara Gorou-kambou le 12 mai 2013.

2. Catherine Baroin et Jean Boutrais : " *Bétail et société en Afrique* " in *Journal des africanistes*, 78(1-2), 2008 : 9-52 p.17.

AMADOU TALFI définit *Dottijo* comme "un homme sage, un homme généreux, patient, tolérant, un homme capable, digne, responsable, respectable. Le terme « *Dottijo* » renferme toutes les qualités d'un homme idéal." <sup>1</sup>

Pour OUMAROU MANOUGA, un responsable dans les sociétés peul est toute personne doté d'une grande sagesse. Selon lui : "les Peul appellent un homme, un responsable, si seulement celui-ci distingue le bien du mal et prêche la bonne parole. Un responsable c'est quelqu'un qui a du cœur, qui utilise sa propre fortune pour subvenir aux besoins des amis sans rien demander en contrepartie. Si par exemple, il y a un baptême dans une famille qui n'a pas les moyens d'organiser une cérémonie, et qu'une personne se lève pour fournir à cette famille un mouton et d'autres moyens nécessaires à l'organisation du baptême, cette personne là est un responsable. Un *Dottijo* affirme toujours sa responsabilité à des moments où on l'attend le moins." <sup>2</sup>

Un responsable dans la société peul du dendi-foulan, est distingué non seulement par sa fortune mais surtout par sa générosité et sa bonté à l'égard de sa communauté. La possession de plusieurs vaches d'attaches dans un troupeau montre aussi le degré de considération et de prestige dont jouit l'individu vis-à-vis de ses proches.

Il est important de souligner qu'un homme, quelle que soit sa richesse, son bon caractère et sa sagesse, a moins de chance d'être qualifié de responsable s'il est issu du clan *Maccudo* (descendants d'anciens esclaves).

---

1. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 4 octobre 2012.

2. Oumara Manouga : *vétérinaire retraité et éleveur*, âge : 83 ans, Malanville le 14 Septembre 2012.

## B. L'ORIGINE ET LA PLACE DU *MACCUDO*

Comme nous l'avons précédemment noté, la société peul est une société hiérarchisée répartie en trois classes. La première classe la plus élevée est occupée par les Peul nobles (*Rimbe*) parmi lesquels on trouve les souverains, les pasteurs et les hommes libres. Ensuite viennent les groupes professionnels (*Nyeeybe*) repartis eux aussi en plusieurs clans (Cf deuxième partie). Enfin les esclaves (*Maccube*) qui se trouvent au bas de l'échelle sociale et dont les origines sont variées.

A l'instar d'autres sociétés africaines, les esclaves dans les sociétés peul et notamment celles de la région Malanville-Karimama, ont une origine lointaine liée soit aux guerres, soit au commerce d'esclaves. Les *Maccube* sont pour la plupart des captifs de guerres arrachés à leurs groupes d'appartenance et soumis à une situation de servitude. Mais il y a également ceux dont les origines remontent à l'époque de la traite des esclaves ; ils sont ainsi achetés par les nobles et forcés à la soumission et à l'obéissance de leurs maîtres.

Les *Maccube* présents dans la région dendi-foulan sont pour la plupart des esclaves qui ont suivi leurs maîtres dans leurs migrations à travers les siècles. D'ailleurs dans toute la région, il n'y a de faubourg d'esclaves que dans les communautés peul les plus anciennement installées. Ainsi trouve-t-on un *Debeere* (village d'esclaves) à Mamassi peul, un *Debeere* à Kompanti et un autre à Pekinga. Dans toute la commune de Malanville, il n'y a pas un seul *Debeere* ; à Malanville centre, il y a à peine deux familles de descendants d'esclaves venus du *Dallol* suite au déplacement de leurs maîtres dans cette localité.

Dans presque toutes les sociétés peul, le *Maccudo* est premièrement perçu par ses traits physiques qui sont selon les nobles, spécifiques aux *Haabe*. Il est considéré comme un être n'ayant aucune notion de l'idéal de la morale peul, donc trop loin du *Pulaaku*. "L'esclave est en effet décrit...comme « celui qui n'a pas de vertu ni pudeur » *semteene* et qui se

distingue par ses gestes et son apparence physique (mains rugueuses, nuque large, forte corpulence...). Autant de caractéristiques qui s'opposent aux valeurs des nobles fondées sur le « sens de l'honneur et la maîtrise des émotions » *pulaaku*." <sup>1</sup>

Descendants d'anciens captifs, les esclaves dans les communautés peul de Malanville-Karimama sont soumis à des activités aussi dévalorisantes que pénibles. Ils sont chargés lors des cérémonies rituelles (baptêmes, mariages, fêtes musulmanes...) d'immoler les bêtes, de cuire la viande, de la partager... Ils sont aussi chargés des travaux champêtres (le labour, le sarclage et la récolte). Les *Maccube* selon Olivier Leservoier "ont en effet la charge avec les membres des groupes professionnels toute une série de travaux : apporter du bois, puiser l'eau, égorger les bêtes, piler le mil, cuisiner, étaler les nattes, servir, débarrasser, balayer, laver les plats..." <sup>2</sup>

Même si aujourd'hui la pratique de l'esclavage a complètement disparu dans cette société, que les anciens maîtres n'exigent rien (respect absolu, soumission, obéissance...) de leurs anciens esclaves et que la société est devenue presque égalitaire, des principes de distinction persistent et le mariage entre peul noble et esclave est même inconcevable.

Malgré la disparition de l'esclavage, les *Maccube* continuent de subir des discriminations liées à l'habitat et au mariage. En effet, dans les localités où il y a des esclaves, il n'y a pas un seul domicile de descendant d'esclave dans les villages des *Rimbe*. Les *Maccube* sont tous mis à l'écart et regroupés dans un faubourg appelé *Debeere* ; où qu'ils soient et quel que soit le nombre de leurs villages, le nom qui est accolé à ces derniers est *Debeere*. Ainsi parle-t-on de *Debeere Pecciņa* ; *Debeere Mamassi* ; *Debeere Kompanti*.

---

1. Olivier Leservoier.: "Les héritages de l'esclavage dans la société haalpulaar de Mauritanie", in *Journal des Africanistes*, 78- 1/2 (2009), p : 250

2. Idem : p : 251

Les discriminations matrimoniales se traduisent principalement par la non-réciprocité des alliances entre les *Rimbe* et les *Maccube*. En effet, les nobles ont la possibilité de prendre les femmes esclaves (plur. *Horbe* ; sing. *Kordo*) en mariage tandis que les *Maccube* ne peuvent le faire en raison de la supériorité de la femme noble sur l'esclave.

Il faut ajouter qu'un "*Maccudo* quel que soit son degré d'érudition en islam, n'a pas, dans cette communauté, le droit de présider une prière. S'il le fait, c'est qu'il est exclusivement entouré de ses semblables. Il peut occuper le poste du muezzin mais pas celui de l'Imam." <sup>1</sup>

Autrefois, l'esclave était comme un bien matériel, une vraie richesse. Ainsi, "dès la naissance, certains enfants des nobles avaient à leur disposition des esclaves qui étaient leurs propriétés privées. Et en cas de mariage entre esclaves, le propriétaire de la femme (*Kordo*) est automatiquement le propriétaire des enfants issus de cette union." <sup>2</sup>

Réduit aux activités ménagères et champêtres, le *Maccudo* était écarté de toute activité pastorale et ne pouvait donc profiter d'aucun avantage ou don venant du bétail notamment le *Habbanaaye* (vache d'attache).

### **C. LA QUINTESSANCE DU *HABBANAAYE* ET LE LEGS DE BOVINS**

Le *Habbanaaye* (la vache d'attache) est une vache qu'on transfère de façon temporaire à un proche ami (apparenté) ou non pour lui exprimer sa solidarité ou son affection. Cette vache se distingue de la vache léguée (vache héritée ou vache donnée par le père ou des oncles aux jeunes enfants) en ce sens qu'elle n'appartient pas au bénéficiaire qui pourtant, s'en occupe jusqu'au vêlage. C'est plutôt le veau obtenu suite à ce vêlement, qui est la propriété du bénéficiaire.

---

1. Farouk Oumar : *érudit musulman* ; âge : 35 ans ; interrogé à Malanville le 27 Février 2013.

2. Aissa Bafouta : femme peul, *ancienne propriétaire d'esclaves* ; âge : 63 ans, interrogée à Malanville le 25 février 2013.

Dans la région Malanville-Karimama comme au Niger où la pratique du *Habbanaaye* est très ancrée dans les mentalités, deux termes sont particulièrement utilisés pour désigner la vache d'attache. Il s'agit du *Habbanaaye* et du *Nangganaaye*. Même si les termes diffèrent, ils signifient en réalité la même chose ; c'est seulement la façon dont la vache d'attache est reçue qui distingue *Habbanaaye* du *Nangganaaye*.

Jean Boutrais détaille ces différents termes par ces propos : "... les Peuls emploient indifféremment deux termes, *ha'b'banaaye* ou *nannganaaye*, pour désigner un statut spécifique de vache dont l'éleveur s'occupe sans en être propriétaire.... La racine verbale *ha'b'b-* signifie « attacher, lier ». Sous entendu, il s'agit d'abord concrètement d'offrir un veau encore à naître qui sera attaché à une corde à veau chez le bénéficiaire. Quant à la racine *nanng*, elle signifie « prendre ». La différence avec le contrat précédent réside dans la façon de le concrétiser. Dans le premier cas, le donateur amène la vache chez le bénéficiaire tandis que dans le second, c'est celui-ci qui vient la prendre. Le verbe dérivé le plus couramment employé est *ha'b'bana* « attacher pour quelqu'un ». Mais le bénéficiaire est tout aussi bien appelé « celui pour qui on a pris (la vache) » *nannganaa'do*, que *ha'b'banaado*." <sup>1</sup>

Cet éclaircissement de Jean Boutrais est confirmé par l'un des nos informateurs SIDI MAMMA qui affirme : "si quelqu'un se présente chez toi avec un veau, en ton absence ou non, l'attache et dit « voyez cette génisse, je le fait *habbanaaye* à tel personne » ; cette génisse on l'appelle un *Habbanaaye*. Mais quand il te rencontre ailleurs ou même chez lui et te dit « il y a un tel veau dans mon troupeau, vient le prendre, c'est ton *habbanaaye* » ; ce veau n'est pas un *Habbanaaye* mais plutôt un *Nangganaaye*." <sup>2</sup>

Le système du *Habbanaaye* est une pratique très ancienne dans la culture des Peul de la région dendi-foulan. Mais elle serait selon les informations que nous avons collectées,

---

1. Jean Boutrais : " *La vache d'attache chez les Peuls pasteurs (Niger et Centrafrique)* " in *Journal des africanistes*, 78 (1-2), 2008 : 71-103 ; p.73

2. Sidi Mamma : peul pasteur ; âge : 44 ans environ ; interrogé à Malanville le 10 mai 2013.

originaire de l'Est du Niger notamment chez les Peul *Wodaabe* qui s'adonnaient à cette pratique depuis la nuit des temps. A partir de l'Est, la pratique de la vache d'attache a évolué vers l'Ouest du Niger notamment dans le *Dallol* puis vers *Maayo (Bitnkooji* « kollo, Say, Niamey... ») avant de se propager à travers les communautés peul du Nord Bénin.

Pour les Peul qui pratiquent ce système en général, le *Habbanaaye* est de loin la vache la plus appréciée et la plus aimée de toutes les vaches qu'ils possèdent (vache héritée, achetée ou donnée). D'ailleurs "quand vous vous présentez chez un pasteur, la première des choses dont-il vous parle, c'est le nombre des *Habbanaaji* (pluriel du *Habbanaaye*) qu'il a dans son troupeau. Il ne vous montrera jamais ses *Sukkamaaji* (vaches qui lui sont données par son père ou ses oncles), mais plutôt ses *Habbanaaji* qu'il vous présentera avec fierté." <sup>1</sup>

En effet, leur possession s'accompagne d'implications sociale, culturelle et morale très importantes pour les pasteurs. C'est pourquoi les éleveurs ne donnent des *Habbanaaji* qu'à leurs confrères avec qui, ils ont à un moment donné vécu ensemble et qui respectent parfaitement la morale peul (*Pulaaku*) et la voie peul (*Laawol Fulfulde*). La donation du *Habbanaaye* s'effectue dans un cadre social bien observé. En effet, les faits qui poussent un pasteur (donateur) à faire un *Nangganaaye* à un autre peul, sont la plupart du temps, un bon voisinage, une bonne entente et une amitié durable. Mais aussi "le fait de transhumer des longs moments ensemble en toute convivialité pendant les transhumances saisonnières. Une cohabitation pacifique et agréable des pasteurs suscitent également ce transfert temporaire de vache"<sup>2</sup>, qui participe ainsi à une véritable circulation du bétail au sein de la société pastorale.

Le transfert du *Habbanaaye* consiste à prendre une vache souvent une génisse et à l'attacher pour un bénéficiaire qui s'en occupe jusqu'au vêlage. Après le vêlage, dès que le veau est sevré, la vache est ramenée chez son propriétaire mais le veau reste au bénéficiaire en

---

1. Siddi Mamma : peul pasteur ; âge : 44 ans environ ; interrogé à Malanville le 10 mai 2013

2. Hamadou Gaya : éleveur et garso de Dogan ; âge : 53 ans ; interrogé à Dogan le 8 mai 2013.

toute légitimité et s'appelle ainsi *Bi habbanaaye*. Si le bénéficiaire est un homme qui a des moyens, souvent en ramenant le *Habbanaaye* chez son propriétaire, il l'accompagne à son tour d'une génisse qu'il offre à son donateur comme *Habbanaaye*. Cette dernière s'appelle *Bokkorde* dans la région dendi-foulan.

Même si tout *Bi habbanaaye* est énormément apprécié, la préférence pour le bénéficiaire est que son *Habbanaaye* vèle une future productrice qui accroîtra son troupeau et renforcera les relations qui le lient à son donateur qu'il appelle affectueusement *Pullo am* (mon Peul).

Par la solidarité qu'elle exprime, la vache d'attache revêt des intérêts qui sont à la fois économique et social. Conséquence d'une générosité pastorale, elle contribue à une circulation permanente du bétail notamment entre les riches et les pauvres. Selon Jean Boutrais : "la vache d'attache revêt d'abord un intérêt économique comme possibilité de freiner la pauvreté pastorale. Par cette pratique, ceux qui disposent de beaucoup de bétail peuvent venir en aide aux pauvres : « quand quelqu'un te voit et que tu lui fais pitié, s'il t'aime, il peut te donner une vache d'attache ». Par le veau (et parfois, les deux veaux) que chaque donateur laisse, les vaches d'attache permettent, à long terme, d'augmenter un troupeau, voire de le constituer : « à celui dont les vaches sont finies, les Peuls avancent des vaches d'attache ». Autrefois, de grands propriétaires de bétail mettaient en attache, certaines années, tous les veaux qui naissent dans leur troupeau, ce qui donne une idée de l'ampleur de la redistribution des animaux entre riches et pauvres." <sup>1</sup>

L'intérêt social du *Habbanaaye* s'observe surtout dans le renforcement de l'amitié et la transformation de celle-ci en relation lignagère entre un donateur et un bénéficiaire. D'après DJOUNOU BOUKARI : "la vache d'attache est un animal qui non seulement

---

1. Jean Boutrais : op.cit. 71-104. p.78.

rapproche le bénéficiaire et son donateur, mais établit entre eux une relation familiale très solide et pérenne. Elle enveloppe également un sentiment d'affection (*Endam*) et d'amour (*hidde*) entre pasteurs puisqu'elle est une vache d'amour (*Nagge hidde*)."<sup>1</sup> L'ampleur de ses intérêts est sans doute les conséquences des privilèges dont elle jouit dans les troupeaux des pasteurs.

En effet, le *Habbanaaye* est une vache extrêmement aimée et privilégiée par rapport aux autres vaches (achetée ou *Sukkamaaji*). Dans un troupeau, elle est la prioritaire lorsqu'il s'agit des soins, de l'abreuvement et de l'apport d'aliments de complément (le sel par exemple). Elle est une vache qu'on n'ose jamais frapper avec un bâton, encore moins la vendre. C'est également une vache qui va de paire avec le *Laawol Fulfulde* en ce sens que les principes de cette voie peut impliquer l'amour inconditionnel et le bon traitement des animaux. Pour certains de nos informateurs, « la vache d'attache représente même à elle seule, l'expression de *Laawol Fulfulde* » ; ce qui en effet, renforce sa valeur et le prestige de celui qui la possède. "Dès lors, le prestige d'un pasteur ne tient pas tellement au nombre de têtes de bétail qu'il détient mais à celui des vaches d'attache qu'il a reçues. Socialement et culturellement les autres vaches comptent moins."<sup>2</sup> Ces vaches qui comptent moins pour les pasteurs sont les *Sukkamaaji* et les *Jelamaaji* (vaches que l'on a reçues de quelqu'un qui n'est ni un père ni un oncle pour soi).

Très distinct de la pratique du *Habbanaaye*, le legs de bovins (*Cukkol Na'i*) dans les communautés peul des communes de Malanville et de Karimama s'effectue souvent en deux phases. La première phase débute le septième jour après la naissance d'un enfant jusqu'à la fin de l'adolescence. La deuxième phase, elle couvre les débuts de l'âge adulte jusqu'au mariage de celui-ci.

---

1. Djounou Boukari : pasteur. âge : 50 ans environ ; interrogé à Kara Gorou-Kambou le 12 mai 2013.

2. Jean Boutrais : op. cit. 71- 103 p.79

En effet, dans ces sociétés pastorales, dès qu'un enfant naît, le septième jour de sa naissance est non seulement un jour du baptême, mais également le jour où la plupart de ses parents (oncles et tantes surtout) lui donnent des vaches (*Sukkamaaji*) pour honorer la responsabilité parentale qui est la leur vis-à-vis du nouveau-né. Il est important de souligner que rares sont les enfants de pasteurs qui ne reçoivent rien comme don (vache, mouton, chèvre) le jour de leur baptême. Mais certains, notamment les pères des enfants, ne donnent rien à ces derniers jusqu'au jour où ils décident de se marier. Une fois mariés, les parents prennent une partie de leur bétail et la leur donnent comme propriété personnelle. Ils pourront vendre ou faire des *Habbanaaji* n'importe quelle de ces bêtes. SOUMANA TALFI affirme que "la plupart des pasteurs lègue des bovins à leurs enfants le jour du baptême. A cet effet, avant même qu'ils n'atteignent l'âge de l'adolescence, ils se retrouvent avec un grand troupeau de plus de quarante têtes pour les plus chanceux. Mais d'autres, ajoute-t-il, laissent jusqu'à ce que les enfants deviennent adultes avant de leur montrer leurs *Sukkamaa*." <sup>1</sup>

Dans d'autres cas, mais extrêmement rares, les enfants n'entrent en possession de leur bétail qu'après la mort de leurs pères. Dans une telle situation, le partage du bétail hérité se fait selon les règles de la loi islamique (la Sharia).

Un islam qui, malgré son influence dans cette société pastorale, n'a pas pu enrayer certaines coutumes très anciennes qui en réalité n'ont rien à voir avec ses lois dans le déroulement de certaines cérémonies tels que le mariage, le baptême, la flagellation...

---

1. Soumana Talfi : éleveur et marabout ; âge : 67 ans environ. interrogé à Ila Kara le 29 avril 2013.

### CHAPITRE III : LES COUTUMES ET LES CEREMONIES SOCIALES

Dans cette société à la fois conservatrice et religieuse, les manifestations culturelles sont, en dehors des fêtes musulmanes, les plus grands moments de rassemblement des pasteurs. Même si le mariage n'est pas l'occasion d'une fête proprement dite, les baptêmes et les intronisations (de *Rugga* et de *Garso*) eux, constituent des événements durant lesquels les cérémonies les plus spectaculaires (la flagellation surtout) sont organisées. Bien que l'islam soit ancré dans les mentalités des Peul de la région Malanville-Karimama, ceux-ci continuent de pratiquer certains faits de leur culture qui ne sont pas autorisés par cette religion islamique.

#### A. L'ORGANISATION DES MARIAGES ET SES MANIFESTATIONS CEREMONIALES

Du point de vue matrimonial, la société peul du dendi-foulan est l'une des plus ségrégationnistes. Et comme l'a dit Marcel Feuille : "la coutume peul, en son état primitif plus formelle, interdisait tout croisement de race et ne reconnaissait comme régulièrement valable que le mariage entre peul de condition libre. Tout croisement de race, toute différence de condition entraînerait la non-existence du mariage..."<sup>1</sup> Les Peul refusaient tout mariage avec leur voisin Dendi non seulement parce qu'ils voulaient conserver la pureté de leur race mais parce qu'ils considéraient tout mariage avec un non Peul notamment Dendi comme une souillure. Au sein même des communautés peul, les seules alliances tolérées sont celles entre Peul nobles. D'ailleurs, l'endogamie est la pratique la plus répandue dans cette société très conservatrice qui comprend trois sortes de mariage (*Bangal*).

La première forme de mariage est un consentement entre deux familles qui veulent renforcer leur unité et/ou leur lignée. La procédure est déclenchée dès la naissance d'une fille jusqu'à l'adolescence. Ordinaire, le deuxième type de mariage est un mariage libre choix où

---

1. Marcel Feuilles cité par Marty (P.) : in *Etudes sur l'islam au Dahomey*. op.cit. P.244

le garçon à l'âge de dix-sept ans au moins, prend lui-même, l'initiative de se marier. La troisième forme rarement effectuée, est un mariage don (*Sadaka*) par lequel un père décide de donner sa fille plus souvent à un marabout sans lui exiger la dot encore moins les vaches de la fiancée (plur. *Futteeji* ; sing. *Futte*). Néanmoins, pour honorer la coutume peul du mariage, le futur mari enverra au moins une vache à la fiancée dans le troupeau de sa belle famille.

Chez les Peul de cette région, le fait de choisir à son enfant, une épouse, dès son jeune âge, est une des plus grandes manifestations de responsabilité parentale. En effet, ces genres de mariages sont surtout réalisés au sein du même cercle familial. C'est soit la fille du frère ou de la sœur, du cousin ou de la cousine que le père du garçon demande pour son enfant âgé souvent de plus de six ans. "Dès qu'une fille est née, avant même le jour du baptême, la mère du garçon se rend dans le domicile de la femme qui a accouché et attache, au poignet du nouveau-né, un fil de coton qui symbolise sa volonté de marier le bébé à son jeune garçon. La nouvelle de cette prise se propage à travers tout le village le jour du baptême et tous ceux qui avaient une intention dans ce sens ne feront que renoncer." <sup>1</sup> Cet établissement précoce de fiançailles n'est pas sans but réel.

L'objectif principal est de préserver la pureté clanique et de renforcer l'unité familiale ; mais aussi de maintenir la fille dans sa communauté afin que ses richesses (ses *Sukkamaaji*) et sa progéniture ne sortent pas du cadre familial. Il faut souligner que c'est surtout les communautés riches qui s'adonnent à cette pratique de fiançailles prématurées qui en réalité ne sont scellées que quand la fille atteint six ans environ.

La première des choses à faire dans cette procédure de scellage de fiançailles est d'abord d'amener les "*Jamrude* littéralement « demande main » qui auparavant étaient constitués de kola, d'au moins unealebasse de mil ou de sorgho ; mais depuis l'utilisation de

---

1. Oumou Souley Iddi : femme ménagère ; âge : 40 ans environ interrogée à Malanville le 17 mai 2013.

la monnaie, on se contente d'amener une somme d'argent (25000 FCFA environ) pour demander la main d'une fille. Une fois la demande acceptée, c'est au père de la fille que revient le droit de fixer le jour où les fiançailles (*Kabbal*) seront célébrées." <sup>1</sup>

Dès que le jour est fixé, les parents du garçon annoncent la nouvelle à tous les proches, aux marabouts, bref autant de monde que possible. Les sages et les proches amis du futur époux avec les marabouts (*Moodibbe* ou *Moodibaabe*) se rendent, avec des kolas et/ou des dattes, au domicile parental de la fiancée où ils sont bien accueillis par les parents de la fille. Il faut signaler que les pères de la fille et du garçon assistent rarement au *Kabbal* de leurs enfants ; même s'ils y assistent, ils se font représenter par leurs frères ou cousins. Après une ouverture de la séance par un marabout, un dialogue est amorcé par un parent du garçon en ces termes : "« honorables membres de la famille d'une telle, veuillez m'accorder la main de votre fille... » Et au patriarche de la belle famille de répondre « je vous l'accorde ». Cette fois-ci en s'adressant à l'assistance le patriarche de l'époux reprend. « Avez-vous bien entendu tous que la main d'une telle nous a été accordée ? » Cette question est posée trois fois de suite avant d'être suivie par celle-ci : « M'avez-vous accordé cette main en échange de quelque chose ou gratuitement ? » « Je vous la donne en échange de trois bêtes » répond le représentant de la famille." <sup>2</sup>

Contrairement au Peul du monde Baatonu, la somme est bien discutée dans la région dendi-foulan. Cette somme varie selon la beauté de la fille ; elle est surtout élevée si la fille est très belle et très convoitée. La kola est distribuée par les *Doogari* (annonceurs) qui d'ailleurs s'expriment à haute voix en ces propos : « telle, fille de tel, est désormais la femme de tel, fils de tel ». Avec quelques versets du Saint coran, les marabouts clôturent la célébration.

---

1. Balkissa Yero : ménagère ; âge : 45 ans interrogée à Malanville le 16 mai 2013.

2. Seidou Bio Nigan : op. cit. p : 113.

Après la célébration, les *Futteeji* sont envoyés dans le troupeau de la belle-famille du mari. Mais pour d'autres Peul, les *Futteeji* sont juste montrés comme symbole car faisant partie de la coutume peul, mais en réalité, ils ne sont jamais envoyés dans le bétail de la famille de la mariée. "Certains par contre, non seulement envoient les *Futteeji* à leur belle-famille, mais immolent le jour même du scellage de fiançailles, le taureau des *Futteeji* et distribuent sa viande parmi les participants. Certains de leur côté, n'envoient les vaches que lorsque leurs femmes accouchent ; ainsi, elles ne rentrent au foyer que s'ils transfèrent les *Futteeji* dans le cheptel de leurs beaux-parents. " <sup>1</sup>

Dans la région dendi-foulan, il n'y a absolument pas de cérémonie particulière lors du mariage (*Bangal*). Cependant, il y a assez de règles coutumières à suivre avant et durant l'événement. En effet, après la célébration des fiançailles, les parents de l'époux préparent le *Allah Welnu* (littéralement, que Dieu bénisse le mariage) qui est composé d'au moins deux Calebasses de mil et/ou de sorgho avec du savon et des pagnes. Le plus souvent, c'est la sœur de l'époux accompagnée de ses cousines et amies proches qui se met à la tête d'un cortège et amène le *Allah Welnu* au domicile de la future épouse.

Aussitôt que la fille atteint seize ans, sa belle famille commence par rassembler les *Bagarde* (valise de la mariée) qui préludent le départ de la fille de sa maison familiale vers son foyer conjugal. Les *Bagarde* constitués souvent, de plus de trente Calebasses de mil et de sorgho avec des pagnes, chaussures et savons, sont les dernières obligations à remplir par la famille de l'époux avant que celui-ci n'aille chercher sa femme. Le mari peut ainsi lui-même aller chercher sa femme. Mais il peut aussi choisir un des ses meilleurs amis pour aller lui prendre sa femme.

---

1. Housseini Boubé : pasteur ; âge : 52 ans environ ; interrogé à kara Gorou-kambou le 12 mars 2013.

"En effet, la première fois que le mari se rend au domicile de sa belle-famille afin de chercher sa femme, on lui demande de revenir un autre jour le temps qu'on apprête la fille pour une vie conjugale. Avant que celui-ci ne vienne à nouveau, la jeune fille est entourée surtout par sa mère et ses tantes qui lui donnent des conseils sur les devoirs d'une épouse vis-à-vis de son mari, des membres de sa belle-famille et notamment la mère de son époux. Deux ou trois jours après la première tentative, l'époux se rend à nouveau, toujours à la tombée de la nuit, chez sa belle-famille. Cette fois-ci, on l'autorise à partir avec sa femme chez lui dans sa cabane plutôt construite. Mais avant l'aube, aux environs de cinq heures du matin, la jeune mariée quitte son foyer et retourne dans sa famille avant même le lever du soleil.

A la maison, elle se tresse et prépare son trousseau avant que son mari ne vienne la chercher deux ou trois jours après qu'elle soit revenue. Une troisième fois, le mari vient la récupérer ; elle passe cette fois au plus, trois jours dans son foyer avant de repartir chez ses parents toujours avant le lever du soleil. La quatrième fois que son mari la ramène, elle passe deux voire trois semaines avant de repartir chez ses parents. Les va-et-vient se poursuivent jusqu'à ce qu'elle s'habitue à la vie conjugale." <sup>1</sup>

Contrairement à la première forme du mariage, le deuxième type de mariage qui est un mariage libre choix, est entrepris par le jeune garçon qui a envie de se marier à telle ou telle fille. Alors, il informe ses parents notamment sa mère de ses intentions. Après, c'est aux parents d'entreprendre les négociations auprès des parents de la fille désirée.

"Dans une telle situation, certains parents tranchent en faveur du mariage sans demander l'avis de leur fille ; d'autres plus modérés demandent au jeune garçon de s'entendre avec la fille d'abord avant de se prononcer en faveur ou non du mariage. Si le jeune

---

<sup>1</sup> Siddi Mamma : peul pasteur ; âge : 44 ans environ ; interrogé à Malanville le 11 mai 2013

prétendant et la fille s'entretiennent et qu'elle est d'accord pour le mariage, c'est tant mieux ; dans le cas contraire, il cherche ailleurs." <sup>1</sup>

La troisième forme quant-à elle, elle est un mariage don (*Sadaka*) ; elle est la plupart du temps, l'œuvre d'un parent désireux d'offrir à un marabout pauvre ou riche, sa fille qui jusqu'à un certain âge (12 ans environ) n'a eu aucun prétendant. Il faut signaler que le mariage don est toujours orienté vers des marabouts ; jamais vers un Peul pauvre.

Les procédures de fiançailles et du mariage proprement dit sont identiques à celles de la première forme du mariage. Mais dans le mariage don, le mari est dispensé de la dot et des vaches de la fiancée ; il se débrouille pour apporter le *Allah welnu* et les *Bagarde*.

Enceinte de cinq ou six mois, la jeune fille est à nouveau appelée à rejoindre ses parents où elle restera jusqu'à la naissance de son bébé. Dans son huitième mois de grossesse, la famille du mari lui amène *Allah jippin jam* (le bienvenu du bébé) qui est constitué de deux calebasse de mil ou de sorgho avec des savons et des pagnes. Quatre mois après son accouchement, le mari envoie à sa femme les *Bantirde* (ceux avec quoi on ramène sa femme à son foyer après son accouchement) qui sont composés de pagnes, de savons, des chaussures etc. avant qu'elle ne revienne dans sa maison conjugale.

La naissance d'un enfant dans la culture peul de la région dendi-foulan est l'un des événements pour lesquels les plus grandes cérémonies sont organisées. En effet, le huitième jour après la naissance du bébé, le baptême est organisé et les Peul des campements environnants sont conviés à la fête. "Le mari apporte pour l'occasion un mouton et un bœuf avec un sac de mil, dix calebasses de mil ou de sorgho, du savon, des pagnes et quelques vêtements pour le nouveau-né. Le mouton et le bœuf sont immolés et c'est la fête qui

---

1. Rouga Addou : *Rugga de Ila Kara* ; âge : 76 ans environ ; interrogé à Ila Kara le 5 mai 2013.

commence ; elle dure jusqu'à seize heures environ." <sup>1</sup> Le soir les personnes âgées rentrent et laissent la place aux jeunes garçons et filles.

L'arène du *Soro* (flagellation) est formée d'un côté et de l'autre, ce sont les musiciens (plur. *Jimoobe* ; sing. *jimo*) qui s'installent. A la tombée de la nuit, la flagellation cède la place au *Hiiro* qui réunit en un seul lieu des jeunes filles (plur. *Surbaabe* ; sing. *Surbaajo*) et des jeunes garçons (plur. *Nyommeeji* ; sing. *Nyommeeru*) qui causent, discutent, se lancent des défis, des proverbes peul (plur. *boliide* ; sing. *woliine*) liés à l'amour et à la vie sociale.

## **B. LA FLAGELLATION ET SA PLACE DANS LA CULTURE PEUL**

La flagellation ou *Soro* est une pratique culturelle très ancienne dans les coutumes des Peul du Dendi-foulan. Ce *Soro* qui est une pratique de flagellation, qui marque le passage de l'enfance à l'âge adulte chez les pasteurs peul, est une manifestation cérémoniale qu'il ne faut pas confondre au *Soro* pratiqué dans l'extrême Nord du Cameroun (notamment à Maroua, Petté, Doumrou...) qui est un rituel d'initiation subi par un couple à son premier mariage. En effet, le *Soro* du dendi-foulan consiste à regrouper des jeunes peul autour d'une arène et de se flageller publiquement en se glorifiant et se défiant avec des propos à la fois belliqueux et flatteurs accompagnés d'une musique flûtée.

C'est une cérémonie qu'on organise surtout à l'occasion des baptêmes, des intronisations (*Rugga*, *Garso*...) mais aussi lors des grands séminaires des Peul pasteurs. D'après MAMAM S. KALE : "lors des cérémonies d'intronisations notamment des *Rugga*, les pasteurs organisent le *Soro* et font souvent une ou deux semaines durant lesquelles ils se flagellent chaque soir. Mais on l'organise également à l'occasion du baptême d'un premier fils." <sup>2</sup> Il a habituellement lieu le soir aux environs de dix sept heures sous un grand arbre ou à l'air libre. "Lorsque le *Soro* commence, la présence des griots, des flûtistes, des *Doogari* et

---

1. Siddi Mamma : peul pasteur ; âge : 44 ans environ ; interrogé à Malanville le 11 mai 2013.

2. Mamam Sambo dit kalé : ancien *dan sorooru* ; âge : 65 environ ; interrogé à Malanville le 10 mai 2013.

des jeunes garçons est obligatoire pour le bon déroulement de la cérémonie. Car pour les jeunes, c'est l'occasion d'affirmer publiquement et symboliquement leur virilité et leur courage au cours de flagellations réciproques ou non qu'ils se doivent de supporter imperturbablement. Les flûtistes et les griots de leur côté accompagnent les *dan sorooji* (jeunes qui pratiquent la flagellation) lorsqu'ils se flagellent, respectivement en jouant le flûte et en les glorifiant."<sup>1</sup> La cérémonie se poursuit en présence des jeunes filles jusqu'au coucher du soleil. Pendant la nuit, c'est toute une autre cérémonie appelée *Hiiro* qui prend la place du *Soro*.

Le *Hiiro* littéralement entendu comme une veillée, est une cérémonie qui, la plupart du temps, succède à celle de la flagellation et se veut un moment de rencontre qui dure toute la nuit, entre les jeunes filles et les jeunes garçons sous les auspices des *Doogari* qui, en plein air, étalent des nattes et invitent toutes les *Surbaabe* à rejoindre l'espace du *Hiiro*. Debout ou assis à même le sol, les *Nyommeeji* entourent et forment un cercle autour des jeunes filles. Entourés par ces dernières au milieu du cercle, les *Doogari* restent les seuls maîtres de la cérémonie jusqu'au petit matin. En effet, c'est l'occasion surtout pour les garçons de prouver leur générosité et leur connaissance de la vie peul. Ils se donnent des bovins, des ovins, des caprins ; histoire de remonter leur prestige et leur valeur auprès des jeunes filles. D'après BOURAIMA DOTTI : "pendant le *Hiiro*, certains Peul qui sont célèbres peuvent avoir jusqu'à une dizaine de vaches en une seule nuit. Pour donner à un cousin ou à un ami une bête, l'on donne de l'argent aux *Doogari* qui répètent à haute voix tout ce que l'on dit à voix basse."<sup>2</sup> Ils discutent de tout, se défient avec des *Boliide* (proverbes) liés notamment à l'amour (*Hidde*) et la vie sociale (*Gurnam Gondal*). Les meilleurs dragueurs négocient avec

---

1. Binguel Alo : ancien *dan sorooru* ; âge : 37 ans environ ; interrogé à Kara Gorou-Kambou le 20 mai 2013.

2. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 27 Novembre 2012

les *Doogari* en leurs filant 100 ; 500 ou 1000 FCFA (selon le degré de la beauté de la fille) avant d'avoir l'autorisation de quitter le cercle avec leurs prises.

Compte tenu de la masse populaire qu'elle mobilise, la flagellation est considérée comme un temps fort durant lequel les Peul affirment leur attachement à leur culture et renforcent leur unité autour du *Pulaaku* et de *Laawol Fulfulde*. Le *Soro* est aussi vu comme une occasion de retrouvailles, d'expression du courage et de générosité si chers aux pasteurs. Durant le déroulement de la cérémonie, les participants s'informent sur l'état des troupeaux, des zones propices à l'élevage, mais discutent également des coutumes d'autres peul et de leurs histoires.

### **C. LA TRASMISSION DE L'HISTOIRE ET LES PRATIQUES RELIGIEUSES**

Tel que l'a dit Amadou Hampaté Ba : « en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle » ; les sociétés peul n'échappent pas à cette règle. Etant une société sans écriture, l'histoire dans les communautés peul des communes de Malanville et de Karimama se transmet de génération en génération et de bouche à oreille. Pour montrer l'importance de la transmission de l'histoire par l'oralité, les Peul de cette région utilisent l'expression « *Nowru heccataake* » qui se traduit littéralement par : l'oreille ne peut être dépassée en âge. Ceci pour dire, quelle que soit l'ancienneté d'un événement, il est sans doute entendu par l'oreille de quelqu'un.

Dès l'adolescence, les jeunes commencent par saisir l'histoire peul sous toutes ses formes à travers les contes, les mythes et les légendes relatifs aux personnages marquants de l'histoire. Il n'est pas rare d'entendre des enfants peul demander à leur mère si ce qu'ils ont appris sur tel événement ou telle personne est vrai ou pas aussitôt qu'ils commencent par distinguer le vrai du faux. Il faut noter qu'il n'y a pas une veillée spéciale pour raconter l'histoire proprement dite aux jeunes ; c'est plutôt les jeunes curieux du parcours de leurs

ancêtres qui souvent s'approchent des vieillards pour avoir une idée de leur histoire. D'après AISSA BAFOUTA : "il est rare de voir un vieillard appeler ses enfants ou ses petits-fils afin de leur raconter une histoire (*Taarika*). La plupart du temps, ce sont les jeunes qui vont vers les sages qui connaissent les événements passés et les griots pour apprendre l'histoire de leurs ancêtres ou des Peul en général." <sup>1</sup>

Aujourd'hui, avec les magnétophones, les jeunes peul du dendi-foulan apprennent l'histoire des Peul depuis le Mali (Boni, Macina, Bandiagara...) et de Sokoto à travers les cassettes enregistrées par les griots (surtout Yero Askoula) du Mali qui relatent l'histoire des grands héros peul notamment Silaamaka Ardo Silaamaka, Sékou Amadou, Boubou Ardo Galo, Oumarou Foutiou (Omar Tall), Ousman Foutiou (Ousman dan Fodio)...

Notons qu'aujourd'hui l'histoire générale des Peul est plus détenue par les Marabouts (qui consignent tout grâce à leur connaissance de l'écriture) que les vieillards qui n'ont souvent que l'histoire de leur propre tribu. En utilisant des lettres arabes, les *Moodibaabe* écrivent l'histoire surtout de l'expansion de l'islam à travers l'Afrique de l'Ouest en *fulfulde*. Et ce sont eux qui, grâce à leurs connaissances de l'islam, initient également les Peul aux pratiques religieuses.

Dans cette société historiquement attachée à l'islam, il n'y a pas un âge défini pour commencer la pratique de l'islam même si, certains mettent la pression sur leurs enfants dès l'âge de sept ans. Avant même que les enfants ne commencent par distinguer leur main droite de leur main gauche, ils suivent leurs parents ou leurs frères aînés pour se rendre dans les écoles coraniques souvent loin de leurs villages afin d'apprendre la lecture du livre sacré et certaines lois islamiques nécessaires pour une bonne pratique de la religion. S'ils ne sont pas envoyés dans les écoles, c'est à leurs parents que revient le droit de les initier en les obligeant

---

1. Aissa Bafouta : femme peul, ancienne propriétaire d'esclaves ; âge : 63 ans, interrogée à Malanville le 25 février 2013

à se rendre à la mosquée pour suivre les cinq prières quotidiennes. Avant qu'ils n'atteignent dix ou douze ans, ils savent comment pratiquer la prière même s'ils ignorent les quelques sourates essentiels pour l'accomplissement d'une bonne prière.

Même s'ils ont une tradition de l'islam qui dure depuis des siècles, ils continuent cependant de pratiquer un islam tolérant qui n'exclut pas totalement certaines pratiques ancestrales qui en réalité n'ont rien à voir avec les pratiques de l'islam pur et dur. En effet, il n'est pas rare de voir dans ces communautés un genre de syncrétisme où l'islam et les pratiques traditionnelles cohabitent en toute harmonie. Ce qui amène Amadou Hampaté Ba cité par Oumar Ba à affirmer : "l'islam se colore aux teintes des terroirs et des pierres. Ainsi, substrat religieux et emprunts cohabitent en bonne intelligence...Culte des ancêtres, croyances aux sorciers vampires, port de gris-gris, pratique successorale traditionnelle, recours à la divination, importance attachée aux songes et à l'oniromancie, interdits claniques, circoncision et clitoridectomie dont le coran ne dit mot." <sup>1</sup>

---

1. Oumar (B.) : *Le Fouta-Toro au carrefour des cultures*. ed. L'harmattan, Paris, 1977, p.83.

### **TROISIEME PARTIE : LA PARTICIPATION DE L'ELEVAGE A L'ECONOMIE DES COMMUNES ET LES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE LES PEUL ET LEURS VOISINS**

L'élevage constitue une activité capitale dans l'économie de la région Malanville-Karimama. Comparativement à d'autres communes du nord Bénin comme Tanguieta et Natitingou qui possèdent un cheptel estimé à 13110 têtes de bovins et à 45370 ovins/caprins selon les statistiques issues des monographies de ces deux communes en 2006, la région Malanville-Karimama demeurent l'une des plus importantes en matière de production animale. En effet, le cheptel de la région est respectivement estimé à 114792 et 139068 pour les bovins et les ovins/caprins en 2012 à partir des données de 2000 avec un taux annuel moyen de croissance de 4,1% et de 7,5%. A travers l'importance de ses produits (lait, viande, beurre, crème...) mais aussi de ses marchés de bétail, l'élevage constitue l'une des principales activités économiques des communes de Malanville et de Karimama. Il contribue également aux services de l'agriculture [première activité rurale] et ce, à travers le fumier, la force de traction et de transport des produits vivriers notamment dans les zones rurales. Mais l'élevage y est malheureusement menacé par l'extension de l'agriculture surtout par la pratique de la culture itinérante qui est à l'origine d'une forte pression sur les terres en générale et celles réservées à l'élevage en particulier.

Etant une zone de transit, la région dendi-foulan voit chaque année des centaines de têtes de bétail en provenance des pays limitrophes notamment le Niger, traverser ses localités provoquant ainsi une surcharge des pâturages en saison sèche. Cette augmentation perpétuelle et considérable de la charge sur les prairies et l'avancée rapide des espaces de cultures entraînent des dégâts aux conséquences souvent graves sur les plans écologique et socio-économique autant pour les pasteurs en déplacement que pour les populations hôtes. Notons également l'existence d'aires protégées couvrant de vastes superficies qui réduisent l'espace

des pâturages et rendent la vie des pasteurs dans cette région impossible ; ce qui pousse certains d'entre eux à immigrer vers d'autres localités paisibles où la pâture est abondante et très étendue.

## **CHAPITRE I : L'IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE DU PAYS**

Avec une participation moyenne de 57,59 milliards de FCFA du PIB (Produit Intérieur Brut) du secteur agricole entre 1999 et 2002, l'élevage contribue fortement au développement agricole et ainsi à l'économie du pays. Il occupe une place prépondérante dans le dispositif de production du secteur agricole et se situe en deuxième position après la production végétale en termes de ressources naturelles potentiellement exploitable et convertible en devises.

Grâce au nombre important de têtes de bétail qui sont vendues dans la région Malanville-Karimama chaque semaine, les marchés de Guéné et de Mamassi peuvent s'imposer comme les marchés de bétail les plus importants du pays même si aujourd'hui le domaine de l'élevage dans cette région, est dans une impasse.

### **A. LES TRAITS PARTICULIERS DE L'ECONOMIE DANS UN MILIEU PEUL**

L'économie peul dans la région Malanville/Karimama est essentiellement basée sur l'élevage notamment le petit élevage (moutons, chèvres, poules) et ses produits le lait, les œufs... Et comme l'a dit SAIDOU BOURE : "un Peul qui mène une activité économique non liée à l'élevage n'est pas un vrai Peul"<sup>1</sup>, les Peul de cette région, même s'ils sont des sédentaires sans un seul bœuf, pratiquent le commerce des bestiaux.

Le bétail étant synonyme de richesse, les Peul font tout pour l'acquérir. Il faut souligner que les récoltes des petits lopins de terres exploités par les Peul ne sont pas

---

1. Saidou Bouré : peul *sédentaire et commerçant de bovins* ; âge : 47 ans ; interrogé à Tondikaria le 16 juin 2013.

destinées au commerce mais plutôt à la consommation afin d'éviter la vente des animaux pour se procurer des produits vivriers.

En effet, le bétail dans cette économie rustique est au centre de tout. Le gros bétail, composé exclusivement de bovins, est rarement touché par la vente ou l'abattage lors des fêtes ou autres cérémonies car il est considéré par les Peul comme une réserve de valeur sûre et fiable. Pour se dispenser de la vente de leurs animaux pour l'achat de certains produits vivriers (les céréales, le riz, les condiments...), les pasteurs adoptent une stratégie que l'on peut qualifier d'autarcique. Ce qui amène Catherine Baroin et Jean Boutrais à écrire : "... l'économie traditionnelle des sociétés des pasteurs nomades,...relève d'un choix stratégique qui les oriente, le plus possible, vers l'autarcie : l'objectif consiste à vivre essentiellement des produits de l'élevage et à préserver le capital, c'est-à-dire limiter autant que faire se peut les ventes de cheptel."<sup>1</sup> Même s'ils sont aujourd'hui obligés de vendre certains animaux pour se procurer des vêtements, des perles et bracelets pour femmes, le gros bétail est épargné ; c'est plutôt le petit bétail (mouton, chèvre) qui est vendu pour satisfaire ces genres de besoins. En effet, "les éleveurs de l'Afrique de l'Ouest limitent autant que possible l'abattage du gros bétail à des fins alimentaires. C'est le petit bétail qu'ils privilégient pour la consommation, parce qu'il a une valeur moindre et présente l'avantage de se reproduire vite. Le gros bétail (bovins et dromadaires), au contraire des chèvres et moutons, représente le capital social, symbolique et économique, celui que l'on cherche à préserver et maximiser."<sup>2</sup>

Le gros bétail, capital social, économique et réserve de valeur est une propriété beaucoup plus masculine que féminine même s'il faut noter que la plupart des femmes possèdent des bovins dans les troupeaux de leurs maris ou de leurs pères. Ce gros bétail n'est

---

1. Catherine Baroin et Jean Boutrais, : "Bétail et société en Afrique" in *Journal des africanistes*, 78-1/2 ; 2009, p : 11.

2. Catherine Baroin et Jean Boutrais : idem, p. 14.

vendu que pour remplir certaines obligations socioreligieuses tels que la Zakat, le Pèlerinage à la Mecque...

Les femmes de leurs cotés jouent un rôle important dans l'économie pastorale. En effet, ce sont elles qui, avec l'aide des enfants, s'occupent du petit bétail qui est surtout une propriété féminine. Il (petit bétail) assure l'autonomie des femmes qui s'en servent pour s'acheter des boucles d'oreilles, quelques vêtements, des bracelets, des pièces en argent [qui servent à orner les cheveux] et bien d'autres bijoux. C'est également les femmes qui se chargent de la transformation et de la vente des produits laitiers notamment le lait caillé, le beurre mais aussi du lait frais et de la crème. Il faut souligner que dans les produits laitiers vendus par les femmes de la région dendi-foulan, il n'y a pas de fromage. Elles font aussi l'élevage de la volaille (poules et pintades) dont elles tirent profit en vendant les œufs pour acheter des condiments et des beignets pour les enfants. Grâce au petit bétail, les produits laitiers et la volaille, les femmes sortent-elles économiquement indépendantes du cheptel familial que constitue le gros bétail.

L'achat et la vente de ce dernier est surtout l'œuvre des bouchers et des riches commerçants de bétail que des pasteurs eux-mêmes. Il est, à partir de ce moment, destiné à la production de la viande et de la peau. Pour ce faire, les animaux sont conduits dans les marchés de bétail les plus importants de la région.

## **B. LE POIDS ECONOMIQUE DES MARCHES DE BETAIL DE GUENE (MALANVILLE) ET DE MAMASSI PEUL (KARIMAMA)**

Les marchés de bétail de Guéné et de Mamassi constituent les principaux lieux d'échanges d'animaux dans cette région où l'élevage est l'une des principales activités génératrices de profit. Même s'ils sont récents, ces marchés sont parmi les marchés de bétail les plus importants du pays et ont un poids économique considérable.

Avant la création des marchés de bétail de la région, aucun pasteur n'amenait de vache au marché pour vendre ; c'était plutôt les commerçants et les bouchers qui se rendaient dans les campements pour effectuer l'achat des animaux. Mais avec l'importance croissante des échanges des divers produits dans les villages de Karimama et de Guéné, les Peul ont décidé d'amener non seulement des produits issus de l'élevage (œufs, lait, beurre...) pour vendre ou échanger dans ces marchés, mais aussi les bestiaux. C'est ainsi qu'ils créèrent en accord avec leurs voisins Dendi un marché de bétail à Karimama et un autre à Guéné. Mais suite à des problèmes liés aux conflits, ces marchés de bétail de Guéné et de Karimama seront respectivement déplacés en 1982 et 1985 vers Kantoro et Mamassi Peul.

En 1985, après un affrontement qui a opposé les Peul de Mamassi et les Dendi de Karimama, les pasteurs décidèrent de ne plus amener leurs animaux au marché de Karimama. Après d'intenses négociations avec d'autres Dendi notamment ceux de Tondikaria et de Gorou-Beri qui voulaient un marché de bétail afin d'accroître les échanges commerciaux dans leurs villages respectifs, les pasteurs choisirent Mamassi peul qui est un village exclusivement peul et apte à abriter un tel marché. Mécontents de cette décision, les Dendi de Karimama menacèrent d'abattre tous les animaux qui seront conduits au marché de bétail de Mamassi peul. Bravant cette menace, les pasteurs amenèrent leurs bestiaux le jour du marché [un vendredi] à Mamassi. D'après BOURAIMA DOTTI : "ce jour là, plus de sept cent (700) bœufs étaient vendus dans le nouveau marché de bétail. Dans la soirée ajoute-t-il, Modibo Sayi un dignitaire de Mamassi convoqua un meeting et demanda aux commerçants peul et pasteurs de passer la nuit à Mamassi afin de convoier les bœufs qui y sont achetés hors de Karimama car dit-il « les gens de ce dernier village ont décidé d'abattre les troupeaux qui traverseront Karimama demain matin. » Le lendemain, ceux qui ont suivi les animaux pendant

la traversée des alentours de Karimama étaient plus nombreux que les animaux eux-mêmes." <sup>1</sup>

Dans la peur et la méfiance, le marché de bétail de Mamassi peul est né et y demeure encore aujourd'hui. Il continue jusqu'à présent de jouer un rôle important dans le commerce animalier non seulement dans la commune de Karimama mais dans tout le pays.

D'après des chiffres non officiels collectés auprès de nos informateurs, entre sept cent (700) et huit cent (800) bestiaux (principalement des bovins, ovins et caprins) entrent chaque vendredi dans ce marché de bétail et plus de trois cent (300) y sont vendus.

Les animaux viennent principalement des campements peul de la commune de Karimama ; quelques uns du Niger mais rarement du Burkina Faso. Les Dendi eux fournissent principalement des animaux de labour et de traction. "Les acheteurs viennent surtout du Nigeria et de l'intérieur du pays notamment de Kandi, de Parakou et de Bohicon. La majeure partie des animaux vendus est destinée à la production de la viande et est convoyée vers des centres urbains comme Parakou, Bohicon, Cotonou mais aussi au Nigeria dans les villes du Sud notamment à Lagos et Ibadan via Olodo et Ilesha." <sup>2</sup>

Le marché de Guéné quant-à lui, il a été déplacé de Guéné vers Kantoro (village dendi au Nord de Guéné) en 1982 avant d'être ramené à Guéné suite à un assassinat des bergers peul perpétré par les Dendi de Kantoro en 1991. En effet, "pendant la révolution, des autorités du pays en complicité avec les dignitaires de Guéné ont invité tous les *Rugga* des environs puis les ont forcé à planter des supports qui servent de piquet pour attacher les animaux dans le marché de bétail. Jugeant l'acte humiliant et intolérable pour le *Pulaaku*, les pasteurs déplacèrent ce marché de bétail de Guéné vers un village voisin Kantoro. Mais en 1991, les Dendi de ce dernier village attaquèrent des bergers dans les alentours du village, blessèrent

---

1. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 28 Novembre 2012

2. Alhadji Bargoua : *commerçant et président du comité de gestion du marché de bétail de Mamassi peul* ; âge : 44 ans ; interrogé à Mamassi le 12 avril 2013.

quelques uns et tuèrent un jeune berger qui était en train d'abreuver son troupeau autour d'un puits non loin du village pendant la saison des récoltes. Après neuf ans d'existence à Kantoro, les pasteurs boycottèrent le marché de bétail de Kantoro et entreprirent des négociations afin d'ouvrir un autre dans un village pacifique. Il eut plusieurs propositions (Tolodjougou, Bodjekali, Coubéri, Guéné...) mais voyant Guéné comme un carrefour et comme un centre d'échanges de bétail par excellence, ils choisirent Guéné pour l'abriter.

Les populations de Guéné ont mené d'intenses tractations et des médiations afin que le marché revienne à Guéné. C'est ainsi qu'après tant d'années d'absence, le marché de bétail est ré-ouvert à Guéné. C'est pour cela, ajoute l'informateur, « un habitant de Guéné quelque soit son pouvoir, n'ose jamais se mêler des affaires du marché de bétail de Guéné. » <sup>1</sup>

Ce marché de bétail de Guéné est plus important que celui de Mamassi peul ; cela est sans doute dû à sa position géographique. En effet, il est non seulement entouré de plusieurs campements peul de la commune de Malanville, mais aussi proches de ceux des alentours de Kandi et du géant Nigeria. D'après le secrétaire de l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Élevage au Bénin (ASPEB) [c'est l'association qui gère le marché de Guéné] : "chaque jeudi, plus de milles (1000) têtes de bétail (gros et petit) entrent dans le marché de bétail de Guéné et plus de quatre cent (400) y sont vendus." <sup>2</sup>

Les principaux fournisseurs du marché sont les Pasteurs des communes de Malanville, de Karimama et de Kandi, les Peul du Nigeria notamment ceux de Lolo et les Pasteurs transhumants. Les commerçants eux, viennent surtout du Bénin et du Nigeria où la grande partie des marchandises est exportée.

---

1. Boubé Oumara : peul commerçant de bétail ; âge : 54 ans ; interrogé à Malanville le 16 avril 2013.

2. Ismael Aholou : secrétaire de l'ASPEB ; âge : 32 ans ; interrogé à Malanville le 17 avril 2013.

Au niveau organisationnel, les deux marchés fonctionnent comme la plupart des marchés de bétail de l'Afrique de l'Ouest. En effet, "beaucoup d'agents économiques y interviennent mais quatre acteurs y jouent un rôle majeur. Il s'agit principalement de l'Etat l'espace, lieu géographique des échanges, et quelques services annexes (approvisionnement en eau, abattoirs, vaccination etc.) En contrepartie, il collecte des taxes fixées forfaitairement sur chaque animal vendu.

De riches commerçants disposant d'une trésorerie conséquente et qui influencent significativement les conditions de ventes. Ils achètent souvent en gros pour revendre dans les grands centres urbains. Ce sont les principaux Price-maker sur les marchés.

Des intermédiaires (appelés par exemple, téfanké au Sénégal, damin au Tchad etc.) bien identifiés par l'ensemble des acteurs du marché. Ils jouent un rôle central d'intermédiation entre les commerçants et les pasteurs avec qui ils ont des liens claniques. Ils contribuent à la fluidité des échanges. Leur présence sur les marchés s'explique par l'extrême mobilité des pasteurs qui, de fait, ne sont pas en mesure de fournir des garanties suffisantes sur leur qualité de propriétaires des animaux offerts à la vente. Pour contourner ce biais potentiel pouvant empêcher les échanges, les intermédiaires endossent cette responsabilité en valorisant leur connaissance des rouages des marchés et des acteurs y intervenant. Ils fournissent ce gage lors de leur intermédiation et sécurisent les conditions de vente et d'après-vente....

Les pasteurs pourvoient les marchés en animaux qu'ils ont élevés et empochent le produit de la vente, net des diverses taxes et commissions d'intermédiation. Leurs principaux interlocuteurs sur les marchés sont les intermédiaires qui assument vis-à-vis des autres acteurs

économiques coéchangistes, le signalement de leur qualité de propriétaire des animaux en vente." <sup>1</sup>

Appelés *Dillan* au Bénin, ces intermédiaires prélèvent des commissions forfaitaires d'intermédiation (par exemple 1000 FCFA par bovin et 200 ou 300 par ovin/caprin) à la fois chez le pasteur-vendeur et le commerçant-acheteur en cas de vente de l'animal qui lui est confié par le pasteur. Ils peuvent également racheter l'animal auprès du pasteur et le revendre afin de profiter d'une certaine plus-value tout en prélevant le forfait d'intermédiation qui leur revient de droit.

Sur le plan de la gestion, les marchés sont exclusivement gérés par des organismes autonomes dirigés par les pasteurs eux-mêmes. A Mamassi, il s'agit d'un comité présidé par un ressortissant de ce village qui se charge de la gestion du marché. En effet, sur chaque animal (bovin surtout) vendu, l'acheteur et le vendeur donnent chacun 1000 FCFA au *Dillan* qui empoche 1000 FCFA en sa qualité d'intermédiaire et remet 1000 FCFA au comité de gestion du marché. Selon Alhadji BARGOUA : "plus de 200.000 FCFA entrent dans la caisse du comité chaque vendredi et plus de 300000 F de l'argent qui y est collecté, va dans les poches des intermédiaires car ajoute-t-il, certains *Dillan* malhonnêtes ne déclarent pas le nombre exact d'animaux qu'ils vendent durant la journée. Ainsi volent-ils les 1000 F qui sont destinés au comité de gestion." <sup>2</sup>

Quant à Guéné, c'est l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Elevage au Bénin (ASPEB) qui gère de façon autonome le marché de bétail. Et comme à Mamassi Peul, les principaux acteurs des échanges (pasteur-vendeur et acheteur) donnent chacun 1000 FCFA pour chaque bête vendu. A cet effet 1000 F reviennent-ils au *Dillan* et 1000 F à l'ASPEB.

---

1. Dr Abdramane Wane, URP Pastoralisme - PPZS (Pole Pastoral Zones Sèches), Dakar, Sénégal. 2006 ; pp : 14 – 15.

2. Alhadji Bargoua : commerçant et président du comité de gestion du marché de bétail de Mamassi peul ; âge : 44 ans ; interrogé à Mamassi le 12 avril 2013.

BOURAIMA DOTTI, le président de cette association affirme : "les 1000 FCFA de l'ASPEB sont divisés en deux : 500 FCFA vont dans la caisse de l'association et 500 FCFA restant sont destinés à la mairie de Malanville. Sur les recettes de l'ASPEB, 10.000 FCFA sont prélevés et remis aux Rugga de la commune de Malanville. Souvent ajoute-t-il, l'ASPEB obtient plus de 100.000 FCFA chaque jeudi. " <sup>1</sup>

Les deux marchés de bétail de Guéné et de Mamassi peul génèrent des profits non seulement aux principales communes de Malanville et de Karimama, mais permettent de nourrir des centaines de foyers de la région grâce aux flux commerciaux qui ne cessent d'augmenter d'année en année. Mais malheureusement, bien que l'élevage soit à travers ces marchés une activité économique d'attraction, sa situation est de plus en plus menacée et moribonde.

### **C. L'ETAT DE L'ELEVAGE DANS LE MONDE DENDI-FOULAN**

L'élevage, malgré son importance économique et sociale dans la région Malanville-Karimama, se trouve dans une situation critique et déplorable. Il faut souligner qu'en dehors des structures nationales notamment le Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) et le Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA) qui œuvrent pour le développement du secteur agricole, mais qui en réalité, ne font absolument rien pour accompagner le développement de l'élevage, il n'y a pas une seule structure communale en faveur du pastoralisme. Il n'y a pas non plus d'instruments politiques communaux relatifs au développement de l'élevage dans cette région. Les pasteurs sont d'ailleurs persécutés par les politiques qui encouragent les cultivateurs à occuper les parcours réservés à l'élevage et interdisent aux troupeaux l'accès aux bas-fonds du Niger même en saison sèche ; ils n'ont

---

1. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 28 Novembre 2012

aujourd'hui accès aux bas-fonds que moyennant des sommes illicites perçues par les autorités locales.

En valorisant la culture du coton et des céréales dans les prairies réservées à l'élevage et celle des légumes, des tubercules et du riz dans les bas-fonds et ce, durant les douze mois de l'année, les autorités des communes de Malanville et de Karimama menacent en permanence le développement de l'élevage et du pastoralisme dans la région. C'est ce qui en effet ressort d'une étude sur le pastoralisme et environnement, menée en décembre 2002 et présentée en conférence électronique francophone de novembre 2002 à janvier 2003. Les différents intervenants y ont souligné ceci : "au Sahel, comme dans les zones cotonnières d'Afrique, on observe bien que l'extension de l'agriculture réduit l'espace pastoral et relègue celui-ci dans les terres les plus marginales (HDK 16/12). Or le système de production agricole montre ses limites avec une baisse continue des rendements. Des systèmes agricoles non durables menacent à terme les systèmes pastoraux en confisquant les meilleurs parcours nécessaires à la mobilité pastorale et même à la disponibilité de ressources exceptionnelles en année de sécheresse, ce qui porte atteinte à la sécurité alimentaire des animaux (AL 16/12). Depuis 15 ans, des innovations agricoles remarquables sont le fait des agriculteurs eux-mêmes : cultures d'oignons et maraîchage dans les bas-fonds, sorghos repiqués, cultures de manioc au Sahel dans des champs entourés de haies-vives. Certaines de ces innovations perturbent davantage les activités d'élevage que les cultures de céréales, lesquelles occupent le sol peu de temps et laissent des pailles sources de fourrage (JPP 16/12)."<sup>1</sup>

L'absence presque totale des infrastructures et d'instruments politiques nécessaires au progrès de l'élevage est déplorable. Les quelques couloirs de passages et des terres réservées à

---

1. LEAD ; Conférence électronique francophone ; Novembre 2002 – Janvier 2003 ; *Pastoralisme et environnement ; Le contrôle et la gestion de l'espace*. Modérateur : Gus Gintzburger. p : 2

l'élevage même dans la zone tampon, sont mal gérés et de plus en plus occupés anarchiquement par les cultivateurs.

A Karimama où il y a plus de 37747 têtes de bovins et plus de 34010 têtes d'ovins/caprins selon les données de l'an 2000, il n'y a que deux (2) vétérinaires pour s'occuper de la santé des animaux. Et comme infrastructures pastorales, la commune ne dispose que de : "quelques couloirs de passage d'animaux bordant le parc W et les proximités des surfaces cultivables. Le problème le plus préoccupant est le manque de pâturage. En effet, les 2/3 du territoire communal sont occupés par le parc W. Le 1/3 restant est destiné à la fois à l'agriculture et à l'élevage. La mauvaise gestion est la source de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'élevage est en outre confronté au manque de sites d'abreuvement, surtout en saison sèche. Malheureusement, les recherches hydrologiques pouvant aboutir à la réalisation de retenues d'eau (barrages) n'ont pas abouti. En lieu et place de deux (2) barrages prévus par le PADEB pour faciliter l'accès des animaux à l'eau, quatre puits pastoraux sont en cours de réalisation. Les localités bénéficiaires sont Loumbou-Loumbou, Bogobogo, Illa et Gorou-Kambou. Par ailleurs, l'inexistence des couloirs de passage dans certaines zones et le non respect de ceux qui existent par les agriculteurs constitue la raison que les éleveurs évoquent pour justifier les cas de divagation que l'on enregistre au moment des récoltes, de novembre à janvier. Ces couloirs devraient permettre aux troupeaux de bœufs de rejoindre le fleuve Niger pour s'abreuver." <sup>1</sup> Il faut noter que parmi les quatre (4) puits pastoraux prévus par le PADEB, seulement deux (2) ont vu le jour : celui de Illa et de Loumbou-Loumbou.

---

1. Atlas monographique des communes du Bénin ; Juin 2001 ; p : 18.

Il y a également des feux de brousse récurrents dans les parcours et la zone tampon réservés au pastoralisme et une absence totale de parc de vaccination ; ce qui fait que les maladies telles que la péripneumonie, le charbon, la trypanosomiase et la piroplasmose au sein des bovins demeurent toujours endémiques.

Selon les statistiques de la CeRPA réalisées en 1999, pour plus de 38252 têtes de bovins et plus de 50700 ovins/caprins, il n'y avait à Malanville comme infrastructures d'élevage que deux (2) retenues d'eau et sept (7) puits pastoraux dont deux (2) inachevés, trois (3) parcs "modernes" de vaccination (Kassa, Madékali et Boiffo) et deux (2) traditionnels (Kangara et Molla) améliorés pour la vaccination du bétail. Il faut souligner que le récent aménagement de périmètres rizicoles dans la zone de Malanville n'a fait que réduire l'espace dérisoire des pâtures dont profitaient les troupeaux pendant la saison sèche.

L'élevage dans cette région ne bénéficie d'aucune attention des pouvoirs publics. Aucune aide n'est apportée aux éleveurs pendant les périodes de longues sécheresses et des maladies endémiques. Les pasteurs ne reçoivent même pas les aides financières destinées au secteur agricole ; elles sont orientées uniquement vers les cultivateurs qui en élargissant leur champs ne font que les acculer. Ils sont du coup abandonnés à leur triste sort.

Bien qu'étant capital et incontournable pour le développement de la région, l'élevage est aujourd'hui asphyxié par l'occupation anarchique et croissante des pâturages par les cultivateurs. Mais aussi par le non respect des couloirs de passages et l'appropriation permanente des bas-fonds du Niger par ces derniers ; ce qui est d'ailleurs source de divagations qui aboutissent à des affrontements interethniques souvent sanglants.

## **CHAPITRE II : UNE COHABITATION JADIS PACIFIQUE AUJOURD'HUI CONFLICTUELLE**

Dans la région Malanville-Karimama, les Dendi et les Peul y ont toujours vécu ensemble dans la paix et la fraternité absolue. Malgré le fait qu'ils soient plus anciennement installés que certains clans peul, les Dendi ont toujours considéré ceux-ci comme l'une des ethnies les plus autochtones de la région. Ceux qui se sont récemment installés ont été accueillis par les Dendi comme des frères et des cousins. La cohabitation resta fraternelle et pacifique durant des dizaines d'années avant de sombrer dans la division et la haine.

Les deux communautés (peul et dendi) qui autrefois vivaient dans la paix et la générosité réciproque se retourneront l'une contre l'autre pour des raisons économique et sociale. En effet, ce sont surtout les influences liées aux nouvelles migrations qui seront à l'origine de la haine qui gagne le cœur des confrères dendi-peul dans cette région. Cette animosité se développera jusqu'à conduire les deux communautés à des affrontements qui se transforment en des conflits ethniques souvent fratricides.

### **A. LE TEMPS DE L'ACCUEIL EUPHORIQUE**

Il y a une quarantaine d'années environ, les Dendi se vantaient d'avoir des campements peul à proximité de leur village. Chaque famille dendi vantait ses mérites d'avoir des amis pasteurs qu'elle appelle affectueusement « *ir fulamey* » littéralement « nos peul ». Lorsque des pasteurs transhumants transitaient par le dendi-foulan pour se rendre dans d'autres régions du Borgou actuel, ils étaient accueillis dans la joie et la fraternité ; ce qui poussaient certains d'entre eux à s'y établir de façon définitive.

Avant, lorsque les pasteurs viennent dans la région Malanville-Karimama, ce sont les Dendi même qui s'empressent de leur trouver des emplacements favorables à l'élevage. Une fois installés, les Dendi nouent des relations d'amitié très solides avec eux et tirent d'énormes

profits de leur bétail. En effet, à travers les bouses de leurs troupeaux, les pasteurs sont les principaux fournisseurs de fertilisants des champs des cultivateurs dendi. D'après ALTO MANOU : "les cultivateurs suppliaient les pasteurs de camper avec leurs troupeaux dans leurs champs après les récoltes afin d'y laisser d'énormes bouses de vaches qui servent d'engrais dans les champs. Chaque soir, le Dendi dont les bergers occupent le champ, envoyait le dîner à ceux-ci pour les encourager à y rester jusqu'à la fin de l'harmattan.

Au début de la saison des pluies, les pasteurs fournissaient des bœufs de labour et de traction aux cultivateurs. Et aussitôt les récoltes effectuées, les cultivateurs à leur tour apportaient aux Peul des fagots de mil ou de sorgho. C'est ainsi que les pasteurs vivaient avec les Dendi dans cette région." <sup>1</sup>

Chaque Dendi avait son Peul et vice-versa. Les petits lopins de terre exploités par les éleveurs étaient sarclés par les Dendi sans demander un franc en contrepartie. " Les Dendi passaient de temps en temps dans les campements peul où on leur donnaient du lait et des œufs. Pendant la saison pluvieuse, ils labouraient et sarclaient gratuitement les champs des Peul. Ceux (Dendi) qui avaient des animaux les confiaient à leurs amis bergers et ces derniers s'en occupaient comme si c'était les leurs. Même s'il y a des divagations dans les champs dendi, il n'y avait pas des dédommagements, les Dendi pardonnaient tout car ils considéraient les pasteurs comme leurs frères." <sup>2</sup>

Lors des fêtes musulmanes et d'autres cérémonies comme les baptêmes ou les mariages, les Dendi recevaient des Peul des ovins ou des caprins gratuitement comme signe d'amitié. Tout ce qui appartient aux éleveurs était comme une propriété des agriculteurs. Même s'il n'y a jamais eu des brassages ethniques entre eux, ils cohabitaient vraiment ensemble comme un seul groupe, comme des frères vivant dans la joie et la quiétude totale.

---

1. Alto Manou : *éleveur et riche pasteur* ; âge : 50 ans environ ; interrogé à Kara Gorou-kambou le 22 avril 2013-08-17.

2. Ladan Kimba : *cultivateur ; karakoye Bogo-bogo* ; âge : 68 ans environ ; interrogé à Bogo-bogo le 18 février 2013.

Mais cette quiétude à laquelle sont habituées les communautés peul et dendi de la région ne durera que quelques dizaines d'années. L'explosion démographique causée par l'immigration des populations nigériennes frappées par la misère et des famines successives, sera sans doute à l'origine de la division qui règne depuis des années dans cette région. L'élargissement des champs de culture lié à la forte demande de produits vivriers et commerciaux (le coton notamment) réduit les prairies de l'élevage et pousse certains bergers à conduire leur troupeau dans des champs cultivés. Ces événements sont essentiellement le prélude à la scission entre éleveurs et cultivateurs des communes de Malanville et de Karimama.

## **B. LA SCISSION ENTRE PEUL ET DENDI**

La division entre Peul et leur voisins Dendi est récente et est essentiellement liée aux phénomènes socio-économiques. En effet, c'est surtout l'explosion démographique dans cette région aboutissant à une forte demande de nourriture qui a conduit à un élargissement des espaces cultureux et au rétrécissement des zones de pâturages, qui est à l'origine de la scission des communautés peul et dendi de la région Malanville-Karimama. Cette explosion démographique a commencé vers le début des années quatre vingt (80) au moment où de longues sécheresses accompagnées de longues périodes de famine frappèrent le Niger. Nombre de ses populations fuit et se réfugièrent dans les différentes localités du dendi-foulan.

A l'unanimité, nos informateurs reconnaissent dans cette scission, l'action d'éléments extérieurs notamment des ethnies Zerma venues du Niger qui se sont abrités dans la région suite aux famines qui ont frappé le Niger. Selon eux, ce sont ces Zerma qui, trouvant refuge dans les villages dendi, peuplant ainsi la région, ont, sans contrôle des autorités publiques, occupé des prairies autrefois réservées exclusivement au pastoralisme. Selon MAZOU DOUMBANI : "avant l'arrivée massive des Zerma du Niger dans cette région, les Peul et les

Dendi vivaient les uns aux cotés des autres pacifiquement. Mais comme il y a eu une poussée démographique avec leur installation dans les villages dendi, la demande en produits vivriers a augmenté et les champs se sont multipliés. Les terres n'étant pas extensibles, l'agriculture s'accroît et rend insuffisante les disponibilités en pâturages.

En conséquence, les divagations s'intensifient et d'énormes dégâts sporadiques s'enregistrent. D'un côté les cultivateurs défendent avec énergie leurs champs, de l'autre côté les pasteurs veulent faire paître leurs troupeaux dans des champs qui se trouvent sur les terres qui étaient leurs lieux de pâturage. Ce phénomène d'appropriation des prairies par les cultivateurs constitue les causes réelles de la division qui sévit dans ces communautés autrefois fraternelles." <sup>1</sup>

Pendant ces périodes de famines au Niger, plusieurs groupes ethniques principalement des Zerma, des Peul et des Haoussa fuyant la misère, se sont réfugiés dans le monde dendi-foulan à la recherche du bien-être. Mais grossissant les villages dendi et les campements peul, ils renverseront l'équilibre socio-économique et causeront la division des communautés préexistantes. Il y a aussi le phénomène climatique qui en modifiant l'écosystème, pousse les cultivateurs à s'orienter vers les prairies constituées des terres fertiles qui ne sont exploitées que par les éleveurs. Pour AMADOU TALFI, l'élément fondamental de la scission entre Peul et Dendi dans cette région est surtout lié au changement climatique dans le sahel et le nord du Bénin. Selon lui : "à cause des sécheresses prolongées dans le Sahel et la misère qui frappent la région, plusieurs populations Zerma et Haoussa fuirent la famine et s'installèrent au Bénin aux alentours de la vallée du Niger. Malheureusement, le désert avance et leur système de production (culture sur brûlis) appauvrit le sol et la flore ; du coup toutes les terres arables sont devenues stériles. Pour avoir de bons rendements, les cultivateurs se ruèrent vers les

---

1. Mazou Doumbani : *roi du Dendi*, âge : 88 ans, interrogé à Malanville le 19 Septembre 2012.

hameaux peul où les terres demeurent encore fertiles grâce aux bouses rejetées par les troupeaux. C'est cette proximité de terres culturales et de prairies forcée qui conduit aux divagations et donc à la scission des communautés." <sup>1</sup>

Cet informateur ajoute aussi que l'occupation anarchique des bas-fonds du Niger par les cultivateurs, un lieu où les Pasteurs conduisent leurs troupeaux pour le pâturage et qu'ils considèrent comme un abreuvoir naturel est l'un des principaux éléments de la division entre éleveurs et cultivateurs.

Le rétrécissement des pâturages aux dépens des espaces de cultures, multiplie des actes de divagations dans les champs des Dendi et les dédommagements augmentent considérablement ; des événements auxquels étaient moins habitués les pasteurs de cette région. Des frustrations et la colère s'installent ; c'est la haine totale et le rejet du voisin qui gagne les cœurs des confrères qui vivaient ensemble, pacifiquement comme un seul groupe. La volonté de chacun de préserver sa survie soit par le développement de l'agriculture soit par celui de l'élevage, pousse les uns et les autres à se replier sur eux-mêmes et à abandonner la cohabitation pacifique et fraternelle qui régnait dans les différentes contrées des communes de Malanville et de Karimama. Et comme le dit un proverbe dendi « *de boné man té kulu baani sité* » littéralement tant qu'un fléau (conflit, massacre...) n'a pas lieu, il n'y aura jamais la paix, la seule alternative possible pour les cultivateurs afin d'étendre sans contrainte leurs domaines d'exploitations, c'est l'affrontement, les invasions des campements et bourgades peul.

---

1. Amadou TALFI : *érudit peul* ; âge : 72 ans ; interrogé à Malanville le 4 octobre 2012.

### C. QUELQUES CONFLITS ENTRE ELEVEURS ET CULTIVATEURS

La plupart des conflits qui ont lieu dans les communes de Malanville et de Karimama ont été provoqués par des faits liés aux divagations et aux affaires champêtres. Mais comme les forces de l'ordre (notamment la gendarmerie) ne font pas bien leur travail et demeurent même les garants de l'impunité dans cette région dendi-foulan, c'est la loi de la nature et la vendetta qui y règnent. Face au laisser-faire des pouvoirs publics locaux, les cultivateurs, après chaque accrochage entre berger peul et agriculteur dendi, suite à des divagations, investissent des campements peul, tuent, brûlent tout, pillent et mettent à sac même des campements innocents. Et comme dans la philosophie dendi « *fulan kulu fulan no* » littéralement, tout Peul est Peul, même les Peul innocents ou étrangers n'échappent pas aux massacres. Il n'est pas rare de trouver après les conflits, des corps mutilés et sans vie des pasteurs étrangers notamment des Nigériens transitant par le dendi-foulan pour se rendre soit au Niger soit à l'intérieur du Bénin, massacrés aux alentours des villages assaillants.

Le premier conflit dans cette région commence dans la commune de Karimama et remonte à l'époque coloniale. En effet, en 1956, au début des premières pluies, des jeunes pasteurs de l'île de Lété se rendent un matin sur la plaine de l'île pour y semer des céréales. Mais voulant eux aussi cultiver cette plaine fertile jadis occupée uniquement par le cheptel des Pasteurs de l'île et par celui des éleveurs (peul) continentaux, les cultivateurs (dendi) de Gorou-béri se rendirent sur la plaine avec leurs outils de travail et de la semence. Lorsque les Dendi y trouvèrent les pasteurs en train de semer, ils les demandèrent d'abandonner la plaine et de déguerpir. Mais les pasteurs refusèrent et leur firent savoir qu'ils sont propriétaires de ce domaine. Il eut des altercations et des accrochages avec quelques blessés des deux côtés.

Dans l'après-midi aux environs de 19 heures, les populations de Gorou-béri s'organisèrent et, avec des pirogues, se rendirent dans le village peul de l'île de Lété. Machettes, gourdins et harpons à la main, ils traversèrent la vallée du Niger et surprirent les

Peul en pleine prière de maghrib (la prière de 19 heures). D'après MAIRAMA ISSIAKA IDDI : "lorsqu'ils sont entrés dans le village, les habitants étaient en train de prier. Ils tuèrent sur le champ le Rugga de Lété, l'Imam et le Muezzin du village. Ils brûlèrent tout le village, les greniers et les cases et poursuivirent ceux qui se sont enfuis jusqu'à l'affluent du Niger situé au nord du village. Et c'est dans cet affluent que deux autres garçons moururent noyés."<sup>1</sup>

Après la bataille, ils revinrent sains et saufs et furent accueillis en héros par tous les villages dendi voisins. Il n'y a jamais eu d'arrestations, encore moins des dédommagements. Ils n'ont jamais été inquiétés ni par la justice coloniale ni par la justice dahoméenne ou béninoise.

Dans la commune de Malanville, le premier conflit eut lieu en 1984. Appelée « la guerre de Kotchi », elle était la conséquence d'une divagation du troupeau d'un nommé Rouga Bello, dans le champ d'un habitant de Kotchi. Selon BOURAIMA DOTTI : "ce jour là, une dizaine de Dendi armés de machettes et de harpons raccompagnèrent le troupeau de Rouga Bello au campement à l'Ouest de la ville de Malanville. Une fois au campement, sans aucune négociation, ils attaquèrent les Peul, mais ceux-ci réussirent à les repousser. Les pasteurs blessèrent la majeure partie d'entre eux dont un succombera à ses blessures pendant la poursuite juste avant l'hôpital de zone Malanville-Karimama."<sup>2</sup>

Chassés par les pasteurs de Malanville, ils se dirigèrent vers le fleuve Niger au nord de leur village et massacrèrent cinq Peul nigériens innocents qui se trouvaient aux abords de la vallée, au mauvais endroit et au mauvais moment. Onze Dendi tous reconnus coupables du massacre furent arrêtés par la justice et emprisonnés pendant quatre ans à la maison d'arrêt de Kandi.

---

1. Mairama Issiaka IDDI : *femme peul sage de Dogan* ; âge : 68 ans environ ; interrogée à Dogan le 24 mai 2013.

2. Bouraima Dotti : *commerçant de bétail*, âge : 58 ans, interrogé à Malanville le 28 Novembre 2012.

A Mamassi peul, il eut deux conflits ; tous les deux contre Karimama. L'un en 1985 et l'autre en 2002. Pendant le premier conflit, il n'y eut que quelques blessés des deux cotés des belligérants mais les conséquences économiques furent lourdes pour le village de Karimama. En effet, après ce premier conflit, les pasteurs boycottèrent durant des années le marché de karimama et déplacèrent son marché de bétail vers Mamassi peul.

Quant au second conflit, il survint en 2002 et ses causes étaient liées au droit de propriété des terres cultivables. Au fait, avant même que la saison des pluies ne commence, une rumeur selon laquelle les populations de Karimama s'apprêtaient à envahir les champs des Peul cultivateurs de Mamassi, courait. Aussitôt que les pluies commencèrent, les Dendi de Karimama investirent les terres agricoles exploitées par les ressortissants de Mamassi peul. Surpris de voir deux Dendi dans son champ en train de labourer, le pasteur (propriétaire du domaine) demanda à ceux-ci d'évacuer immédiatement les lieux. Mais ils refusèrent, l'attaquèrent et le blessèrent à coup de machette. Pendant l'accrochage, il tua un sur le champ avec son coupe-coupe et blessa grièvement l'autre.

Dans la nuit du même jour, aux environs de 22 heures, les populations de Karimama attaquèrent Mamassi. Il eut un face-à-face périlleux entre les belligérants avec quelques échanges de coups de feu. Les Dendi prirent le large ; bilan deux morts et des dizaines de blessés du côté Karimama et un blessé du côté de Mamassi. Bien qu'elle soit au parfum de la situation dès le premier choc, la gendarmerie qui est à moins de 6 kilomètres de Mamassi ne s'est pas interposée afin d'empêcher que l'affrontement ait lieu. Le lendemain, deux Peul de nationalité nigérienne qui traversaient Karimama pour se rendre au Niger furent massacrés par les populations du village et jetés dans le fleuve Niger. Quelques semaines après ces événements regrettables, seul le Peul, l'auteur de la première tuerie est arrêté par la justice.

L'année suivante, en mai 2003 à Garou-tédji dans la commune de Malanville en pleine saison sèche, un berger peul met son troupeau dans le jardin d'un Dendi. Choqué par cet acte belliqueux, le jardinier lui ordonna de renvoyer son troupeau. Ils se disputèrent et se battirent. Malheureusement, le berger le poignarda d'un coup de couteau et le tua. La mauvaise nouvelle se répandit immédiatement dans tout le village. Pour venger leur mort, les populations de Garou-tédji, armées de fusil, de machettes et de harpons, attaquèrent un hameau peul voisin. "Ils saccagèrent tout, massacrèrent la population et mirent le village à feu et à sang. Ils laissèrent un bilan lourd, quatre morts et des dizaines de blessés dont plusieurs adolescents âgés de huit à onze ans." <sup>1</sup>

Jusqu'à ce jour, ce carnage perpétré par les habitants de Garou-tédji, demeure impuni. Aucun de ces criminels n'a jamais été effrayé ni par la gendarmerie de Malanville ni par le tribunal de Kandi.

Appelée la « bataille de Karal Gorou-kambou », ce conflit fut le plus sanglant jamais survenu dans toute la région Malanville-Karimama. Kara Gorou-kambou est un village peul situé sur la rive gauche de la rivière de l'Alibori à une trentaine de kilomètres de Karimama et de Gorou-béri. Et aux alentours de ce village, les populations de Gorou-béri exploitent des aires de pâturages en y cultivant des céréales notamment du sorgho.

Le samedi 6 décembre 2008, des troupeaux des pasteurs de Kara Gorou-kambou envahissent les champs des Dendi de Gorou-béri à l'Ouest de ce village peul. Révoltés par les dommages causés par les troupeaux, les cultivateurs dispersèrent le cheptel et poursuivirent les jeunes bergers jusque dans leurs abris à Kara Gorou-kambou. Les sages de ce dernier village essayèrent de les calmer mais ils s'entêtèrent et attaquèrent les Peul. Ceux-ci réagirent et blessèrent gravement deux d'entre eux. Après cette altercation, les pasteurs se rendirent à la

---

1. Oumarou Bayya : peul ; témoin du conflit de Garou-tédji ; âge : 43 ans environ ; interrogé le 14 Juin 2013.

gendarmerie de Karimama et firent savoir aux forces de l'ordre, la situation dans la quelle se trouve leur village. Etant convaincus qu'ils seraient plus tard attaqués par Gorou-béri (les héros du Dendi-foulan), les pasteurs demandèrent la protection de la gendarmerie mais cette demande resta vaine.

Le même jour aux environs de 23 heures, une coalition de Gorou-béri et de Tin-tin (un village voisin) regroupant des hommes courageux et déterminés estimés à plus de soixante personnes se mirent en marche en direction de Kara Gorou-kambou. Bravant le froid de l'harmattan et les ténèbres de la brousse, ils marchèrent plus de 30 kilomètres avant d'arriver à Kara Gorou-kambou aux environs de 1 heure du matin le dimanche 7 décembre 2008. Armés de fusil, de machette et de harpon, ils envahirent le village peul, brulèrent plus de quinze greniers, six cabanes et des dizaines de poulaillers avant que les pasteurs ne les affrontent. Ces Peul estimés à moins de vingt cinq hommes étaient armés de fusils et de coupe-coupe. Les deux groupes belligérants s'affrontèrent et il y eut une bataille acharnée et ténébreuse ; les pasteurs les mirent en déroute en moins de 10 minutes de combat féroce et périlleux. Le bilan fut lourd ; sept combattants de la coalition Gorou-béri/Tin-tin tombèrent sur le champ de bataille et des dizaines furent blessés dont cinq succomberont de leur meurtrissure. Du côté des pasteurs, il eut trois blessés dont un gravement.

Quelques mois après ce conflit, douze Pasteurs du village agressé et deux Dendi de Gorou-béri seront arrêtés et incarcérés à la prison civile de Kandi. Mais ces arrestations ne dissuaderont pas les populations de cette région Malanville-Karimama de continuer les massacres. D'ailleurs, les attaques les plus récentes dans la commune de Karimama, datent de 2013. En avril et mai 2013, des populations de Tondikaria, de Birni-lafia et d'autres villages dendi environnants se réunirent et investirent les bas-fonds de Tondikaria en agressant tous les bergers et le bétail qui s'y trouvaient. D'après BOUBAKAR SAMBOROU : "les attaques des bergers dans ces bas-fonds n'ont aucune cause raisonnable. Il n'y a eu ni divagations ni une

quelconque querelle entre berger peul et dendi ; les Dendi ne veulent tout simplement pas voir les pasteurs profiter des prairies des bas-fonds du Niger."<sup>1</sup>

En effet, les 23 mars et 11 avril 2013, les Dendi de Tondikaria aidés par ceux de Birnilafia et d'autres villages voisins, envahirent les bas-fonds du Niger et massacrèrent des bergers et des animaux sans raison valable. "Le 23 mars, c'est seulement les populations de Tondikaria qui attaquèrent les bergers. Armés de gourdins et de fusils, ils surprirent les bergers dans les bas-fonds, ils blessèrent grièvement trois pasteurs et tuèrent une dizaine de bœufs."<sup>2</sup> Alertés, les marins qui étaient stationnés près de ces bas-fonds et la gendarmerie de Karimama demeurèrent complaisants. Dans l'indifférence des forces de l'ordre, les Dendi continuèrent d'investir les bas-fonds et d'y agresser les bergers pendant plus d'une semaine. "C'est ainsi que le jeudi 11 avril 2013, les bergers, croyant que la situation s'est apaisée, se rendirent massivement dans les bas-fonds pour faire abreuver leurs troupeaux. Mais une nouvelle fois, armés de machettes, de fusils et de gourdins, les assaillants dendi se rendirent dans les bas-fonds et agressèrent les bergers. Ils abattirent plus d'une centaine de bovins et exécutèrent quatre bergers qu'ils ont arrêtés pendant l'agression. Mutilés dont un égorgé et jeté dans les marécages, certains des corps de bergers, n'ont été retrouvés que deux jours après l'attaque."<sup>3</sup>

Quelques jours après l'attaque du jeudi 11, sept responsables de ces événements regrettables sont arrêtés et libérés après deux mois d'incarcération à la prison civile de kandi. Les autres vivent en toute liberté et en toute quiétude et perpétuent les menaces à l'égard des pasteurs.

---

1 Boubacar Samborou : éleveur et victime de l'agression du 23 mars à Tondikaria ; âge : 57 ans environ ; interrogé à Malanville le 29 avril 2013.

2 Boubé Boukari : éleveur victime de l'agression du 23 mars 2013 à Tondikaria ; âge : 40 ans environ ; interrogé à Toulwa le 28 avril 2013.

3 Manou Seini : éleveur père d'un défunt de l'attaque du 11 avril 2013 à Tondikaria ; âge : 63 ans environ ; interrogé à Toulwa le 26 avril 2013.

Tous ces événements scandaleux et révoltants accompagnés du rétrécissement rapide et incontrôlé des pâturages asphyxient le monde peul de cette région et tendent vers sa disparition totale.

### **CHAPITRE III : D'UNE SITUATION DESASTREUSE A L'AGONIE DE LA CIVILISATION PEUL DANS CETTE REGION DU NORD BENIN**

La situation des Peul et de leur système de production des richesses sont des plus pénibles et des plus déplorables de la région Malanville-Karimama. Evincés des zones de pâturages par une expansion continue des domaines d'exploitations culturales, les pasteurs de cette région se ruent vers les aires protégées du Parc national W. Et comme le pastoralisme est strictement interdit dans le parc W, les pasteurs des périphéries du parc émigrent de plus en plus vers d'autres localités de l'intérieur du Bénin et d'autres pays de la sous région à la recherche des territoires plus cléments pour les activités pastorales. Acculés d'une part par les cultivateurs et d'autre part par des agents des eaux et forets, plusieurs familles de Pasteurs choisissent, comme moyen de sortie de cette asphyxie économique et sociale, le chemin de l'immigration.

#### **A. L'EXPANSION DES ESPACES CULTIVABLES ET LA DISPARITION DES ZONES DE PATURE**

La région de Malanville-Karimama est une contrée caractérisée par l'importance des activités agricoles qui y sont pratiquées (cultures du riz, de l'oignon, de la pomme de terre, de la tomate, du sorgho, du mil, du manioc, de l'arachide, du coton...), l'existence d'aires protégées couvrant de vastes superficies et la place importante de l'élevage dans l'économie locale. Et comme dans les communes de Malanville et de Karimama, les structures publiques (CARDER, CeRPA) et communales n'apportent leurs aides financières et techniques qu'aux cultivateurs, les pasteurs abandonnés à leur propre sort, assistent impuissants à une diminution persistante de leurs parcours au détriment de l'élargissement des terres culturales.

Ainsi, avec les aides (technique, engrais, semence, prêt bancaire...) apportées aux cultivateurs par les structures publiques et communales, l'encouragement de ces derniers afin d'accroître les rendements notamment ceux du coton et le laxisme des autorités politiques

locales face à l'occupation anarchique des prairies par les cultivateurs, les zones de pâturages se réduisent considérablement. On assiste à une exploitation agricole permanente des bas-fonds (notamment dans toute la commune de Karimama et à Malanville centre) de la vallée du Niger dans le but de produire du riz et des légumes ; ce qui diminue l'importance des herbages de la vallée du Niger et brouille les corridors de passages qui mènent les troupeaux à l'abreuvoir (le Niger). "Les couloirs qui devaient aboutir à des zones de pâturage débouchent sur des champs des anciennes zones de pâturages. Ce qui génère des conflits parfois sanglants. Les propriétaires des bêtes affamées n'ayant plus rien à perdre que leurs bêtes sèment le trouble en faisant brouter toute végétation qui est sur le chemin." <sup>1</sup>

Même la zone tampon récemment attribuée aux éleveurs et aux cultivateurs est presque complètement absorbée par la progression anarchique des zones de culture. Les passerelles des troupeaux et les aires de pâturages sont complètement occupées par les cultivateurs notamment les coton-culteurs qui ont l'appui permanent de l'Etat. D'après ADDOU BOURAIMA : " les cultivateurs ont complètement déboisé l'espace (2 km tout au tour du parc) qui leur était réservé et ont tout transformé en des terres arables. Ainsi, grâce à l'aide et l'encouragement que leur apporte l'Etat pour qu'ils produisent davantage le coton, ils multiplient les espaces arables et envahissent les zones (2 km aussi pour le pastoralisme) retenues pour l'élevage. Aujourd'hui, la plus grande partie de la zone tampon réservée au pastoralisme est presque totalement rasée et les prairies complètement détruites." <sup>2</sup>

Ce rétrécissement des aires de pâturages au profit des espaces cultureux réduit les rendements de l'élevage et accentue la vulnérabilité des éleveurs face aux différentes crises économiques. Dans une étude réalisée par le Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs

---

1. Etablissement de la situation de la gouvernance de la gestion des ressources naturelles dans les périphéries du parc national du W au Bénin : Rapport provisoire ; septembre 2009 ; p.13.

2. Addou Bouraima : Pasteur de la commune de Karimama ; âge : 54 ans environ ; interrogé le 18 juin 2013 à karal Gorou-kambou.

de l'Afrique dans le département de l'Alibori, les différents pasteurs affirment que les impacts des crises qu'ils ont vécues "ont été amplifiés par la réduction des aires de pâture consécutive à la réalisation d'aménagements hydro-agricole dans des zones où l'espace était déjà accaparé par les espaces sous protection. De ce fait, l'occupation des couloirs de passage a rendu quasiment impossible l'accès aux points d'eau.

...les éleveurs estiment qu'ils sont victimes des mauvaises pratiques des agriculteurs qui occupent anarchiquement les marges des aires protégées (parc W.) La stratégie de déboisement systématique, développée par les agriculteurs soucieux d'étendre leurs champs de coton, a amené les pouvoirs publics à interdire l'accès du bétail dans les aires protégées.

Dans l'ensemble du département, on assiste à une augmentation des superficies emblavées de coton au détriment des terres de parcours. Cette évolution est renforcée par l'engouement des producteurs pour la culture du coton et le soutien apporté par l'Etat à cette filière. Une telle situation engendre une fragilisation accrue des systèmes d'élevage du fait de leur confinement dans un espace de plus en plus réduit et, par conséquent de leur vulnérabilité plus grande face aux sécheresses." <sup>1</sup>

Dépourvus de zones de pâturage et acculés au parc W par les cultivateurs, les pasteurs qui n'ont rien à perdre car dépossédés de toutes les prairies légales, pénètrent clandestinement (tout en courant le risque de payer cher) le parc à la recherche des pâtures.

---

1. Réseau des Organisations d'éleveurs et Pasteurs de l'Afrique : *Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs* ; 23 novembre 2012. p.7.

## **B. L'IMPACT DU PARC NATIONAL W SUR L'ELEVAGE**

Le parc W se situe dans le département de l'Alibori et couvre de vastes superficies des communes de Malanville et de Karimama. D'ailleurs, à Karimama, il couvre environ 2/3 de la superficie communale ; seul 1/3 de la commune est réservé à la fois pour l'agriculture et l'élevage. Etant donné que ses aires sont protégées, la transhumance en leur sein est formellement interdite ; ce qui limite les activités de l'élevage dans la région Malanville-Karimama.

Même si le parc freine le développement de l'élevage [car l'élevage dans cette région est uniquement basée sur la transhumance], son existence dans le département de l'Alibori a des effets positifs quant à la non disparition totale du pastoralisme dans les différentes contrées du département notamment à Malanville et à Karimama. Plusieurs pasteurs auprès de qui nous avons mené des investigations affirment que sans la présence du parc, les cultivateurs des périphéries du parc auraient transformé toute la forêt en des terres arables. L'interdiction formelle de ne ni cultiver ni pâturer dans le parc constitue pour les pasteurs un moyen de limiter l'expansion anarchique des aires de pâturages par les cultivateurs. Le parc W est comme une réserve de prairies où ils conduisent clandestinement les troupeaux surtout pendant les périodes de soudures pour brouter les immenses pâtures qui s'y trouvent. Pour ABDOULAYE ALO : "s'il n'y avait pas le parc W, tous les pasteurs de la région seraient partis ailleurs car toute la région aurait été déboisée par les cultivateurs. Grâce au parc et ses prairies, les animaux de certains bergers ne sentent plus les effets de la saison sèche. Il suffit de se rendre dans le parc mais, en prenant le risque de se faire arrêter, pour avoir des pâturages étendus pour son troupeau. Il (parc) est aujourd'hui le seul endroit de la région où l'on peut trouver des fourrages infinis pour le bétail." <sup>1</sup>

---

1. Abdoulaye Alo : berger peul de Ila ; âge : 33 ans environ ; interrogé à Ila le 15 mai 2013.

Si le parc W constitue une réserve de pâturages, il est également un lieu dangereux pour les bergers. La transhumance y étant interdite, les bergers qui pâturent dans le parc voient les troupeaux se faire massacrer par les agents des eaux et forêts. Depuis l'indépendance jusqu'en 1980, les pasteurs transhumaient dans le parc sans rencontrer un seul obstacle. Mais à partir de 1981, les gardes ont commencé par tirer avec arme à feu sur les troupeaux. Certains pasteurs perdent même une bonne partie de leurs troupeaux dans le parc lorsqu'ils s'y font prendre par les gardes. D'après SOUMANA BAO : "de 1980 à 1995, les gardes ne faisaient que tirer sur les troupeaux et à partir de 1996, ils commencent par arrêter les bergers en leur faisant payer des amendes. En 1982, lorsqu'ils ont attaqué le cheptel de Babo Addou Iddi dans le parc environ quinze de ses vaches trouvent la mort pendant cette attaque. Donc, quand un berger a de la chance, ils ne tirent pas sur son troupeau, mais ils l'arrêtent et il donne de l'argent pour être libre. Au début, chaque berger payait 25.000 FCFA avant d'être relâché. C'est par la suite que les amendes ont augmenté ; de 100.000F à 200.000F jusqu'à 500.000 FCFA par berger." <sup>1</sup>

Jusqu'en 2002, tout pasteur qui se fait arrêter dans le parc W donne 500.000 FCFA pour recouvrer sa liberté. En 2003 une association nommée *Association Seho Soudou Baba* (ASSB) qui milite pour le développement et la sauvegarde du pastoralisme dans la région Malanville-Karimama entreprend des négociations auprès du CENAGREF afin qu'il allège le poids des amendes sur les pasteurs. Elle obtient du CENAGREF une réduction d'environ 300.000 FCFA sur chaque berger. Aujourd'hui, les bergers arrêtés dans le parc W s'arrangent avec les gardes et payent une amende de 200.000 F voire 250.000 F chacun avant d'être relâché.

Coincés d'une part par les cultivateurs et d'autre part par le parc W, les Pasteurs voient leur espace de transhumance de plus en plus réduit. Et comme ils ne peuvent abandonner la

---

1. Soumana Babo : pasteur ; âge : 47 ans ; interrogé à Kara Gorou-kambou en avril 2013.

vie pastorale pour une vie de cultivateur sédentaire, les Pasteurs transhumants de la région dendi-foulan, quittent cette région et émigrent vers l'intérieur du Bénin et d'autres pays comme le Togo ou le Ghana.

### **C. DEBUT D'UNE NOUVELLE MIGRATION**

Ces dix dernières années, un nombre important de pasteurs de la région dendi-foulan ont quitté cette région pour l'intérieur du Bénin à la recherche des pâturages. D'autres vont même prolonger le déplacement jusqu'au Togo ou au Ghana à la recherche de zones plus clémentes et favorables au développement du pastoralisme. L'élevage pastoral qui avait connu des années de croissance et de succès dans cette région est en plein déclin aujourd'hui, et les Peul qui sont les acteurs de ce genre d'élevage ne supportent plus sa disparition. Alors, par vagues successives ils migrent vers d'autres contrées où le pastoralisme sera facile à pratiquer.

Il est aujourd'hui rare de trouver une famille peul de cette région qui n'a pas un seul membre qui s'est exilé soit à l'intérieur du Bénin (Tchaourou, Djidja, Bohicon, Ouessè, Glazouè...) soit au Togo ou au Ghana. Fuyant les difficultés liées au manque de pâturages et les différentes crises économiques dues aux sécheresses et aux problèmes socio-économiques de la région, plusieurs pasteurs du monde dendi-foulan migrent et s'installent souvent définitivement à l'intérieur du Bénin et au Togo. Selon le Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique (ROEPA) : "lors des sécheresses, les éleveurs de la commune de Malanville se sont déplacés massivement vers l'Ouest (région de l'Atakora et de la Donga), dès que les résidus culturels ont été entièrement consommés par les troupeaux. Parfois les transhumants ont prolongé leurs déplacements jusqu'au Togo et au Ghana.

Une fraction de plus en plus importante des éleveurs de la zone de Karimama à emprunté ce même itinéraire et certains d'entre eux se sont même installés définitivement au

Togo et au Ghana. Au cours de leurs déplacements, les transhumants ont vendu des animaux, en vue non de constituer des stocks de vivres, mais aussi pour payer les taxes et les multiples amendes qui leurs sont infligées par les agents du service forestier. Dans certains cas, ils ont pu accéder, contre paiement d'argent, au pâturage disponible dans l'île aux oiseaux." <sup>1</sup>

La plupart des pasteurs transhumants de cette région effectue leur migration de façon progressive. Ils envoient d'abord une partie du troupeau tout en empruntant un itinéraire propice à la transhumance jusqu'au territoire d'accueil plutôt inspecté par les bergers ou un Garso. Le reste du troupeau composé de vaches laitières et le petit bétail demeurent eux, dans le village d'origine jusqu'à nouvel ordre. Un an après, si le troupeau transhumant s'accroît et que la zone d'accueil s'avère adaptée au pastoralisme, les vaches laitières rejoignent automatiquement le cheptel transhumant. Le petit bétail quant à lui, il est liquidé dans les marchés de bétail locaux et utilisé comme frais de transport pour les femmes et les personnes âgées.

---

1. Réseau des Organisations d'éleveurs et Pasteurs de l'Afrique : Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs ; 23 novembre 2012. p.7.

## CONCLUSION

En nous penchant sur l'étude du thème « le peuplement peul et sa contribution au développement économique et sociale dans les communes de Malanville et de Karimama », notre objectif était d'apporter un éclaircissement sur l'histoire de la migration de ce peuple mais aussi son mode de vie et son système économique dans la région Malanville-Karimama en république du Bénin.

Des recherches basées sur des documents écrits et la source orale, nous ont permis d'avoir un aperçu plus ou moins clair sur le problème de l'origine lointaine des Peul qui demeure encore non élucidée. Même si presque à l'unanimité les érudits et les pasteurs reconnaissent l'origine égyptienne métissée des Peul, les divergences sur les ancêtres dont seraient issus ceux-ci demeurent persistantes. Ainsi certains diront-ils qu'ils sont descendants des judéo-chrétiens, des arabes, des sémites d'orient...

Grâce à nos diverses investigations, nous avons pu comprendre que l'installation des Peul dans la région Malanville-Karimama remonte à des périodes relativement lointaines. Et même si aujourd'hui ils se présentent comme un seul groupe compact qui partage un même dialecte, ils viennent d'horizons divers et sont composés de plusieurs clans distincts avec des races bovines dissemblables. Leur mode d'installation est également varié. Alors que les uns sont venus dans cette province pour échapper à l'insécurité qui régnait dans leur région d'origine, les autres s'y sont installés de façon progressive à cause de l'abondance des pâtures dans la région. Ils y ont fondé des villages et des campements autonomes et indépendants de leurs voisins Dendi avec un pouvoir politique détenu par les *Rugga* et les *Garso* qui eux, sont les chefs suprêmes de tout ce qui est lié à l'élevage.

Sur le plan culturel, les Peul de cette région ont des similarités avec les Peul du Niger et ceux du Nord-ouest du Nigeria notamment sur la vache d'attache et la flagellation. Les

conditions du mariage sont fondées sur les principes de l'islam, mais ses manifestations notamment le *Hiiro* n'ont rien à avoir avec les lois de la religion ; il (*Hiiro*) est même prohibé.

Détenteurs des principales richesses des communes de Malanville et de Karimama, les Peul à travers leurs troupeaux qui constituent de réserves de valeur, sont des véritables banquiers de la région. Les villages qu'ils choisissent pour écouler leurs produits d'élevage (bestiaux, lait, beurre, œufs, poules, crème...) sont d'ailleurs à l'exception de la ville de Malanville centre, les principaux centres d'échanges de cette région. Malheureusement cet élevage basé essentiellement sur le pastoralisme y est aujourd'hui dans un état déplorable et scandaleux. Il ne bénéficie du soutien ni des autorités politiques et publiques ni des structures publiques rurales, encore moins des organisations non gouvernementales.

Enfin dans le domaine social, aujourd'hui l'on peut parler de la descente aux enfers pour les populations peul après des années de gloire, de bonheur et de cohabitation pacifique avec les populations dendi de la région. En effet, depuis des années, la région est déchirée par des conflits interethniques permanents liés à l'expansion des terres arables et au rétrécissement des prairies. Face à cette situation conflictuelle et à l'insécurité alimentaire du cheptel dont ils sont exposés, les Pasteurs des communes de Malanville et de Karimama entament une nouvelle migration par vagues successives en direction du Sud et du Sud-ouest de l'Afrique de l'Ouest vers des localités paisibles et propices au pastoralisme.

Cette étude du peuplement peul dans les communes de Malanville et de Karimama que nous voulions complète, n'a malheureusement pas évoqué tous les aspects de l'histoire de cette population du nord Bénin. Il y a donc beaucoup des zones d'ombre qui nécessitent des études approfondies afin d'élargir les connaissances sur le passé et même le présent de ces pasteurs qui ne cessent d'émigrer à la recherche de la paix et des pâturages pour leur bétail.

## SOURCES ET ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

### I - SOURCES ORALES

<i>N°</i>	<i>NOM ET PRENOM</i>	<i>DATE DE NAISSANCE ET LIEU D'ENTRETIEN</i>	<i>PROFESSION</i>	<i>DATE D'ENQUETE ET INFORMATIONS RECUEILLIES</i>
1.	ABDOULAYE ALO	1981 ; Kara Gorou-Kambou	Berger	Transhumance dans le parc W.
2.	ADDOU BOURAIMA	1960 ; Toulwa	Pasteur	L'expansion des terres arables.
3.	AISSA BAFOUTA	1950 ; Malanville	Ménagère et ancienne propriétaire d'esclaves.	25 février 2013 ; L'esclavage dans le milieu peul.
4.	ALHADJI BARGOUA	1969 ; Mamassi-peul	Commerçant et président du comité de gestion du marché de bétail Mamassi-peul.	21 janvier 2013 ; La gestion des marchés de bétail de la région Malanville-Karimama.
5.	ALO KODO	1939 ; Kara Gorou-Kambou	Éleveur	Le pastoralisme
6.	ALTINE MAYGARI	Vers 1941 ; Dogan	Éleveur	Histoire des <i>Bitinkoobe</i> de Dogan
7.	ALTO MANOU	Vers 1963 ; Kara Gorou-Kambou	Éleveur et riche pasteur	Rapports sociaux entre Peul et Dendi
8.	AMADOU KOKO	1959 ; kofounou	Éleveur	3 décembre 2012 ; Le pastoralisme et la culture peul
9.	AMADOU SOULEY IDDI	1939 ; Malanville	Éleveur sédentaire	L'histoire ; migrations des <i>Bitinkoobe</i> à Karimama/Malanville

10.	AMADOU TALFI	1942 ; Malanville	Erudit peul	30 septembre 2012 ; Le peuplement peul de Malanville-Karimama ; les rapports sociaux entre Peul et Dendi
11.	AMINOUBRAHIM	1967 ; Mamassi-peul	Peul marabout	20 janvier 2013 ; Histoire de Mamassi-peul
12.	BABAYE ISSIAKA IDDI	1941 ; Dogan	Eleveur	26 janvier 2013 ; Les <i>Rugga</i> des <i>Bitinkoobe</i>
13.	BALKISSA YERO	1967 ; Malanville	Ménagère	Mariages peul
14.	BINGUEL ALO	Vers 1976 ; Kara Gorou-Kambou	Pasteur et ancien <i>dan sorooru</i>	20 mai 2013. La flagellation
15.	BOUBACAR SAMBOROU	1956 ; Malanville/Kara Goru-Kambou	Eleveur victime de l'agression du 23 mars 2013 à Tondikaria	29 avril 2013 ; Les attaques dans les bas-fonds de Tondikaria
16.	BOUBE ALO	Vers 1966 ; Kara	pasteur	Le pastoralisme et les races bovines
17.	BOUBE BOUKARI	Vers 1972 ; Toulwa	éleveur victime de l'agression du 23 mars 2013 à Tondikaria	28 avril 2013 ; Les attaques dans les bas-fonds de Tondikaria
18.	BOURAIMA DOTTI	1959 ; Malanville	commerçant de bétail et président d'ASPEB	19, 22 et 23 juin 2013 ; L'histoire des peul, la culture, la société et l'économie
19.	DJOUNOU BOUKARI	Vers 1963 ; Kara G .Kambou	pasteur	12 mai 2013 ; Le pastoralisme

20.	DOUMBANI MAZOU	1923 ; Malanville	roi de Dendi	16 septembre 2012 ; Le peuplement peul des communes de Malanville et de Karimama et les rapports entre pasteur et dendi
21.	DOTTIA AMADOU S. IDDI	1969 ; Kara Gorou- Kambou	éleveur	3 décembre 2012 ; Le pastoralisme et la culture peul
22.	FAROUK OUMAR	1978 ; Malanville	érudit musulman	27 septembre 2013 ; L'islam et les esclaves
23.	GARSO GUIDDA	1948 ; Malanville/ Routo Bouyde	éleveur et <i>Garso</i> de Routo Bouyde	Les <i>Garso</i>
24.	HAMADOU GAYA	Vers 1966 ; Dogan	éleveur et <i>Garso</i> de Dogan	8 mai 2013 ; Les <i>Garso</i>
25.	HAMA ALHADJI MAMAM DJOBBO	1920 ; Mamassi-peul	Imam de la mosquée centrale de Mamassi-peul	19 janvier 2013 ; L'histoire des peul de Mamassi
26.	HOUSSEINI BOUBE	1961 ; Kara Gorou- Kambou	pasteur	12 mars 2013. Les mariages peul
27.	IBRAHIM BABA GNANGNA	1946 ; Malanville	Imam de la mosquée centrale de Malanville	L'origine et les migrations peul
28.	IBRAHIM UMAR BELLO	1977 ; Abomey- Calavi	ingénieur agricole	12 mars 2013 ; Les races bovines
29.	IDRISSA DIALLO AMADOU	1988 ; Kara Gorou- Kambou	berger peul	16 décembre 2012 ; La transhumance

30.	ISMAEL AHOLOU	1981 ; Malanville	secrétaire d'ASPEB	17 avril 2013 ; La gestion du marché de bétail de Guéné
31.	KABIROU YERO SIDDIKOU	Vers 1966 Ampata (commune de Kandi)	pasteur	16 août 2012 ; La race bovine
32.	LADAN KIMBA	Vers 1945 ; Bogo- Bogo	karakoye ; délégué de Bogo-Bogo	18 février 2013 ; Les rapports pasteur et dendi
33.	MAIRAMA ISSIAKA	1945 ; Dogan	ménagère	Les conflits interethniques
34.	MAMAM SAMBO	Vers 1936 ; Malanville	peul sédentaire	7 novembre 2012 ; Le peuplement peul de Malanville et ses environs
35.	MAMAM SAMBO DOTTI	1953 ; Kangara	éleveur ; <i>Garso</i>	Les <i>Garso</i>
36.	MAMAM SAMBO KALE	Vers 1948 ; Malanville	ancien <i>dan</i> <i>sorooru</i>	La culture et la flagellation
37.	MANOU DJON WOUDALE	1946 ; Malanville	<i>Garso</i>	4 mai 2013 ; Les <i>Garso</i>
38.	MAROU ADDOU IDDI	Vers 1942 ; Malnville	éleveur	18 décembre 2012 ; Les <i>Rugga</i> de <i>Bitinkoobe</i> de Dogan
39.	MAROU SOULEY IDDI	1948 ; Kara Gorou- Kambou	pasteur	12 mai 2013 ; Histoire de peul
40.	MOUMINIDJO TABOU	1935 ; Dégué-Dégué	<i>Rugga</i> de Dégué-Dégué	23 novembre 2012 ; Les Peul <i>Barguube</i> de Malanville
41.	MANOU SEINI	Vers 1950 ; Toulwa	éleveur	26 avril 2013 ; père d'un défunt de l'agression du 11 avril 2013 à Tondikaria
42.	OUMAROU BAYYA	1970 ; Malanville	éleveur	14 juin 2013 ; témoin du conflit de Garou-Tédji
43.	OUMAROU BOUBE SIDDIKOU	1965 ; Malanville	ancien pasteur	L'histoire des peul et le pastoralisme

44.	OUMAROU MANOUGA	1929 ; Malanville	éleveur et vétérinaire retraité	12 septembre 2012 ; Le peuplement peul de Malanville et de Karimama
45.	OUMMOU SOULEY IDDI	1975 ; Malanville	ménagère	Les mariages peul
46.	ROUGA ADDOU	Vers 1937 ; Ila Kara	<i>Rugga</i> d'Ila Kara	5 mai 2013 ;
47.	ROUGA DAGARA	Vers 1942 ; Guéné	<i>Rugga</i> de Guéné	Les pouvoirs des <i>Rugga</i>
48.	SAIDOU BOURE	1966 ; Tondikaria	peul sédentaire et commerçant de bétail	16 juin 2013 ; Le commerce de bétail
49.	SHEIKH OUSMAN ABOUBAKAR	1926 ; Tondikaria	Cheikh de Tondikaria ; érudit musulman	L'origine des <i>Fulbe</i>
50.	SIDDI DOTTI	1964 ; Malanville/Kangara	éleveur ; <i>Doogari</i>	La vache d'attache et la flagellation
51.	SIDDI MAMAM	1968 ; Malanville	Pasteur	La culture peul
52.	SOUMANA BABO	1966 ; Kara Gorou- Kambou	Pasteur	avril 2013 ;; Le pâturage dans le parc W
53.	SOUMANA SOULEY IDDI	1952 ; Kara Gorou- Kambou/Malanville	Eleveur	Le peuplement des <i>Bitinkoobe</i> dans la commune de Karimama et les races bovines
54.	SOUMANA TALFI	Vers 1946 ; Ila Kara	éleveur et marabout	29 avril 2013 ; le legs de bovins
55.	YERO GARIBOU	Vers 1958 ; Kara Gorou-Kambou	éleveur ; chef de village	14 septembre 2012 ; La transhumance

## **II - BIBLIOGRAPHIE**

1. *Atlas monographique des communes du Bénin, monographies de Malanville et de Karimama*, Juin 2001, 48 P ; 33 P.
2. BA, Hampaté Amadou (1991). *L'Etrange destin de Wangarin*. Paris : éditions 10/18 (1ère édition 1973). p. 19.
3. BAKA (H.) *Contribution à l'histoire des migrations et la mise en place des populations peules de la rive gourma du fleuve Niger entre Lamordé et Say (XVIIe et XIXe siècles)*, UNB, FLASH, mémoire de maitrise d'histoire, 1991-1992, 124 P.
4. BAROIN (C.) et BOUTRAIS (J.) : "Bétail et société en Afrique " in *Journal des africanistes*, 78-1/2 (2009) : 9-52 PP.
5. BELLI (P.) et TURINI (J.) : "Critères de sélection des bovins laitiers par les éleveurs autour de Niamey au Niger" in Revue *Elev. Méd. vét. Pays trop.* , 2008, 61 (1), 51-56 PP.
6. BOUTRAIS (J.) : "La vache d'attache chez les Peuls pasteurs (Niger et Centrafrique)" in *Journal des africanistes*, 78-1/2 (2009), 71-104 PP.
7. CENAGREF : *Etablissement de la situation de la gouvernance de la gestion des ressources naturelles dans les périphéries du parc national du W au Bénin* : Rapport provisoire ; septembre 2009 ; 15 P.
8. CISSOKO (S.M.) : "Traits fondamentaux des Sociétés du Soudan Occidental, du XVIIIe au début du XIXe siècle", *IFAN*, T XXXI, série B, 3, 1968, 813 P.
9. Communication du Père Quillet Paul au séminaire constitutif de la sous commission nationale de linguistique (*fulfulde*) du 20 au 27 décembre 1987 (Kandi).
10. CORNEVIN (R.) : *La République Populaire du Bénin, Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 584 P.

11. DELAFOSSE (M.) : *Haut Sénégal-Niger*, Paris, Nouvelle éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 583 P.
12. DIALLO (H.) *Les foubé de la haute volta et les influences extérieures*, Paris, 1976, thèse de 3e cycle.
13. Dr Abdrahmane WANE, URP Pastoralisme - PPZS (*Pôle Pastoral Zones Sèches*), Dakar, Sénégal. 2006, 20 P.
14. GALLAIS (J.) : *Le delta intérieur du Niger*, Dakar, 1967, IFAN, TII, 625 P.
15. GOSSELAIN (O.) : *Mission dans le Dendi et le Borgou (Bénin et Niger) Rapport d'activités mars 2013*. Projet ERC « Crossroad of Empires » 131 P.
16. GUICHARD (M.) : "l'ethnisation de la société peule du borgou (Bénin)" in *Cahiers d'Etudes africaines*, 117, XXX-1, 1990 pp.17-44.
17. KATI (M.): *Tarikh el-Fettach*, Paris, ed. Leroux, 1964, 361 P.
18. LABRO (M.) : "jusqu'à quand les Bororos marcheront-ils devant leur bœufs" in *les dernières tribus*, Paris, Flammarion, 1988.
19. LASERVOISIER (O.) : "Les héritages de l'esclavage dans la société haalpulaar de Mauritanie" in *Journal des Africanistes*, 78- 1 /2 (2009), 247-267 PP.
20. LEAD ; Conférence électronique francophone ; Novembre 2002 – Janvier 2003 ; *Pastoralisme et environnement. Le contrôle et la gestion de l'espace*. Modérateur : Gus Gintzburger, 11 P.
21. LOMBARD (J.) : *Structure de type "féodal" en Afrique Noire. Etude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1965.
22. LOMBARD (J.) : "Quelques notes sur les peuls du Dahomey" in *Notes Africaines* IFAN, N° 73, Janvier 1957.
23. MARTY (P.) : *Etudes sur l'Islam au Dahomey*, Paris, éd. Leroux, 1926, 295 P.

24. NIGAN (S.B.) : Contribution à l'histoire des fulbé du monde baatonu dans la période précoloniale, Mémoire de maitrise d'histoire, UNB, FLASH, Mémoire de maitrise en histoire, 1993, 146 P
25. OUMAR (B.) : Le Fouta-Toro au carrefour des cultures, Paris, éd. L'harmattan, 1977, 118 P.
26. Pulaagu.com : Nguurndam Fulbe, Histoire. 1-3 PP. "De l'Origine Egyptienne des Peuls", (Aboubacry Moussa LAM,) Paris, Présence Africaine, 1993).
27. Réseau des Organisations d'éleveurs et Pasteurs de l'Afrique : Bilan critique des interventions menées en zone pastorale par les dispositifs publics de prévention et de gestion des crises et les organisations d'éleveurs, version provisoire, 23 novembre 2012, 28 P.
28. SOW (S.) : "Les noms sociaux en fulfulde" in Cahiers d'études africaines, 163-164 (2001), 557-564 PP.
29. VIEILLARD (G.) et ELDRIGE (M.) : Récits Peul du Macina - Torodi - Kounari, Ny, CRDTO, 1969.

## TABLE DES MATIERES

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
<b><u>PREMIERE PARTIE : L'INSTALLATION DES PEUL DANS LA REGION DENDI-FOULAN</u></b> .....	12
<b><u>CHAPITRE I : UN EXPOSE SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE DES <i>FULBE</i></u></b> .....	12
A. QUELQUES DIFFERENTES VERSIONS SUR L'ORIGINE DES PEUL.....	12
B. LES GRANDES MIGRATIONS PEUL A TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST.....	17
C. LA PROVENANCE DES PEUL ETABLIS SUR LE TERRITOIRE DENDI-FOULAN.....	26
<b><u>CHAPITRE II : LES ELEMENTS IDENTITAIRES ET LES NOMS SOCIAUX PEUL</u></b> .....	34
A. LES PRINCIPAUX PILIERS DU <i>PULAaku</i> .....	34
B. LES DIFFERENTS GROUPES PEUL.....	37
C. LES CLANS INSTALLEES DANS LA REGION MALANVILLE-KARIMAMA.....	42
<b><u>CHAPITRE III : D'UNE TRANSHUMANCE SAISONNIERE A L'INSTALLATION DEFINITIVE</u></b> .....	49
A. LES DIFFERENTS TYPES DE TRANSHUMANCES ET DE RACES BOVINES.....	49
B. L'INSTALLATION DES <i>BITINKOOBE</i> DANS LA COMMUNE DE KARIMAMA.....	57
C. L'ETABLISSEMENT DES <i>JOGADANKOOBE</i> ET DES <i>GURMAABE</i> A MALANVILLE.....	63
<b><u>DEUXIEME PARTIE : ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET LA CULTURE DES PEUL DES COMMUNES DE MALANVILLE ET DE KARIMAMA</u></b> .....	67
<b><u>CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE</u></b> .....	67

A. LE <i>RUGGA</i> OU LE CHEF DU VILLAGE.....	68
B. LE COMMANDANT EN CHEF DES BERGERS OU LE <i>GARSO</i> .....	70
C. LE ROLE DE LA FEMME PEUL DANS LE SYSTEME POLITIQUE.....	73
<b><u>CHAPITRE II</u> : LE STATUT SOCIAL D'UN <i>PULLO</i>.....</b>	<b>75</b>
A. LA NOTION DU RICHE ET DU RESPONSABLE DANS LA SOCIETE PEUL.....	75
B. L'ORIGINE ET LA PLACE DU <i>MACCUDO</i> .....	78
C. LA QUINTESSENCE DU <i>HABBANAAYE</i> ET LE LEGS DES BOVINS.....	80
<b><u>CHAPITRE III</u> : LES COUTUMES ET LES CEREMONIES SOCIALES.....</b>	<b>86</b>
A. L'ORGANISATION DES MARIAGES ET SES MANIFESTATIONS CEREMONIALES.....	86
B. LA FLAGELLATION ET SA PLACE DANS LA CULTURE PEUL.....	92
C. LA TRANSMISSION DE L'HISTOIRE ET LES PRATIQUES RELIGIEUSES.....	94
<b><u>TROISIEME PARTIE</u> : LA PARTICIPATION DE L'ELEVAGE A L'ECONOMIE DES COMMUNES ET LES RAPPORTS SOCIAUX ENTRE PEUL ET LEURS VOISINS.....</b>	<b>97</b>
<b><u>CHAPITRE I</u> : L'IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE DU PAYS.....</b>	<b>98</b>
A. LES TRAITS PARTICULIERS DE L'ECONOMIE DANS UN MILIEU PEUL.....	98
B. LE POIDS ECONOMIQUE DES MARCHES DE BETAIL DE GUENE (MALANVILLE) ET DE MAMASSI PEUL (KARIMAMA).....	100
C. L'ETAT DE L'ELEVAGE DANS LE MONDE DENDI-FOULAN.....	106
<b><u>CHAPITRE II</u> : UNE COHABITATION JADIS PACIFIQUE AUJOURD'HUI CONFLICTUELLE.....</b>	<b>110</b>
A. LE TEMPS DE L'ACCUEIL EUPHORIQUE.....	110
B. LA SCISSION ENTRE PEUL ET DENDI.....	112
C. QUELQUES CONFLITS ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS.....	115

<u>CHAPITRE III</u> : D'UNE SITUATION DESASTREUSE A L'AGONIE DE LA CIVILISATION PEUL DANS CETTE REGION DU NORD BENIN.....	122
A. L'EXPANSION DES ESPACES CULTIVABLES ET LA DISPARITION DES ZONES DE PATURES.....	122
B. L'IMPACT DU PARC NATIONAL W SUR L'ELEVAGE.....	125
C. DEBUT D'UNE NOUVELLE MIGRATION.....	127
CONCLUSION.....	129
SOURCES ET ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE.....	131
TABLE DES MATIERES.....	139